

Assemblée Générale 2016 –25 mars 2017

# RAPPORTS 2016 DES DEPARTEMENTS, COMMISSIONS ET MISSION

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

# SOMMAIRE

- VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES  
INFORMATIQUE
- DIRECTION TECHNIQUE
- HAUT NIVEAU  
Haut-Niveau Funboard
- DEPARTEMENT HABITABLE  
COMMISSION MATCH RACING  
COMMISSION MONOTYPE  
COMMISSION INTERSERIES
- DEPARTEMENT VOILE LEGERE  
COMMISSION WINDSURF  
COMMISSION DERIVEURS ET QUILLARDS  
COMMISSION VOILE RADIOCOMMANDEE
- COMMISSION SPORT EN ENTREPRISE
- COMMISSION HANDI VOILE, HANDISPORT ET SPORT ADAPTE
- COMMISSION FEMININE
- DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT ET ENSEIGNEMENT
- COMMISSION DIRECTEURS DE COURSE
- COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE
- JURY D'APPEL
- RELATIONS INTERNATIONALES
- COMMISSION MEDICALE
- MISSION FORMATION ET EMPLOI
- COMMISSION SECURITE

**VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES**

*Jean-Claude MERIC  
Secrétaire Général*

2016 a constitué la dernière année du mandat actuel qui avait défini pour principaux objectifs de la Vie Fédérale : être une administration performante et moderne, au service des clubs et des licenciés dans une optique de développement de notre activité et d'augmentation de nos licences.

Nous avons donc achevé la déclinaison de notre stratégie en la matière, à la fois sur le plan administratif et marketing, tout en réfléchissant aux progrès à apporter à notre fonctionnement afin de le rendre encore plus efficace au cours des années à venir.

Le travail effectué auprès de World Sailing et du Ministère chargé des Sports en 2016, et au cours de ces dernières années, a enfin permis à la Fédération de se voir accorder la délégation pour la discipline du Kiteboard (anciennement Kitesurf), ce qui constitue un véritable succès et enfin une reconnaissance claire de cette discipline de la voile.

Pour conclure cette année et ce mandat, je pense qu'il est également essentiel de rappeler à l'ensemble de nos membres que le respect des règles que nous avons adoptées collectivement est la condition sine qua non pour le bon développement de notre sport au niveau global et qu'il est capital de toujours conserver une approche globale de structuration de notre sport lorsque l'on analyse une règle spécifique.

**I / Une administration efficace et moderne au service des membres, de leurs dirigeants, et des licenciés de la Fédération**
**L'objectif fondamental : augmenter l'adhésion à la FFVoile**

Diffusion des titres fédéraux	2013	2014	2015	2016
<b>Adultes</b>	59048	58643	58401	57573
<b>Jeunes</b>	19547	19052	19036	18060
S/Total L.CFFVoile	<b>78595</b>	<b>77695</b>	<b>77437</b>	<b>75633</b>
Variation	-3,04%	-1,15%	-0,33%	-2,39%
<b>Enseignement</b>	8507	8216	7943	6994
<b>Passeport régionalisés</b>	183645	186684	193389	187852
S/Total L.E. FFVoile	<b>192152</b>	<b>194900</b>	<b>201332</b>	<b>194846</b>
Variation	1,71%	1,43%	3,19%	-3,32%
<b>Temporaires 1 jour</b>	17871	18049	18755	15876
<b>Temporaires 4 jours</b>	4336	4124	4238	3613
S/Total L.T. FFVoile	<b>22207</b>	<b>22173</b>	<b>22993</b>	<b>19489</b>
Variation	0,13%	-0,15%	3,57%	-17,98%
<b>TOTAL</b>	<b>292953</b>	<b>294768</b>	<b>301762</b>	<b>289968</b>

Comme chaque année le nombre de nos licenciés, et donc de nos pratiquants, constitue un des indicateurs les plus importants de la vitalité de notre pratique.

Cet indicateur constitue, comme je le rappelle chaque année, un enjeu global pour la Fédération, pour nos clubs et leurs relations avec les collectivités locales, ainsi que pour nos organismes déconcentrés.

Il est incontestable que les résultats de 2016 ne sont pas à la hauteur de nos attentes, et doivent nous interroger sérieusement quant aux raisons de cette baisse. Si la conjoncture économique nationale est sans aucun doute difficile actuellement, ce facteur ne semble pas suffisant pour expliquer la baisse de nos chiffres par rapport aux années précédentes.

Concernant la baisse des licences Club FFVoile, cette tendance est maintenant établie depuis plusieurs années. La période est difficile pour les sports individuels à matériel comme en témoignent les chiffres de certaines autres fédérations sportives. Néanmoins, et je le dis gravement, la licence est trop souvent présentée comme une seule licence pour les compétiteurs et les dirigeants alors qu'elle concerne tous les membres des clubs membres de la FFVoile.

La licence n'est pas optionnelle ; elle doit être incluse dans la cotisation et ne doit pas donner lieu à un quelconque débat pour son intérêt à titre individuel. Elle est notre règle fondamentale qui permet de structurer le développement de notre pratique, que cela concerne la compétition, la vie administrative, la formation etc... Sans licence, le club ne trouverait pas à titre individuel tous les services qui lui sont proposés, sans évoquer la qualité de ces derniers.

Ce constat s'applique à tous les types de licences de la Fédération ; néanmoins, concernant les passeports voile, je nuancerais mes propos pour commenter la baisse de 2016. Tout d'abord, 2015 avait été une année exceptionnelle et la diffusion des passeports dépend objectivement de facteurs conjoncturels liés à la saison touristique notamment en période estivale. La performance de 2016 est ainsi meilleure que celle de 2013 et 2014, mais il est également clair qu'il existe chez certaines structures une remise en question de l'intérêt du passeport.

Là aussi, il est important d'être très clair sur certains points : premièrement, le club prescrit le passeport, mais il est réglé par le stagiaire, même si le club peut avoir l'impression de le financer, puisqu'il assure la transition entre le stagiaire et la fédération du flux financier. Deuxièmement, le passeport voile régionalisé finance principalement les ligues régionales et non uniquement la fédération, permettant ainsi à celles-ci de dégager des ressources pour financer des actions à vocation locale. Sans ces moyens, les actions locales à destination des clubs seraient incontestablement affaiblies à la fois en quantité et en qualité. Il nous faut donc toujours envisager la perspective globale de la force d'un réseau et non raisonner uniquement à titre individuel.

Concernant les licences temporaires, la baisse de 2016 va donner lieu à une enquête précise de mes services pour en comprendre la raison, car certaines explications ne sont pas forcément acceptables et ne trouvent pas de fondement précis, si ce n'est l'annulation cette année de plusieurs épreuves de masse, comme par exemple le Tour de Belle Ile.

De manière plus générale, je pense que la Fédération devra à l'avenir être bien plus vigilante dans les fluctuations de chiffres licences au sein de nos structures afin de veiller à ce que notre règle fondamentale, librement décidée par nous tous, soit appliquée de la même manière au sein de tous nos membres ayant librement fait le choix de s'affilier à la Fédération.

### **La Vie Fédérale au service des clubs et de ses dirigeants**

Les services de la Vie Fédérale ont poursuivi en 2016 le travail consistant à apporter aux structures affiliées un accompagnement et des conseils dans le domaine de l'administration. Malheureusement, le cadre juridique et réglementaire applicable aux structures nautiques est devenue particulièrement complexe par les évolutions apportées par le législateur. Une des missions de la Fédération souvent mal connue de ses membres est d'être leur représentant auprès des pouvoirs institutionnels au plan national et international afin de défendre leurs intérêts. C'est une mission difficile car les pouvoirs publics ont souvent leur propre logique qui ne cadre pas toujours avec, selon nous, le développement de la pratique.

Ainsi, les élus et les techniciens de la FFVoile ont énormément travaillé pour tenter, en partenariat avec le CNOSF et d'autres fédérations, d'infléchir la position du Ministère chargé des Sports relative à la réforme du certificat médical liée à la pratique du sport au sein de mouvement fédéral. Loin de simplifier la gestion de ce document, la nouvelle réglementation a apporté au contraire une plus grande complexité pour les fédérations et leurs clubs. La FFVoile a dû s'adapter à ce nouveau dispositif et a proposé à ses membres les solutions les plus efficaces possibles pour ne pas bouleverser leur gestion et s'inscrire dans le cadre réglementaire en vigueur.

Nous avons travaillé et continuons à travailler également à une simplification des textes réglementaires régissant les structures dispensant un encadrement de la pratique de la voile (l'ancien arrêté de 1998 codifié dans le Code du Sport). Ce travail mené en collaboration avec le Ministère chargé des Sports devrait permettre l'adoption d'un nouvel arrêté donnant plus de souplesse à nos clubs pour les activités encadrées à destination de nos licenciés.

Nous avons également à nouveau consacré en 2016 un nombre important de journées salariées à être au service de nos clubs pour leur apporter les réponses souhaitées sur des problématiques très diverses, et je veille en tant que Secrétaire Général à ce que cet accompagnement ne faiblisse pas en intensité et en qualité, car j'estime que c'est une tâche essentielle de l'administration fédérale que de conseiller et défendre les intérêts de ses membres au quotidien, par exemple dans l'accompagnement d'un contrôle fiscal ou suite à des demandes inappropriées de certaines autorités administratives.

Cette mission de conseil demande des moyens importants en interne, et implique également le recours à des cabinets de conseil externes, pour des questions d'ordre social, fiscal, de responsabilité et assurances etc.... Il nous faut probablement mieux communiquer à cet effet, comme peuvent le faire par exemple nos homologues anglais de la RYA, afin de mieux faire comprendre à nos clubs l'intérêt d'être représentés par une fédération nationale trop souvent perçue comme une simple administration parisienne centrée sur elle-même.

Nous avons continué également en 2016 à organiser des actions de formation à l'attention des dirigeants et des permanents salariés de nos structures. Ces actions sont appréciées et permettent à notre administration de transmettre aux acteurs de terrain les actualités et nouveautés en termes juridiques et réglementaires. Ce cadre réglementaire n'est pas simple et constitue parfois un frein pour le renouvellement de nos dirigeants de club.

Ainsi, nous avons intensifié nos déplacements en région dans le cadre d'interventions sur des thèmes qui nous sont demandés. Ce travail concerne aussi bien les élus de la FFVoile que son « staff » salarié, et nous sommes persuadés de la nécessité pour le siège de rencontrer les acteurs du terrain pour des échanges constructifs. La difficulté réside néanmoins dans le fait que nous sommes dans l'absolu une structure de taille moyenne, et que nos équipes salariées ont déjà fort à faire pour assurer la gestion au quotidien. Il nous faudra néanmoins dans le futur faire cet effort afin de ne pas distendre le lien entre la fédération et les membres qui la constituent, à savoir les clubs, car nous avons bien tous le même intérêt commun.

Nous continuons à tenter de rendre plus performante notre « communication interne », à savoir la communication entre la FFVoile et ses clubs, en utilisant au mieux les nouveaux outils digitaux. Notre communication est à la fois plus systématique, mais également mieux ciblée, ce qui nous permet d'atteindre de manière efficace l'interlocuteur pertinent au niveau du club selon le sujet traité.

Cette communication devra encore s'améliorer, et c'est notre objectif de continuer à utiliser au mieux les possibilités offertes par les nouvelles technologies. La base de données de nos licenciés doit être la plus efficace possible car elle constitue pour nous tous de formidables avantages : connaître précisément les caractéristiques de nos licenciés / pratiquants et pouvoir ainsi communiquer au mieux vers eux l'information qu'ils recherchent.

Nos nouveaux contrats d'assurance signés pour l'année 2016 avec la MAIF (volet responsabilité civile) et la Mutuelle des Sportifs (volet Individuelle Accident) ont été appliqués avec succès, avec une statistique positive pour la première fois depuis plusieurs années. Du point de vue opérationnel, le changement de compagnie d'assurance en responsabilité civile s'est opéré avec succès avec des prises en charge efficaces des sinistres et des offres complémentaires très intéressantes. Nous avons conservé en 2016 le principe de mutualisation selon les formes de pratiques, à savoir qu'un licencié qui pratique le dériveur paie la même prime assurantielle qu'un pratiquant de bateau habitable. Il n'est pas certain que ce principe soit économiquement viable dans le futur et nous devons réfléchir tous ensemble à une éventuelle évolution.

Dans cette optique, nous continuons de suivre avec une très grande attention les nouveaux supports, notamment les supports à foil, car ils présentent un défi du point de vue de la gestion du risque et des assurances. Pour l'instant, nous sommes satisfaits de constater que les décisions prises pour l'encadrement réglementaire de ce type de pratiques ont permis de stabiliser la sinistralité. Il est néanmoins essentiel de rester vigilant et de bien surveiller le développement de cette pratique afin de permettre qu'elle soit totalement intégrée et mutualisée au sein de nos différentes activités.

Pour conclure sur le volet assurance, je vous rappelle que l'Assemblée Générale a entériné le principe d'une garantie pour les sinistres graves en individuelle accident avec un montant de 1 million d'Euros pour les sinistres graves à partir de 2017. Le monde de la voile a ainsi montré sa solidarité en acceptant de mutualiser pour pouvoir indemniser les sinistrés les plus graves de manière convenable et je trouve que cette décision répond parfaitement à nos valeurs.

### **Une administration efficace au travers d'une gestion rigoureuse**

Le travail de gestion efficace du siège de la FFVoile a été poursuivi en 2016, à savoir son fonctionnement statutaire et administratif et sa gestion financière ainsi que les ressources humaines.

Après un contrôle de l'administration fiscale et de la Cour des Comptes les années précédentes, nous avons subi en 2015-2016 un contrôle de l'URSSAF qui n'a pas donné lieu à un quelconque redressement significatif mais à quelques rappels formels. L'audit de la Cour des Comptes n'a pour l'instant pas encore donné lieu à un rapport définitif suite à l'audience contradictoire effectuée en février 2016 avec les magistrats ; Ces derniers se sont montrés très satisfaits par la qualité et la densité des observations fournies par la FFVoile.

Notre fonctionnement statutaire s'est révélé encore une fois très satisfaisant et n'a occasionné aucune difficulté, les différents organes de décision pouvant s'exprimer au mieux de leur capacité. Notre gouvernance est solide et équilibrée, et je tiens à féliciter le travail des commissions qui sont une formidable source de proposition pour améliorer notre fonctionnement général en tenant compte des particularités de notre sport.

Je me félicite à nouveau des excellentes relations entre les élus / responsables / membres de commission et notre personnel permanent. C'est dans la force et l'équilibre de cette relation que réside la réussite de notre projet associatif et je remercie à cette occasion l'ensemble du personnel salarié de la FFVoile qui a œuvré avec intensité et professionnalisme pour nous aider à porter nos projets stratégiques. Certaines actualités dans le monde du sport tendent à opposer élus et salariés ; nous pensons au contraire que c'est dans la synergie entre ces deux ressources que se créent les conditions du succès et non dans une quelconque opposition stérile. Ce constat ne s'applique pas qu'à la fédération mais à l'ensemble de nos structures qui ont la chance de pouvoir disposer d'un personnel salarié et professionnel.

Nous continuons à améliorer la gestion des ressources humaines de la FFVoile, travail de l'ombre continu que nous estimons totalement indispensable pour nos collaborateurs permanents qui sont un de nos atouts essentiels. Ainsi, la Fédération a mis en place cette année un Compte Epargne Temps à l'attention notamment de ses collaborateurs qui passent de nombreuses journées sur le terrain, particulièrement pendant les week-ends.

Le contrat complémentaire obligatoire au sein de l'entreprise en terme de mutuelle pour les salariés qui est devenue une obligation légale depuis 2016 a été mis en place au sein de nos structures en 2016 avec une bonne collaboration entre nos services et ceux du COSMOS qui gère la Convention Collective Nationale du Sport. J'insiste sur la nécessité pour nos clubs employeurs de continuer à adhérer au COSMOS, notamment pour avoir un accès direct aux actualités réglementaires et bénéficier de conseils de qualité en droit social.

Nos finances continuent d'être saines et notre résultat d'exploitation 2016 est à nouveau positif, comme depuis plus de dix ans. Nous avons été cette année particulièrement vigilants sur la maîtrise de nos charges car nous avons décelé une difficulté potentielle sur le résultat financier, qui plus est dans une année olympique logiquement source de dépenses sur le plan sportif. Ainsi, cette mesure exceptionnelle a permis d'éviter un déficit, ce qui prouve, contrairement à ce qui peut être écrit sur certains réseaux sociaux, que la Fédération est particulièrement vigilante quant à ses dépenses et sait prendre des décisions appropriées en la matière.

A l'inverse de certains fantasmes, tous les budgets relatifs à des événements, des déplacements internationaux sont scrupuleusement étudiés et arbitrés comme en témoigne le fait que nous n'étions pas cette année présents au Nautic à titre exceptionnel, ce qui a pu surprendre certains. D'un point de vue opérationnel, les solutions les moins coûteuses sont systématiquement retenues, notamment pour les déplacements afin de limiter au mieux les dépenses.

L'année dernière, je me désolais de la situation du Kitesurf en France et de l'incompatibilité de la position française avec la structuration internationale du Sport. Fort heureusement, le Ministère des Sports a fini par se ranger à notre vision et 2016 a donné lieu à d'intenses échanges entre la Fédération, le Ministère et la Fédération Internationale de Voile (World Sailing) qui nous a toujours soutenu sur ce dossier.

Soyons clairs, il ne s'agit pas d'émettre un quelconque jugement de valeur sur la qualité du travail fourni par la Fédération Française de Vol Libre et ses membres dans le développement du Kiteboard (nouvelle terminologie en France se calant sur la terminologie internationale). Le Kiteboard est une discipline de la Voile dans le monde entier, elle est à partir de maintenant une discipline de la Voile en France et donc déléguée à la FFVoile.

Nous allons ainsi accueillir les kiteboarders comme tous les autres pratiquants de voile en leur donnant les mêmes droits avec un esprit d'ouverture et de bienvenue le plus total. Une période de transition devra bien évidemment avoir lieu, mais d'ores et déjà d'intenses discussions avec les pratiquants de cette discipline se sont engagées afin de répondre à leurs attentes et développer au mieux la discipline au sein de notre grande famille de la voile. Je ne doute pas que cette intégration s'effectuera de la meilleure des manières et sera un succès.

## **II / Les nouveaux enjeux territoriaux**

### **La réforme des ligues régionales**

L'Assemblée Générale 2014 de la FFVoile s'était prononcée pour une réforme des ligues régionales de voile se calquant sur le nouveau découpage administratif des régions défini par le législateur, et ce avant le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

L'objectif stratégique de la réforme, qui anticipait les demandes du Ministère des Sports qui sont venues confirmer sa nécessité, tenait notamment dans le fait d'être tous collectivement en ordre de marche au plus tôt après les élections des nouveaux exécutifs régionaux qui ont eu lieu en 2015.

L'année 2016 a ainsi permis la mise en place de l'intégralité des fusions au sein des ligues concernées et les créations des nouvelles entités régionales. Nous sommes donc une des premières fédérations parfaitement en ordre de marche pour correspondre avec le nouveau découpage administratif régional et je ne peux que m'en féliciter. Les assemblées générales extraordinaires ont entériné les traités de fusion et les textes statutaires, et voté la composition des organes de direction transitoires qui seront confirmés à l'occasion du début d'année 2017 qui verra l'élection des nouveaux élus régionaux pour la prochaine olympiade.

Les élus du Bureau Exécutif, secondés par les services administratifs, ont parfaitement accompagné ces opérations de fusion. Nous avons ainsi fourni l'ensemble des modèles de documents et les protocoles pour réaliser les fusions et avons assisté et conseillé l'ensemble des ligues concernées qui nous en a fait la demande.

Je n'ai aucun doute sur le fait que les nouveaux élus régionaux en 2017 veilleront scrupuleusement à respecter l'équilibre de l'intégralité du territoire dont ils auront la charge et permettront ainsi une transition efficace permettant de solidifier notre pratique locale. Ces fusions peuvent faire peur à certains, mais les premières décisions montrent que tous les dirigeants régionaux ont parfaitement saisi la nécessité de prendre en compte l'intégralité des composantes des nouveaux territoires, avec leurs spécificités.

C'est dans cet esprit d'ouverture et de souplesse intellectuelle que résidera la réussite opérationnelle de ce nouveau découpage et l'efficacité des nouvelles structures.

### **L'ambition économique et touristique de la FFVoile**

En fin d'année 2015, en partenariat avec la Fédération Française des Ports de Plaisance et plusieurs fédérations sportives, la FFVoile avait lancé officiellement le Cluster « Tourisme Bleu » dans l'esprit de se doter d'une véritable plateforme de coopération entre les acteurs du mouvement sportif, la filière nautique, les destinations françaises et les instances régionales, nationales & européennes compétentes sur la question touristique.

En s'appuyant sur cet outil de structuration et de promotion de notre activité sous le prisme du Tourisme Bleu maritime, côtier, lacustre et fluvial, mais également sur la Confédération du Nautisme et de la Plaisance dont la FFVoile est membre, nous avons œuvré au cours de cette année 2016 pour que soit mieux reconnue et valorisée, à tous les niveaux, la contribution économique, environnementale et territoriale de la fédération et de ses acteurs locaux.

Il est incontestable que l'affirmation de cette ambition économique et touristique de la FFVoile suppose un travail de long-terme, a fortiori parce que d'une part, les activités nautiques ont été pendant longtemps les grandes oubliées de la stratégie touristique française et que d'autre part, la fédération est souvent perçue comme un acteur intervenant uniquement dans le champ sportif.

Dans ce contexte et pour pallier ces difficultés, nous avons décidé d'adopter une triple approche :

- Continuer à agir dans une logique partenariale en promouvant un pôle nautique d'excellence au niveau national et en encourageant les échanges avec les organismes locaux (office de tourisme, capitainerie, autres acteurs touristiques...), afin de concevoir des offres et produits nautiques intégrés et de favoriser l'émergence de « nouvelles destinations bleues » à travers des partenariats territoriaux à fortes valeurs ajoutées. Les actions et les initiatives développées quotidiennement au niveau de nos clubs constituent la pierre angulaire de notre activité économique.
- Poursuivre le développement de la stratégie européenne en s'inscrivant pleinement dans l'objectif de Croissance Bleue. C'est d'ailleurs dans cette perspective que plusieurs clubs ou Liges ont pu bénéficier en 2016 d'une assistance technique personnalisée pour le montage de dossiers européens afin d'accéder à de nouveaux financements.
- Développer une approche marketing plus ambitieuse permettant d'attester de notre capacité à développer des offres plus tendances, plus accessibles, plus éco-compatibles, plus solidaires et plus attractives.

### **III Marketing et Communication**

Tous les quatre ans, l'année des Jeux Olympiques, la valorisation de l'Equipe de France de Voile via la communication fédérale représente une priorité et un développement particulier. Mais il serait faux de dire que celle-ci se fait au détriment des autres sujets que nous mettons en place. Je ne vous ferai pas une liste exhaustive des différentes actions car ce serait trop long, mais, à travers quelques exemples, je souhaite vous démontrer la variété des sujets promus.

Concernant l'univers du Sport en Club, nous avons accompagné le forum « bateaux collectifs » organisé à Marseille, nous avons œuvré sur le lancement du Test Event de la Ligue Nationale de Voile, organisé le Top Club FFVoile qui a encore mis en avant deux beaux clubs, travaillé avec les organisateurs du Vendée Globe et le CDVoile de Vendée sur le village de l'événement et, lors du départ d'une autre course au large, la Transat AG2R La Mondiale, nous avons mis en place le Challenge Handivoile ;. Opération qui a cette année rencontré à nouveau un beau succès médiatique lors du Challenge qui associe coureurs de la transatlantique et régatiers à mobilité réduite, mais qui pour sa seconde édition a permis de développer le volet découverte de la voile pour de nombreuses personnes handicapées lors des baptêmes organisés à Concarneau. Depuis trois années, le volet handivoile est un axe que nous essayons de valoriser et nous nous satisfaisons que nos actions, en collaboration avec la commission dédiée à la FFVoile et un partenaire dédié, permettent l'accroissement du nombre de pratiquants dans ce domaine.

Chaque année les Championnats de France sont également un sujet que nous traitons avec attention. Ainsi, nous étions présents en 2016 sur 11 épreuves pour en assurer la promotion. Parmi elles, les 5 Championnats de France Jeunes restent une priorité. En effet, bien qu'il soit très intéressant de montrer la variété de nos pratiques (monotypes habitables, inter série voile légère et habitable....) et la dynamique qu'il en ressort dans l'animation de nos clubs, valoriser les compétitions de référence pour tous nos jeunes licenciés est un sujet pertinent et qui est très bien relayé via les réseaux sociaux et la communication digitale. De plus, il souligne le travail de formation de nos structures et celui d'accompagnement de nos Liges, ce qui est essentiel dans la mise en lumière du travail de fond accompli par vous tous. J'ajouterais à ce volet « compétition », deux épreuves internationales que sont la Sailing World Cup de Hyères et les Internationaux de Pornichet et que nous accompagnons également.

Concernant le Haut Niveau, les sujets sont multiples. Nous avons bien entendu en tête l'Equipe de France de Voile et celle de Funboard. Sujets auxquels il faut ajouter la promotion des délégations que nous traitons très régulièrement sur nos pages Facebook et sur notre site internet. Parmi celles-ci, la promotion de nos bleuets en fin d'année a été un succès sportif, bravo à eux, et également un succès sur notre page Facebook avec plus de 37 000 vues sur les vidéos publiées. Quand on se rappelle que Charline Picon avait été 4<sup>ème</sup> de cette compétition en 2002 ou que Camille Lecointre y avait remporté une médaille d'argent en 2003, promouvoir ces jeunes champions, c'est évoquer, nous l'espérons, nos médaillés olympiques de demain.

Comme je le disais en introduction, la promotion de l'Equipe de France de Voile en 2016 a été une priorité pour le Service Communication et Partenariat de la FFVoile. Nous avons mené de nombreuses opérations tout au long de l'année, avec l'objectif de faire connaître le plus possible nos sélectionnés avant les JO et créer une dynamique derrière notre équipe. Le lancement du concept de « supporters », nous a permis de créer dans notre réseau une association plus forte avec nos sélectionnés et une fierté de soutenir cette belle équipe. Les très bons résultats obtenus par nos sportifs pendant cette olympiade ont été exceptionnels, historiques. Cela nous a bien aidés dans tout ce que nous avons développé pour promouvoir cette équipe. Que nos actions soient destinées à mobiliser notre réseau, faire connaître nos sélectionnés au grand public comme lors du Tour de France à la Voile ou bien sensibiliser la presse en y associant à chaque fois nos partenaires, elles ont toutes remplies leurs objectifs. Pendant les JO, les médailles, les retransmissions en direct sur France Télévision, Canal + et le travail de nos collaborateurs sur place nous ont permis d'atteindre une résonance que nous n'avions jamais connue. Je ne citerai qu'un seul chiffre, celui des 4875 « retombées presse », soit 4000 de plus qu'en 2015 qui avait été déjà une très belle année pour nous. Je finirai ce paragraphe en vous indiquant que notre communication ne s'est pas arrêtée à la fin août et que bien au contraire nous avons poursuivi en septembre avec une campagne intitulée « les victoires commencent dans les clubs » ayant pour objectif de valoriser nos médaillés et notre réseau de clubs. Promotion que nous avons poursuivie lors du départ du Vendée Globe en association avec l'événement et le futur vainqueur, Armel Le Cléach. Nos médaillés, et particulièrement notre championne olympique, ont fait la promotion de notre sport et de leurs résultats lors de multiples occasions médiatiques ou événementielles. Charline termine l'année sur une autre belle distinction, le titre de Marin de l'Année lors de la Soirée des Champions, événement que nous organisons annuellement.

Comme vous le savez, les activités de nos clubs ne se limitent pas uniquement à la pratique sportive. La pratique de notre discipline comporte également un volet loisir très important. Nous promovons plusieurs offres tel que le réseau des Ecoles Françaises de Voile, celui des Points Location ou bien celui des coaches plaisance. Derrière ces différents labels nous avons tout un panel d'offres diverses que nous valorisons. C'est ainsi que nous avons poursuivi notre travail entamé en collaboration avec le département développement de constitution de vidéos de présentation des offres qui fonctionnent très bien lors de leur publication. Avec une agence dédiée, nous avons lancé une promotion sur internet du site [efvoile.fr](http://efvoile.fr). Cette campagne internet de « native ads » nous a permis d'afficher sur des sites ciblés de qualités plus de 1,2 millions de fois la marque Ecole Française de Voile et d'accroître la fréquentation du site internet. Cette hausse de fréquentation nous a notamment permis de quasiment doubler le chiffre d'affaire de [fairedelavoile.fr](http://fairedelavoile.fr) sur la période juin, juillet et août. Nous poursuivrons en 2017 la promotion du réseau via des actions digitales car elles correspondent bien à la promotion d'offres de loisirs.

Au-delà des axes et des actions de communication, nous avons continué à développer nos outils, ainsi le site de la FFVoile est devenu « responsive » avec une nouvelle page d'accueil plus axée vers le grand public. Notre site média s'est également développé pour proposer toujours plus de contenus, nous avons franchi la barre des 10 000 « fans » sur twitter et nous approchons celle des 30 000 sur notre page Facebook. Je ne m'attarderai pas sur ce point et je finirai en évoquant les partenaires de la FFVoile. Pour nous et pour l'ensemble de la Fédération, le renouvellement du contrat de partenariat avec la Banque Populaire est une très belle réussite. En effet, il démontre la fiabilité et la valeur de la FFVoile dans ce domaine. Les discussions ont été nombreuses, longues mais elles s'appuyaient toujours sur un bilan solide avec une volonté commune de poursuivre ensemble afin d'accompagner le développement de notre sport. Merci à eux pour ce nouvel engagement. La belle image de notre sport, de la Fédération, les très bons résultats de nos délégations vont je l'espère nous permettre d'annoncer de nouveaux partenariats dans les mois à venir.

Je finirai par des remerciements à l'attention de nos partenaires qui nous aident à promouvoir notre sport. Merci donc à notre Ministère de tutelle, à la Banque Populaire, la Marine Nationale, Marinepool, la Mutuelle des Sportifs, Yamaha Marine, Julbo, Sunsail, Marlow, Adrena et Actimar. Et merci à tous qui faites la promotion de notre sport, la voile.

#### **IV Conclusion de l'année 2016**

L'année 2016 a permis à la FFVoile de poursuivre son ambition d'être une administration efficace au service de ses membres notamment par :

- la poursuite de notre travail de lobbying afin de veiller à la préservation des intérêts des clubs et des pratiquants qui a permis l'accueil du Kiteboard au sein de la famille de la voile,
- la mise en place effective de la réforme territoriale de nos ligues régionales,
- la poursuite de l'amélioration opérationnelle de nos procédures administratives.

Je souhaite en cette fin de mandature remercier vivement et chaleureusement l'équipe de la Fédération, qu'elle soit administrative ou sportive, pour le travail d'accompagnement quotidien qu'elle réalise. Je tiens également à remercier pour leur investissement et leur dévouement nos directeurs, Eric MARLIOT et Jacques CATHELIN, les directeurs administratifs adjoints, Catherine LEMOINE, Bernard DAVID, ainsi que Guillaume CHIELLINO, Directeur de l'Equipe de France.

J'ai une pensée particulière pour les salariés, plus particulièrement celles et ceux affectés à la Vie Fédérale, pôle géré par Virginie TOUZEAU, qui veille au bon fonctionnement de notre fédération dans tous ses aspects logistiques et administratifs, notamment dans le lien avec les ligues, CDVoile et Clubs. Sans eux, notre travail et mission d'élu seraient difficiles à concrétiser.

**INFORMATIQUE**

*Jean-Michel SOYEZ*

Nous sommes aux côtés des autres services pour les soutenir dans leurs actions quotidiennes : remise des titres fédéraux, gestion financière, collecte des labels et édition des chiffres clés, fonctionnement de la boutique FFVoile, promotion des offres des Clubs via [FaireDeLaVoile.fr](http://FaireDeLaVoile.fr), diffusion de photos et vidéos via [media.ffvoile.fr](http://media.ffvoile.fr), établissement du calendrier des compétitions et calculs des classements nationaux, édition des diplômes, gestion des calendriers d'arbitrage nationaux et régionaux, inscription sur les listes de haut niveau, suivi des sportifs de haut niveau et sportifs à potentiel, calcul des pouvoirs des votants à l'Assemblée Générale, etc...

En plus de ces actions spécifiques à chaque secteur, le service informatique assure des fonctionnalités plus générales comme : garantie d'un poste de travail efficient, accès à l'internet, système de fichiers centralisé et sauvegardé, accès à des environnements collaboratifs, gestion du courrier électronique et des calendriers partagés, entretien et évolution de la base de données fédérale.

Enfin, nous assurons l'aide dispensée aux structures et aux différentes entités fédérales pour l'utilisation des outils informatiques.

Le service assure également la coordination/assistance informatique sur les épreuves majeures de la FFVoile : SWC Hyères et Championnats de France.

Les actions réalisées cette année sont essentiellement centrées sur l'exploitation des solutions existantes : 1 500 programmes fonctionnent quotidiennement sur le WEB et en interne. Ils s'appuient sur une base de données SQL Server, un serveur WEB Microsoft.

Les évolutions logicielles majeures :

- Fusion des Liges pour répondre au nouveau découpage régional
- Collecte des certificats médicaux des licenciés par le Club ou le licencié avec catégorisation de son aptitude médicale : Adhésion, Pratiquant ou Compétition.
- Mise en place d'une solution de sauvegarde déportée hors les murs
- Dématérialisation des livrets de formation
- Paiement en ligne à partir de la boutique Club FFVoile
- Edification d'une solution éducative virtuelle en ligne ([spiral.ffvoile.fr](http://spiral.ffvoile.fr))
- Migration vers Office 365 (gain de sécurité, amélioration de l'itinérance des utilisateurs, diminution de la maintenance).

Les évolutions des informations :

- Sécurité : audit de nos serveurs et protection des accès aux machines : durcissement des mots de passe
- Fusion des Liges pour répondre à la nouvelle régionalisation
- Modélisation et restitution d'analyses des données du SI FFVoile (Business Intelligence)
- Statistiques Hommes / Femmes : généralisation
- Mise en place de la Distinction Club Compétition
- Création d'un serveur de formation
- Ouverture de la vente de licence par l'utilisation des Web Services
- Informatisation des certificats ISAF Premiers Secours en mer et Formation Médicale Habitable
- Changement de fournisseur d'emailing.

Le parc informatique fédéral est constitué de :

- Dispositif de virtualisation : 2 serveurs hôtes avec 1 SAN (équipement de Stockage) et un serveur de sauvegarde
- Un dispositif de reprise d'activité (PRA)
- 30 serveurs virtuels
- 55 portables
- 15 postes de travail fixes
- 30 téléphones mobiles

- 25 tablettes destinées aux opérations de terrain.

La charge de bon fonctionnement de l'ensemble du périmètre fonctionnel de notre service est aujourd'hui le suivant :

- ✓ Délivrance des 290 000 titres fédéraux par les clubs
- ✓ Gestion d'un flux financier de 10 M€ réparti sur environ 300 000 mouvements comptables, encours club et compensation bancaire SEPA
- ✓ Suivi Individuel du Sportif constituant l'outil d'analyse de performance et de détection
- ✓ Gestion des 2 250 utilisateurs et ayants droits
- ✓ Calcul et édition des tableaux de synthèse, décompte des titres fédéraux par clubs, CDVoile et Ligues
- ✓ Production du décompte des voix et pouvoirs de vote aux assemblées générales
- ✓ Etablissement du calendrier sportif des 9 300 épreuves regroupées en 4 700 compétitions
- ✓ Mise à disposition du logiciel FReg de classement de régates et des fichiers associés
- ✓ Réception et traitements des 5 300 résultats d'épreuves
- ✓ Etablissement des classements nationaux des 80 classes, des clubs, de la FFVoile
- ✓ Etablissement du calendrier d'arbitrage national et régional : gestion des 9 200 vœux et désignation des arbitres sur 3200 Compétitions avec expédition des plannings aux 515 clubs organisateurs et 1 300 arbitres
- ✓ Etablissements des chiffres clés via les labels : recensement des services proposés par les clubs, des ressources humaines, matérielles et financières
- ✓ Constitution des listes des sportifs de haut niveau, avec candidatures saisies par les sportifs, consolidation médicale, validation par la DTN et transmission puis synchronisation avec le Ministère
- ✓ Gestion des 650 candidats à la qualification d'Assistant Moniteur de Voile, et transmission des diplômes à la Commission Paritaire Nationale (CPNEF)
- ✓ Gestion des nomenclatures : bateaux, rating, structures, catégories, ...
- ✓ Suivi de la gestion FFVoile et de la convention d'objectifs : aide à la gestion au quotidien par synthèse et consolidation des 14 000 mouvements de la comptabilité fédérale
- ✓ Serveur Média, au cours de l'année 2016 :
  - Vidéo : 820 000 visionnages, 266 nouveaux ajouts pour un total de 3 100 vidéos.
  - Photos : 1 500 000 visionnages, 11 000 nouveaux ajouts pour un total de 42 000 photos.
- ✓ OSIRIS : 2 200 demandes traitées pour 1 650 certificats octroyés.

A cela, ajoutons les opérations quotidiennes :

- la gestion des emails
- interrogations de la base de données pour les besoins de statistiques des services fédéraux
- mise à disposition d'outils de collaboration : conférences en ligne, partage de documents
- des sites Internet de la FFVoile (hébergement, noms de domaine, conception, maintenance, ...)
- du site WEB de la FFVoile
- des 100 postes de travail de la FFVoile
- de l'interconnexion à l'Internet (filaire et Wifi)
- la protection contre les malveillances
- les sauvegardes diverses et variées
- l'assistance aux utilisateurs : cadres techniques, ligues, CDVoile, clubs, etc...
- l'assurance de l'environnement de travail sur le siège (vidéoprojecteurs, copieurs, téléphones, périphériques informatiques).

La base de données FFVoile est constituée d'environ 11 000 champs d'information répartis dans 500 tables, régis par 250 programmes SQL, tandis que 1 600 programmes génèrent automatiquement les pages sur l'internet.

Cet énoncé à la Prévert ne liste que les principales actions qui sont mises en œuvre par l'équipe qui s'occupe activement de ce Système d'Informations, des serveurs (maintenant virtuels) qui l'hébergent et l'exploitent, et des personnels qui l'utilisent.

Cette équipe est constituée de :

- Jean-Michel SOYEZ, dont le rôle est de présider aux destinées de ce système
- Philippe LEGRAND, responsable des Systèmes d'Information
  - anime son service
  - administre l'ensemble des logiciels fédéraux
  - administre la base de données
  - veille au bon déroulement des projets informatiques.

- Julien MARTIN, responsable de projets, se charge
  - d'analyser les besoins exprimés
  - de développer les solutions logicielles adaptées
  - de surveiller l'exploitation de nos informations.
- Ilango BALA, chargé de
  - toute l'infrastructure matérielle informatique et téléphonie
  - de la relation avec les fournisseurs
  - de l'exécution budgétaire
  - de l'assistance aux utilisateurs.
- Alexandra BERNERON chargé de
  - d'assister les utilisateurs dans leur quotidien informatique
  - d'assister les clubs dans leurs diverses opérations de gestion sportive ou administrative
  - formaliser les anomalies pour une prise en charge rapide par les responsables d'application.
- Claire FAVILLIER n'est pas rattachée au service informatique. Son rôle de Webmaster la rend très proche de nous. C'est elle qui participe activement à la vie de nos sites fédéraux ([www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr), <http://espaces.ffvoile.fr>, <http://evenements.ffvoile.fr>, [www.fairedelavoile.fr](http://www.fairedelavoile.fr), etc...)

Le fait remarquable de l'année 2016 est la validation du bilan de la convention d'objectifs (CO) 2015 et la reconduction du budget de la CO avec une aide exceptionnelle de 100 000€ pour faire face aux difficultés particulière d'hébergement aux JO de RIO. Concernant les cadres techniques, la FFVoile a été impactée par une mesure de réduction des dépenses publiques qui a conduit à la perte d'un poste de CTS, ramenant l'effectif cible à 63 postes au total (CTS et contrats de préparation olympique). Au final, l'effectif était exceptionnellement ramené à 64 avec une mise à disposition d'un cadre pour l'association Team France, mais celle-ci ne modifie pas l'effectif cible de 63 cadres. Cet effectif abaissé de cadres techniques obligeait à quelques contorsions au niveau des remplacements ou des attentes de renfort dans quelques territoires, au moment où les fusions de ligue s'opéraient, réclamant des renforts techniques.

La définition de la politique générale FFVoile validée en Assemblée générale de mars 2013, a permis un démarrage de l'olympiade autour d'objectifs clairement énoncés. Cette politique générale de la fédération se résume en trois mots : **accessibilité** aux pratiques, **adhésion** aux clubs et **performances** de haut niveau. Les indicateurs de réussite de cette politique étaient d'un côté, l'augmentation du nombre de licences et de l'autre, la présence française sur les podiums internationaux, en particulier lors des jeux olympiques de RIO en 2016. Autrement dit, une contribution au rayonnement international de la France et une contribution à la cohésion sociale au sein du pays.

Parmi les objectifs partagés poursuivis par la FFVoile, il faut souligner la contribution aux priorités ministérielles qui touchait essentiellement à l'accessibilité des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre de nos concitoyens avec des publics prioritairement ciblés que sont les féminines, les personnes atteintes d'un handicap et les résidents dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Ce ciblage correspond aux publics identifiés comme ayant un moindre accès que la moyenne des français aux activités proposées par les clubs affiliés aux fédérations sportives et aux installations sportives en général.

En conséquence pour 2016, une partie des moyens reconduits à hauteur de ceux octroyés en 2015, ont été en partie ciblés vers un plan « citoyen du sport ». Autrement dit, une contribution du sport et en son sein, de la voile, aux efforts d'intégration des publics issus des zones sensibles, urbaines comme rurales. L'accès à la pratique des APS et l'adhésion à un club sportif sont jugés comme des facilitateurs d'intégration sociale et des indicateurs de lutte contre l'exclusion et les discriminations. Ce plan s'exprimait pour la FFVoile par quelques actions vers les publics scolarisés et le développement d'emplois citoyens.

Les **publics en zone sensibles** ont fait l'objet de quelques actions ciblées, notamment via une convention signée entre la fédération et les ministères de l'éducation nationale et des sports. Des actions remarquables ont été engagées dans ce cadre en Corse par Henri GIRAUD sous l'égide de José MARAJO et par ailleurs avec Jean-Michel HERVIEU en Pays de Loire.

L'accueil des **publics en situation de handicap** a été très largement atteint avec plus d'une centaine de clubs et des compétitions, tantôt dédiées, tantôt mixtes, mêlant les publics valides et handi, le tout sous l'égide de Bernard PORTE et la coordination d'Henri GIRAUD.

De même, une partie du soutien du ministère allait vers le « plan de féminisation », lequel mérite encore d'être développé et consolidé. Les **publics féminins** ont fait l'objet d'une sensibilisation qui, bien marquée dans certains domaines (arbitrage avec Corinne AULNETTE et la CCA, voile légère, ...), reste encore à amplifier lors des prochaines années.

**Les résultats en termes d'augmentation des licences**, bien que n'étant pas au rendez-vous, ont fait l'objet d'une sensibilisation renforcée destinée à l'ensemble des cadres techniques sportifs (CTS) et fédéraux (CTF) lors du colloque national annuel qui s'est déroulé à TROYES en octobre 2017.

A cette fin, la direction technique nationale a développé, avec l'apport de l'ensemble des conseillers techniques nationaux (CTN), placés à cette fin sous la coordination de José MARAJO, DTN

adjoint, avec l'appui de Philippe LEGRAND, CTN chargé de la digitalisation, un outil très pertinent et très puissant d'analyse des flux de licences : le « **tableau de bord adaptatif du CT** ».

La **formation des cadres** a vu la mise en place d'outils numérisés sous la double impulsion de Pascal CHAULLET pour la formation des entraîneurs et des cadres techniques (préparation physique, foils, coaching,...) et de Sylvie LASSEAUX et Jean-Michel HERVIEU pour la formation des formateurs de moniteurs. Des formations professionnelles continues ont été proposées à l'ensemble des cadres techniques qui en bénéficient en fonction de leur intérêt professionnel, de l'intérêt du service et des disponibilités professionnelles. La FFVoile reste parmi les fédérations sportives nationales prouvant un réel intérêt au perfectionnement de ces cadres, notamment en fonction d'entraîneur.

Le **haut niveau olympique**, sous la brillante coordination de Guillaume CHIELLINO, fait l'objet d'un bilan spécifique pour toute la durée de la préparation olympique.

Le département **habitable**, placé sous la coordination très active de Marc BOUVET, avec Bastien BOUCHARD et l'appui régulier de Baptiste MEYER-DIEU, a accompagné ces orientations dans le secteur des bateaux à équipages. Le département voile légère, sous la coordination d'Henri GIRAUD, a vu l'implication grandissante de Didier FLAMME pour le pilotage de l'équipe de France (EdF) de **Funboard**, avec l'appui régulier de Stéphane KRAUSE (EdF et relève).

L'année 2016 visait concomitamment deux objectifs majeurs : les podiums lors des JO de Rio 2016 et l'engagement des CTS au soutien des processus de fusion des ligues régionales de voile, en soutien technique aux équipes de gouvernance transitoirement mises sur pied jusqu'aux élections de 2017.

Au total, la direction technique, composée de soixante-trois cadres techniques, appuyés d'une quarantaine de cadres fédéraux avec l'accord de leurs employeurs de ligue, visait toujours pour 2017 les performances suivantes :

- franchir le seuil des 300 000 licences dont 100 000 féminines et 55 000 jeunes de 14 à 20 ans d'ici à 2017 (objectif légèrement en retrait),

- ramener, sur la durée de l'olympiade 2013 – 2016 un nombre maximum de titres et de podiums lors des épreuves internationales majeures (objectifs largement atteint).

L'ensemble des cadres techniques nationaux a fortement contribué, par la rigueur et l'efficacité déployées, aux bons résultats d'ensemble de la FFVoile et le DTN tient ici à les remercier tous.

Les lettres de mission de l'ensemble des cadres techniques sportifs feront l'objet d'une mise en adéquation avec la politique de la FFVoile à l'issue des élections, intégrant les délégations obtenues début 2017 par la FFVoile pour le kite board et le paravoile.

### HAUT NIVEAU

*Claire FOUNTAINE - Jacques CATHELINÉAU*

#### **BILAN DU HAUT NIVEAU 2013 - 2016**

##### **Structuration du Haut Niveau de la FFVoile**

La responsabilité politique du haut niveau globalisé, a été confié durant cette olympiade 2013–2016 par le président Jean-Pierre CHAMPION à Claire FOUNTAINE, présidente de la **commission du haut niveau** de la Fédération française de voile (FFVoile), associée à cette fin à Henry BACCHINI, qui préside la sous-commission HN habitable, Jean-Pierre CHURET qui préside la sous-commission HN Funboard ainsi que le médecin de l'équipe de France, Olivier CASTAGNA. Deux administrateurs de la FFVoile complétaient cette composition, Serge RAPHALEN et Nicolas HENARD.

**L'équipe de France (EdF) de voile olympique** a obtenu les excellents résultats présentés dans ce rapport d'activité. Au plan technique, elle était pilotée par Guillaume CHIPELLINO son directeur, assisté notamment de Lionel COTTIN, chargé de la cellule logistique et média, et de Laurence DELAINE, assistante du haut niveau. José MARAJO, DTN adjoint en charge des clubs et des territoires, épaulait Guillaume CHIPELLINO pour le **suivi socio-professionnel des SHN**. **Le dispositif France Jeunes (DFJ)** pour les séries olympiques était coordonné par Cédric LEROY, qui assistait également le directeur technique national (DTN) pour l'ensemble du **parcours d'excellence sportive**, en particulier pour le suivi et le pilotage des pôles France Voile. Pour l'Inshore par Marc BOUVET et pour le Funboard par Didier FLAMME complétaient la coordination, ce dernier coordonnant aussi **l'équipe de France de Funboard**. **Le dispositif Bleuets** était coordonné par Loïc BILLON qui assistait également le directeur technique national (DTN) pour l'ensemble du **parcours d'excellence sportive (PES)**, en particulier la mise en liste des sportifs de haut niveau (SHN) et des Espoirs et la coordination des pôles espoirs. **Le dispositif national de la détection**, commun à la voile olympique, à l'Inshore et au funboard, était coordonné par Baptiste MEYER-DIEU. Chacun de ces dispositifs disposait d'une **équipe d'entraîneurs nationaux ou référents** particulièrement compétents et impliqués.

Jacques CATHELINÉAU, DTN, supervisait l'ensemble et s'attachait particulièrement à la cohérence des buts et à l'harmonisation des efforts vers la haute performance. Il convient de souligner l'harmonie qui a régné pendant toute l'olympiade au sein du **parcours d'excellence sportive (PES)** de la FFVoile entre les équipes de France, le dispositif France Jeunes et le dispositif Bleuets et les pôles, y compris lorsque l'ensemble de ses dispositifs était placé sous contrainte de moyens. Il faut ici saluer et remercier pour leurs efforts l'ensemble des cadres techniques qui ont contribué à la réussite de ces dispositifs au service de la performance, sans oublier les entraîneurs de clubs, à la source des vocations sportives pour le haut niveau et premiers contributeurs des bases de compétences pour la performance de haut niveau.

En effet, les structures d'accueil de ces dispositifs sont en premier lieu les **clubs**, les ligues et leur **pôle espoir (PE)** lorsqu'elles en disposent, ainsi que la Fédération et ses **pôles France (PF)** : en voile olympique BREST, LA ROCHELLE et MARSEILLE, PAYS DE LOIRE en pôle France jeunes et « Pôle France FINISTÈRE Course au large » dans le domaine de la course au large. L'appui de l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN) au sein des cellules ressources d'accompagnement de la performance de haut niveau de la FFVoile mérite d'être souligné dans les domaines de la performance des engins et de l'exploitation du plan d'eau de RIO.

Il faut particulièrement souligner l'importance de l'accompagnement des clubs pour faciliter le passage des jeunes coureurs sur les séries d'accès au haut niveau. C'est toujours une transition délicate. Elle ne peut efficacement se réaliser sans **un fort accompagnement des clubs**, non seulement financier mais aussi et surtout au niveau de la présence et du suivi pour que les sportives et les sportifs qui s'engagent dans la voie du haut niveau puissent réussir ce passage toujours délicat et éviter ainsi de sortir prématurément des dispositifs de haut niveau de la FFVoile. On constatera que le club joue un rôle essentiel et quotidien auprès des jeunes, surtout après leur entrée en pôle. Le DTN rappelle fréquemment l'importance de conserver **le lien avec le club** tout au long du parcours d'excellence sportive et jusqu'au plus haut niveau. C'est la raison pour laquelle il a tenu depuis le début

de l'olympiade à voir mentionner obligatoirement le club de rattachement lors de l'annonce des podiums de tout niveau.

## Objectifs et moyens du haut niveau

L'objectif premier du haut niveau restait aussi simple à édicter qu'il se révélait difficile à réaliser. Il s'agissait de **contribuer au rayonnement international de la France** avec des résultats sportifs pour la voile française au plus haut niveau international. Cet objectif visait prioritairement la **recherche de titres et de podiums**. Et comme le montrent les résultats, l'équipe de France de voile olympique est montée crescendo en résultats, 2014 était un cru exceptionnel, 2015 consolidait ce mouvement vers la performance pour aboutir en 2016 à la consécration olympique.

La sélection olympique a débuté dès l'année 2015 par la mise en action du **comité de sélection** composé de la Vice-présidente chargée du haut niveau, du DTN et du directeur de l'équipe de France de voile olympique. Cette période de sélection s'est poursuivie au premier trimestre 2016 et verra l'annonce officielle de la délégation olympique française au mois d'avril 2016.

De ce fait, la mise en œuvre du **programme d'accès au haut niveau (PAHN)**, rendu obligatoire par la convention d'objectifs, a été accélérée. Le dispositif national de la détection s'affinait et le dispositif Bleuets prenait ses marques pour un complet déploiement dès 2015. La détection fixait des cibles précises qui restent encore d'actualité : en priorité, les féminines et les grands gabarits, mais également les bons « touchés de barre », les bons « glisseurs », les bons régatiers et les « gagners ». Le dispositif Bleuets voyait ses objectifs précisés avec les podiums aux championnats de référence, mondial jeunes ISAF, Eurosaf et Jeux olympiques de la jeunesse en 2014. La finalité du dispositif Bleuets reste de former un maximum de moins de 19 ans en séries d'accès olympiques et Funboard (moins de 26 ans en Inshore et course au large), afin de faciliter leur accès au haut niveau avec une solide formation sportive et de régatier, ainsi que de chef de projet, indispensable pour la course au large. Les conditions d'entrée en pôle ont fait l'objet d'une réorientation autour de la performance et d'une définition affinée des potentiels s'appuyant sur l'analyse des vitesses de progression et le résultat de tests. Un travail important a été mené sur les tests d'entrée ainsi que leur mise en œuvre harmonisée au plan national. De même, les dispositions de protection de la santé des SHN ont fait l'objet d'une attention particulièrement renforcée, en lien permanent avec la commission médicale de la FFVoile et du médecin de l'équipe de France.

En tout, ce sont 378 inscrits en liste SHN et espoirs (dont une centaine de sportives) du ministère chargé des sports à partir de critères de performance resserrés depuis 2013.

### LISTES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET ESPOIRS 2017

CATEGORIES	NBRE TOTAL	Dont NBRE de FEMMES	Voile OLYMPIQUE & FunBoard	Course au large et INSHORE
ELITE	43	10	26	17
SENIOR	74	15	35	38
JEUNE	85	26	65	20
ESPOIR	137	45	112	25
Part. d'ENTRAINEMENT	37	11	36	1
RECONVERSION	2	1	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>378</b>	<b>108</b>	<b>276</b>	<b>101</b>

Enfin, sous l'incitation du ministre chargé des sports, monsieur Thierry BRAILLARD, particulièrement attaché au suivi socioprofessionnel des sportifs de haut niveau, la direction technique de la FFVoile a accentué ses efforts pour offrir à l'élite des conditions de vie correctes, compatibles avec une pratique du haut niveau, notamment grâce au « pacte de performance » du ministère dont ont bénéficié une quinzaine d'Elite en équipe de France et sélectionnés pour Rio, avec plusieurs contrats de mécénat avec une entreprise. Trente SHN ont bénéficié d'un emploi aménagé (CIP ou emploi public) dont 3 en reconversion (haut niveau habitable), 2 en Funboard et 25 en Equipe de France de voile olympique (cf. tableau détaillé). De même, une trentaine de sportifs de haut niveau ont bénéficié d'une aide à la formation professionnelle.

Durant l'olympiade, un total de 105 SHN dont 33 féminines ont bénéficié d'une aide de la FFVoile (aides personnalisées en compensation d'un manque à gagner professionnel, bourses pour

matériel sportif et bourses formation). Il s'agit en priorité des sportives et sportifs classé(e)s en catégorie Elite, voire Seniors. Parmi ceux-ci, une vingtaine bénéficie soit d'une convention d'insertion professionnelle (CIP), soit d'un emploi public aménagé (dont 10 au sein de la Défense nationale et 3 professeurs de sport ou des écoles).

La logique de performance trouve également à s'exprimer lors du recrutement en pôle qui aura vu dès 2015 une complète harmonisation nationale du niveau et des procédures de recrutement. A noter que l'outil de **suivi individuel des sportifs** (SIS) ainsi que l'outil de **surveillance médicale réglementaire** (SMR) appelé **Livret du sportif partagé** (LSP), ont tous les deux été finalisé, au point qu'ils deviennent déjà des références pour d'autres fédérations sportives. L'ensemble des SHN et des Espoirs y sont engagés dans le haut niveau y sont référencés pour un meilleur suivi longitudinal. Une centaine de potentiels non listés les ont rejoints dès 2015.

L'ensemble des dispositifs et des structures du haut niveau ont fait l'objet d'une évaluation, simultanément au bilan de la préparation olympique et de l'équipe de France de voile olympique. Ce ne sont pas seulement les sportifs qui ont été évalués à cette occasion mais l'ensemble des équipes d'entraîneurs et des dispositifs fédéraux. Des mesures correctives sont d'ores et déjà envisagées dans les domaines où elles ont été jugées utiles. Certaines orientations sont conservées, d'autres consolidées, d'autres encore font l'objet de propositions d'améliorations, lesquelles seront proposées à la nouvelle équipe de gouvernance de la FFVoile.

### **Résultats haut niveau olympique 2013-2016**

Les résultats de l'olympiade restent les meilleurs de longue date :

- **3 podiums olympiques à RIO dont un titre**, meilleur bilan depuis les JO de 1992 ;
- **16 podiums mondiaux dont 8 titres**, meilleur bilan de notre histoire ;
- **des podiums mondiaux dans 9 séries olympiques sur 10**, dont des titres mondiaux dans 4 séries ;
- **les 10 séries sélectionnées aux JO de RIO**, dont 8 finalistes.

La recherche de transversalité et le haut niveau globalisé constituent toujours une méthode préconisée de développement des compétences sportives de haut niveau. Cela inclut d'analyser les performances comme le résultat d'une somme d'efforts convergents, de clubs, d'entraîneurs successifs, de ligues, de pôles, de pratiques diversifiées en voile olympique, en Habitable, en Funboard, qui tous contribuent à la performance ultime. C'est en tout cas l'esprit dans lequel ont travaillé les acteurs au sein de la commission du haut niveau.

C'est pourquoi la FFVoile tient ici à féliciter toutes les sportives et tous les sportifs pour leurs excellents résultats ainsi que l'encadrement qui a su les accompagner vers la performance optimale et en tout premier lieu Guillaume CHIELLINO, directeur de l'équipe de France, les entraîneurs nationaux, plus particulièrement Cédric LEROY, entraîneur de Charline PICON, médaillée d'or aux JO de RIO (RSX Femmes), Stéphane JAOUEN, entraîneur de Pierre LE COQ, médaillé de bronze aux JO de RIO (RSX Hommes) et Gildas PHILIPPE, entraîneur de Camille LECOINTRE et Hélène DEFRANCE, médaillées de bronze aux JO de RIO (470 femmes), ainsi que l'ensemble des accompagnateurs de la performance, médical, contributrices et contributeurs des cellules ressources. Une mention spéciale pour Franck CITEAU, entraîneur de Billy BESSON et Marie RIOU, consécutivement 4 fois champions du monde de Nacra 17 durant l'olympiade. Une pensée également pour Julien BOMTEMPS sacré champion du monde en RS-X pour la 3<sup>ème</sup> fois en 2014, relayé en 2015 par le titre mondial de Pierre LE COQ et Charline PICON, championne du monde 2014 en RS-X après une très belle saison qui l'avait vu consacrée championne d'Europe. Citons enfin les deux médailles d'argent de Jean-Baptiste BERNAZ en laser et de Jonathan LOBERT en FINN respectivement aux championnats du monde 2015 et 2016. Et plus récemment, le titre européen 2016 pour Thomas GOYARD, déjà 3<sup>ème</sup> sur le podium mondial à Santander en 2014.

A toutes et tous, nos plus vives félicitations, lesquelles s'adressent à l'ensemble des entraîneurs olympiques, funboard et Inshore qui ont conduit aux résultats qu'auront également le plaisir de vous présenter les départements voile légère et habitable de la FFVoile.

**HAUT NIVEAU FUNBAORD**

Cette mandature a été marquée par une domination de l'Equipe de France Funboard.

Depuis 2013 la France est 1<sup>ère</sup> Nation au classement PWA. Ce classement regroupe les disciplines Slalom, Vagues et Free Style Femmes et Hommes.

Cette satisfaction de la performance de l'Equipe de France de Funboard est complétée par de très bonnes performances individuelles.

La personnalité et les performances exceptionnelles d'Antoine Albeau (23 titres de Champion du Monde, record mondial de Vitesse en Planche) ont été une locomotive qui a fait émerger de jeunes champions.

2014 est une année exceptionnelle où nous sommes présents sur tous les podiums avec un triplé en Slalom.

2016 est marqué par le rendez-vous de Bercy avec l'Indoor de France, retour du Funboard au cœur de la cité et d'un public citoyen enthousiaste.

Avant de se mesurer sur le circuit PWA, circuit professionnel, nos jeunes se confrontent sur le circuit IFCA où nous retrouvons nos espoirs. Circuit IFCA qui nous apporte aussi de belles satisfactions, confirmation que notre structuration fédérale est performante.

**❖ 2013**

Championne du Monde Slalom PWA	Delphine COUSIN
Vice-championne du Monde Slalom PWA	Valerie ARRIGHETI
Champion du Monde Slalom PWA	Antoine ALBEAU
3 <sup>ème</sup> championnat du Monde Slalom PWA	Julien QUENTEL
3 <sup>ème</sup> championnat du Monde Slalom IFCA	Bernard THIBAUT
Vice-champion du Monde Slalom IFCA	Simon JACQUIER

**❖ 2014**

Championne du Monde Slalom PWA	Delphine COUSIN
3 <sup>ème</sup> Femme championnat du Monde Slalom PWA	Marion MORTEFON
3 <sup>ème</sup> Femme championnat du Monde Vague PWA	Alice ARUTKIN
Champion du Monde Slalom PWA	Antoine ALBEAU
Champion du Monde Vague PWA	Thomas TRAVERSA
Vice-champion du Monde Slalom PWA	MOSSILMANI
3 <sup>ème</sup> championnat du Monde Slalom PWA	Pierre MORTEFON
Champion du Monde Slalom IFCA	Nicolas GUYARD

**❖ 2015**

Vice-championne du Monde Slalom PWA	Pierre MORTEFON
Champion du Monde Slalom PWA	Antoine ALBEAU
Vice-champion du Monde Slalom PWA	Delphine COUSIN
Champion du Monde Slalom IFCA	Nicolas GUYARD

**❖ 2016**

3 <sup>ème</sup> Femme championnat du Monde Slalom PWA	Delphine COUSIN
Vice-champion du Monde Slalom PWA	Pierre MORTEFON
Champion du Monde Slalom IFCA	Nicolas GUYARD

Cette équipe fonctionne avec une structure réduite et l'appui de la commission médicale. Ces championnats PWA ou IFCA rassemblent entre 20 et 28 nations de 5 continents différents. Le Funboard pratique spectaculaire et colorée fait partie de la vitrine moderne de la voile.

#### 1- Activité :

Le Match Racing connaît pour la 1<sup>ère</sup> année une grande décroissance au niveau des pratiquants. Environ 100 personnes de moins par rapport à 2015.

Les sélectives pour le Championnat de France ont connu un succès moindre par rapport aux autres années. Cependant, le Championnat de France a été un vrai succès.

D'autre part, le Championnat de France Féminin a réuni, quant à lui, 9 équipages à La Rochelle. Un très bon cru, avec des olympiques de Rio, et de nouvelles générations. Pernelle Michon s'est imposée avec son équipage. Le Championnat de France tombait en même temps qu'une épreuve internationale féminine, c'est pourquoi les 2 équipages leader français Anne Claire Le Berre et Pauline Courtois étaient absentes.

Le Championnat de France Espoirs continue à faire le plein avec 10 équipages sélectionnés dans les 4 façades maritimes (Manche, Bretagne, Atlantique, Méditerranée) développées pour sélectionner les meilleurs coureurs jeunes en Match Racing. Robin Follin et son équipage se sont à nouveau imposés lors de ce championnat.

Même si les Championnats de France connaissent tous un taux important de participation, nous devons imaginer des solutions pour regagner les pratiquants réguliers. Plusieurs cibles ont été identifiées :

- Les « retraités » de bons niveaux (30/50 ans) qui ont une forte expérience et qui pratiquent le MR pour garder la main et se faire plaisir.
- Les Olympiques : pratique transversale, permet d'acquérir des savoir-faire importants dans leur discipline.
- Les féminines : l'objectif est de faire connaître très tôt la discipline, et de profiter des expériences internationales de nos anciennes : Claire LEROY, Anne-Claire LE BERRE et Pauline COURTOIS, pour intervenir auprès d'elles lors d'entraînements, ou de régates.

#### 2- Résultats sportifs :

L'équipe de Cédric Château est un équipage historique de l'épreuve. C'est la 1<sup>ère</sup> fois qu'il s'impose. Bravo à eux. Comme l'an dernier, cette équipe réaffirme le caractère transversal et « transgénérationnel » du Match Race. L'ensemble des générations, lorsqu'elle s'engage sur le circuit de qualification France Match Race, s'investi fortement et se mobilise pour allier entraînements et régates de sélection.

Cela reflète l'intérêt de cette discipline.

Au niveau des Ranking Lists mondiales :

- Open : 3 jeunes équipages continuent de découvrir le circuit MR. Certains se sont même déjà révélés sur des championnats internationaux.
  - o Maxime Mesnil 17<sup>ème</sup>
  - o Robin Follin 18<sup>ème</sup>
  - o Pierre Rhimbault 25<sup>ème</sup>
  - o Yann Guichard 33<sup>ème</sup>
- Féminin : Même bilan que l'an dernier. De nouveaux équipages, et quelques anciennes têtes de série venant sur certains événements à price money. Peu d'équipages naviguent régulièrement au plan international, puisqu'en moyenne les équipages courent 3 régates. Les Scandinaves, quant à elles, naviguent énormément et bénéficient de nombreux événements de grade 5 à 3, leur permettant de garder une dynamique sportive intéressante.

Au niveau français, l'équipage engagé avec Anne-Claire Le Berre, a réalisé une bonne performance en se classant 2<sup>nde</sup> du Mondial.

L'équipage jeune de Pauline Courtois est actuellement 6<sup>ème</sup> mondial mais ne s'est pas encore affirmé lors d'un grand championnat.

Compétition	Equipage	Place obtenue
<b>Championnat de France MR Open</b>	Cédric Château (CVSAE)	1 <sup>er</sup>
<b>Championnat de France MR Elite Open Internationaux de France MR</b>	Damien Iehl (APCC)	2 <sup>ème</sup>
	Loïc Peyron (CNBPP)	3 <sup>ème</sup>
<b>Championnat d'Europe MR Open</b>	Pierre Rhimbault (SRR)	4 <sup>ème</sup>
<b>Championnat du Monde Jeunes</b>	Robin Follin (CN St Maxime)	3 <sup>ème</sup>
<b>Championnat du Monde féminin</b>	Anne-Claire Le Berre (SR Brest)	2 <sup>ème</sup>
<b>Championnat de France MR Féminin</b>	Pernelle Michon (SNO Nantes)	1 <sup>ère</sup>
<b>Championnat de France MR Espoirs</b>	Robin Follin	1 <sup>er</sup>

### 3- Plan 2017 :

- La Commission souhaite réaffirmer la transversalité de la discipline. Ainsi, toute action qui permettra d'assurer cette volonté sera appliquée.
- Le dispositif France jeunes, avec le Team France assure aux jeunes une montée sur la scène internationale. Il convient de travailler « l'Après » afin de capitaliser cette expérience de très haut niveau.
- Un European Tour se monte, il faut rester ouvert à ce circuit, mais ne pas oublier les passerelles de l'autre, qui apparaît pour le moment plus en lien avec l'innovation de notre sport.
- Les différents Championnats pour les jeunes (Europe et Monde) doivent être le grand rendez-vous pour nos équipages, il nous faut envoyer les meilleurs, mais aussi cultiver notre pépinière en s'efforçant de faire des regroupements pour les sélectionner.
- Soutenir deux épreuves internationales sur notre territoire (une Open et une féminine) : Les Internationaux de France à Pornichet et un évènement féminin.
- Continuer à créer un engagement fort des équipages sur les régates où nous pouvons sélectionner les représentants. Cela stimule et encourage la pratique.
- Travailler sur la façade Nord - Bretagne, puisque Saint-Quay-Portrieux n'étant plus là, le réservoir qu'il a alimenté pendant plus de 20 ans s'est éteint avec lui.

Je remercie ici, au nom de l'ensemble de la Commission Nationale Match Racing, l'ensemble des structures organisatrices et des acteurs du Match racing pour leur engagement à nos côtés dans la promotion et le développement de notre discipline.

### COMMISSION NATIONALE MONOTYPES HABITABLES

*Edward RUSSO*

**En introduction**, l'année 2016 peut se résumer par trois points essentiels :

- les conclusions positives tirées à l'issue du Test Event Ligue Nationale de Voile à La Rochelle,
- la confirmation de la réussite d'ASO dans le renouvellement du Tour de France à la Voile,
- une stabilité dans la dynamique des classes.

**En perspective de 2017**, les travaux s'orienteront vers :

- le lancement officiel du circuit LNVoile en 2017,
- un état des lieux de l'activité des Classes,
- la préparation des Championnats de France Espoirs à Brest.

Le détail des divers championnats de France en 2016 :

#### **La pratique jeune – Championnats de France Espoirs Habitable**

##### **Championnat de France Espoirs Glisse – Open 5.70**

Ce championnat a connu sa 4<sup>ème</sup> édition consécutive dans le Sud de la France. Après 3 années passées sur l'Etang de Berre, c'est la rade de Marseille qui a accueilli le Championnat de France Espoirs Glisse. Après l'érosion relevée entre 2014 et 2015 (moins 12 équipages), la flotte s'est stabilisée à 29 équipages soit 95 coureurs. La région Bretagne était la plus représentée avec 7 équipages, suivie de la ligue Normandie (6) qui a engagé un travail de développement important sur ce support.

##### **Championnat de France Espoirs Solitaires et Equipages – Habitable – Flotte Collective - Longtze**

Pour la quatrième année le CV Martigues, avec le soutien de la Société Longtze Yacht Europe, a organisé ce Championnat de France Espoirs de flotte collective Habitable. La participation a connu une baisse importante (15 équipages pour un maximum de 24), mettant en déséquilibre le modèle économique de ce championnat et nécessitant l'intervention du Département Habitable pour minimiser les conséquences du côté de l'organisateur. Les données sont multiples pour expliquer la perte de 9 équipages. Nous pouvons néanmoins relever le rajeunissement des équipes du Tour de France à la Voile en Diam 24 et les difficultés pour certains équipages à effectuer une transition depuis l'Open 570 vers une pratique plus intense qui n'est plus centrée autour d'un support.

#### **La pratique Open**

##### **Championnat de France de Voile Monotype Habitable**

Bien ancré lors du week-end de l'Ascension, le Championnat de France des Monotypes Habitables (CFMH) s'appuie avec réussite sur le Grand Prix de l'Ecole Navale (GPEN). En 2016, 5 titres de Champion de France ont été décernés aux Classes: J80 (46 bateaux), Open 5.70 (35 bateaux), Corsaire (13 bateaux), Seascope (12 bateaux) et DIAM 24 (23 bateaux).

De son côté, le Championnat de France des Monotypes Habitables d'Automne programmé à Hyères n'est pas encore devenu l'événement phare des monotypes en Méditerranée. Seule la classe SB20 a concouru pour un titre lors de Novembre à Hyères. La compétition a réuni 45 bateaux, alors que le potentiel se situe au moins un niveau du double d'unités, compte tenu de l'activité à l'année sur l'ensemble de la façade méditerranéenne.

## **Le Tour de France à la Voile**

Le Tour de France à la Voile a réuni 24 équipages. En cette année de Vendée Globe, plusieurs grandes écuries engagées dans cette course ont concentré leurs moyens sur l'évènement incontournable de l'hiver. Les équipages jeunes en ont profité pour briller sur un format et un bateau exigeant sur le plan sportif mais aussi très attrayant. L'engagement, sur le TFV, de jeunes coureurs issus des différentes disciplines de la voile, est un phénomène très positif à accompagner.

L'édition 2016 a aussi bénéficié de l'important travail de rédaction des documents de course et d'utilisation du support réalisé en 2015. Sur cet aspect, l'engagement du Département Habitable a pu être diminué.

## **Championnat de France Elite de Course au large en Solitaire (CFECLS)**

2016 était l'année des Figaro aux couleurs de la MACIF. Charlie Dalin n'a laissé échapper qu'une victoire, celle de la Solitaire du Figaro, au profit de son collègue d'écurie Yoann Richomme. Mais c'est bien Charlie qui, en terminant 1<sup>er</sup> de la « Le Havre All Mer Cup » et de la « Douarnenez Horta Solo », se voit sacré Champion de France Elite de Course au Large en Solitaire. Tout au long de l'année 2016 et des trois courses du Championnat le skipper MACIF 2015, il a fait parler sa facilité à aller plus vite que ses concurrents.

En 2017, ce championnat ne sera plus uniquement en Solitaire car des courses en double pourront être enregistrées. Le retour de quelques skippers ayant participé au Vendée Globe participera à la mise en valeur de cette nouvelle formule.

## **Le Championnat de France de Course au Large en Solitaire Mini 6.50**

Pour les Mini 6.50, les années paires sont synonymes d'année sans Transat. La participation s'en ressent et seuls 18 prototypes se sont engagés sur les courses du Championnat. Dans cette catégorie, Ian Lipinski a dominé son sujet en remportant toutes les courses. Chez les Mini Serie, Tanguy Bouroullec remporte le titre avec seulement 3 points d'avance sur Jonas Gerckens.

## **La Ligue Nationale de Voile**

Evoqué pour la toute première fois dans le rapport d'activité 2015 de notre Commission, le Test Event de la Ligue Nationale de Voile s'est déroulé à La Rochelle du 16 au 19 juin 2016, regroupant 17 équipes issues de 16 clubs. La SR Rochelaises accompagnée de la FFVoile a repris à l'identique les ingrédients utilisés dans les autres pays déjà engagés dans le projet. Le bilan s'est révélé positif et les clubs participants ainsi que la Commission LNVoile ont validé le passage à 2 étapes pour 2017. En plus d'être un évènement national entre équipes de club, la LNVoile est aussi qualificative pour la Sailing Champions League. Vainqueur du Test Event, le CV Saint Quentin s'est rendu à Porto Cervo pour décrocher une très belle 4<sup>e</sup> place.

## **Résultats Internationaux**

En termes de résultats sportifs, la classe SB20 semble réussir particulièrement aux équipages français grâce notamment au programme « jeunes talents SB20 / FFVoile). Après la médaille d'or de l'équipe Give me Five en 2015, c'est l'équipage mené par Emeric Michel accompagné de Marine Boudot, Lucas Chatonnier avec, à la barre, Gabriel Skoczek qui est devenu Vice-champion du Monde à Cascais au tout début du mois de septembre. La France remporte la Nation's Cup, trophée attribué à la meilleure équipe nationale (3<sup>er</sup> équipages de chaque nation).

## **Conclusion et perspectives**

2017 sera une année particulière compte tenu de l'échéance politique et du renouvellement du Conseil d'Administration. Cela ne freinera pas les projets principaux, dont la LNVoile 2017 qui doit trouver sa place dans un calendrier déjà très complet. Mais l'enjeu d'une compétition interclubs est plébiscité par les clubs avec, pour les meilleurs équipages, la perspective des échéances européennes « ½ finale » et finale contre les meilleurs clubs étrangers.

Le début de l'olympiade est marqué par l'appel à candidature auprès des Classes monotypes pour la délivrance des titres de Champion de France sur la période 2017-2020. Cette procédure administrative doit être l'occasion d'échanger avec les Classes au sujet de leur dynamique, de leurs indicateurs d'activité avec, pour objectif, la réussite de beaux évènements pour les passionnés de la régates en temps réel.

Enfin, pour les jeunes, après 4 années très méditerranéennes, c'est à Brest que les titres se disputeront en Open 570 et Flotte Collective Habitable. La forte dynamique en Open 570 au Nord de La Loire sera sans aucun doute suivie par les équipes basées plus au Sud, permettant probablement de réunir près de 40 Open 570 au Moulin Blanc. Cette belle dynamique devrait servir le championnat en flotte collective qui constitue une très belle finalité de saison sportive pour les jeunes, dans un format de course dont l'attrait n'est plus à démentir.

#### Annexe au rapport d'activité de la Commission Nationale Monotypes Habitables

<b>Chiffres Monotypes 2016</b> <b>(source : résultats transmis par les clubs organisateurs)</b>	
<b>Modèle</b>	<b>Nombre de coureurs ayant enregistré un résultat</b>
Grand Surprise	1637
J80	1242
First Class 7.5	366
Surprise	344
Open 5.70	340
Muscadet	307
Monotypes Divers	273
LONGTZE	250
Diam 24	176
Mini 6m50	169
Corsaire	157
J70	149
Mach 650	115
Class 40	103
First Class 31.7	99
590	82
SB20	74
Open 7.50	71
Elliott	71
Figaro Bénéteau	60
Micro J70	62
J22	47
Figaro One	45
Mini 6m50 (Proto)	43
Micro	36
Seascope 18	36
Nitro 80	34
Neptune 625	32
Smeralda 888	26
Maraudeur	22
Bénéteau 25	20
Melges 24	19
JOD 35	17
FC 8	13
GC 32	11
J24	2

**OSIRIS HABITABLES**

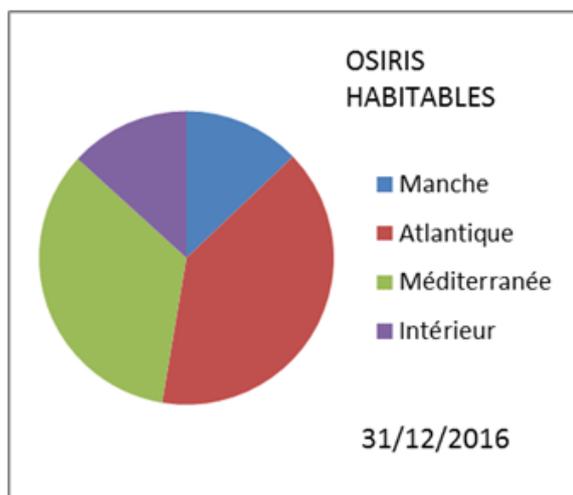
La régates en inter séries sur habitables est le segment d'activité de la voile sportive le plus important par le nombre de ses pratiquants. La qualité de sa mise en œuvre conditionne la satisfaction de ces pratiquants.

Les solutions apportées par l' « Organisation du Système d'Information pour les Régates en Inter Séries » sont très largement plébiscitées par l'ensemble des clubs nautiques. Elles réunissent dans une même « dynamique pour tous », les voiliers standards et les voiliers personnalisés. Cette activité, appelée « Osiris habitables », est la meilleure réponse à la diversité des flottes. Elle s'appuie à la fois sur les tables de rating et leurs liens avec les quillards de sport, l'ORC leader mondial en technologie de rating, et la Jauge Classic Handicap mise en œuvre en Manche et Atlantique avec les pays riverains. Elle est un vrai dénominateur commun permettant de REUNIR.

Les missions de la Commission Osiris habitables couvrent l'administration de flotte, la tenue à jour de la jauge standard, la réglementation des correspondances entre jauges, et l'animation sportive. Elles sont assurées par l'implication des délégués concernés, ce qui permet une forte décentralisation de la gestion. Le centre de calcul fédéral, sous l'autorité de Luc Gellusseau, facilite l'analyse des nouveaux modèles et permet le calcul fin du rating pour les bateaux personnalisés.

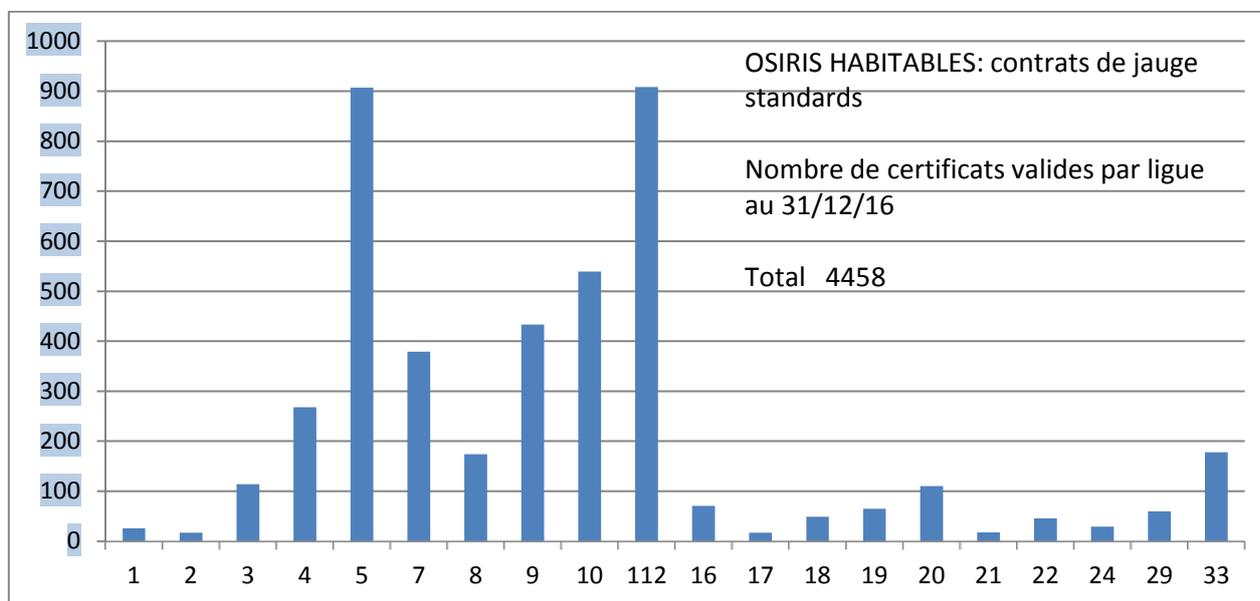
**1) Administration de la flotte, délivrance de contrats de jauge**

La base de données nécessaire au suivi de l'ensemble des contrats de jauge passés entre concurrents, contient 4458 contrats en cours de validité, dont 1280 passés ou renouvelés en 2016. De plus, 320 bateaux ont pu être servis par l'équivalence OSIRIS à partir d'une autre jauge : ORC ou JCH (classiques Atlantique).



Le logiciel FREG est abonné à ces informations, par mise à jour quotidienne, pour simplifier les inscriptions aux régates.

Les demandes de contrats peuvent être effectuées « en ligne » et transmises directement vers les 20 délégués régionaux concernés en charge de les traiter.



## 2) Evolution des tables de rating

Le parc des descriptions standard pour les types de bateaux est de 1756 modèles début 2017

Les mises à jour de tables de rating ont concerné 58 modèles, (23 nouveaux et 35 évolutions). La connaissance des bateaux progresse avec le temps, la plupart des autres ratings de base reste confirmée chaque année.

## 3) L'Observatoire des Vitesses et les constats de performance

Le patrimoine de moyennes, sans cesse enrichi, est un ensemble de "points de repères" : des amers dont la position se recale avec l'expérience. Il sert à positionner les autres points en attendant que ceux-ci deviennent, à leur tour, des références.

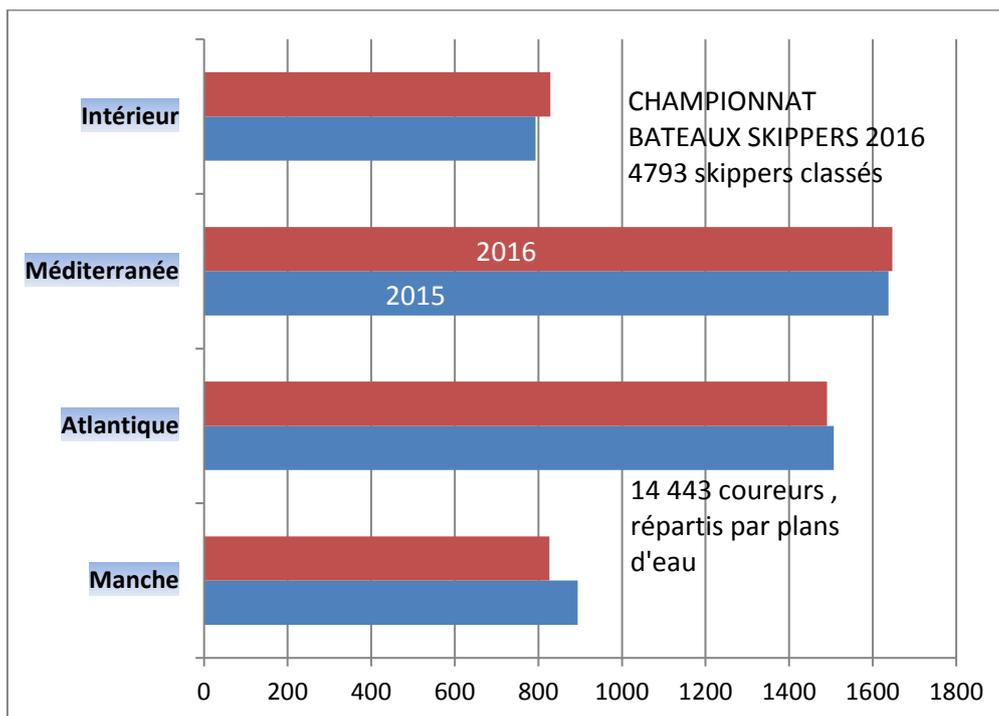
Les résultats collectés reflètent la maturité des opérateurs de classement. La collecte est bonne, poussée par l'enjeu des classements nationaux qui en découlent. Il reste encore des progrès à faire en certains endroits. Le minimum d'efforts nécessaires à la régularité des compétitions n'est pas toujours perçu comme l'exigence fondamentale d'un classement équitable. Il peut être ressenti comme une contrainte administrative freinant l'activité. Les délégués poursuivent leur démarche pédagogique à cet effet.

Les observations fin 2016 :	Depuis un an	Depuis l'origine
Nombre de courses en statistique	709	13288
Performances individuelles prélevées	5460	109185
Bateaux départs concernés	16752	Non enregistrés en totalité
Nombre moyen prélevé par course	7,6	8,7
Participation moyenne	23.4	
Pourcentage prélevé	32,6%	

## 4) Activité réglementaire et animation

Le guide paru fin 2016 résume l'activité dans ce domaine et les textes à appliquer. Les principaux axes ont été :

- 5.1) Le soutien direct aux grandes épreuves :
  - Championnats de France Interséries des croiseurs légers,
  - Les rassemblements de plus de 100 bateaux,
  - Les courses en solo et en duo,
  - Les championnats régionaux.
  
- 5.2) Le classement individuel des coureurs Osiris habitables.  
 Ce dernier a permis de classer ensemble, par façade maritime et intérieur, les 14 443 licenciés pratiquant notre activité, la plus grosse discipline de compétition à la voile en France par le nombre de ses pratiquants.



5.3) Le classement des bateaux skippers démarré en 2014 réunit toujours près de 4800 skippers. Basé sur l'ensemble des courses, il est le véritable championnat annuel par mer de tous les skippers et de leurs équipages, identifiés sur leurs bateau. Basé sur l'ensemble de l'activité, il est entretenu au jour le jour.

L'inter série est une discipline à part entière, avec ses impératifs et ses propres contraintes.

La qualité de fonctionnement de cette activité est, bien sûr, liée à l'implication de tous les acteurs de l'organisation de la voile, qui participent à sa réussite.

#### **Constat fait en début de mandature**

Le Département Voile légère a, durant cette mandature, porté ses projets et ses actions en s'appuyant :

- d'une part, sur le constat d'une baisse faible mais régulière du nombre de licenciés
- et d'autre part, sur une étude du Cabinet Repucom indiquant un potentiel de 12 millions de Français intéressés pour pratiquer la Voile.

Par un diagnostic qui s'est basé sur une analyse des pratiques et de l'activité, le Département Voile Légère constate un phénomène d'exclusion :

- Le sport de compétition et en particulier le Haut Niveau excluent les autres pratiques de la Voile. Nous perdons les jeunes lorsqu'il n'y a pas d'activités adaptées prévues pour ceux qui en sortent.
- La politique régionale axée sur les Championnats de France et les sélections pour y accéder occupent l'essentiel des énergies. Nous perdons les jeunes car peu d'offres d'animation locale sont proposées pour les publics dont le Championnat de France n'est pas le niveau ou un objectif.
- Les rythmes des femmes ne sont pas respectés dans les offres d'activités proposées. Nous perdons les jeunes filles qui étaient présentes à parité dans l'activité en Ecole de Voile.
- Peu de structures sont équipées pour l'accueil des personnes en situation de handicap. L'exclusion vient du fait que ces personnes rencontrent des difficultés pour accéder à l'activité.
- Le nombre de déplacements est pléthorique pour une saison de compétition. Le coût du matériel de compétition est en constante augmentation avec une fréquence de renouvellement qui s'accélère sans cesse.
- Des publics jeunes et adultes qui se détournent de notre sport en raison de sa complexité de mise en œuvre qui rend l'activité chronophage. Une compétition, dont les règlements et procédures peuvent sembler difficiles à appréhender, a tendance à gommer la notion de plaisir dans le jeu.

#### **Objectifs fixés pour 2013 - 2016**

Le Département Voile Légère s'est fixé comme objectif de ramener tout le monde, de diminuer ces phénomènes d'exclusion.

Au préalable et pour une efficacité maximum nous avons commencé par étudier le profil des pratiquants. Ceci nous a permis d'identifier 3 Univers :

- l'Univers du Sport en Club
- l'Univers du Sport de Compétition
- l'Univers du Sport de Haut Niveau.

#### **Univers du Sport en Club**

Sport en Club : C'est l'Univers des passionnés de voile, de sport, femmes et hommes, artisans de la vie du Club. Un mot d'ordre, convivialité et partage ; un objectif, participer à tous âges aux régates et à la vie du club, participer à l'Open de France et Festiwind.

Le pratiquant de cet Univers restera par exemple au club même si les conditions ne lui permettent pas de naviguer pour échanger avec les autres membres, apporter son expérience et participer à la vie du club, voire à l'amélioration de la structure, bâtiment, matériel nautique.

#### **Univers du Sport de Compétition**

C'est l'Univers des passionnés de compétition, femmes et hommes de tous âges qui défendent les couleurs de leur club, l'esprit de leur classe et de leur pratique. Un mot d'ordre : à chacun sa compétition ; un objectif : la participation aux Championnats de France de Classe et de Pratiques.

Le pratiquant de cet Univers restera par exemple au club même si les conditions ne lui permettent pas de naviguer pour échanger autour de la régates, optimiser son matériel, se perfectionner sur les règles de course et la météo, faire bénéficier de son expérience les jeunes régatiers.

## Univers du Sport de Haut Niveau

Univers du Sport de Haut Niveau : C'est l'Univers des athlètes passionnés « d'extrême » et d'excellence qui portent haut les couleurs de la France en visant les médailles. Un mot d'ordre : se préparer au mieux avec les exigences du haut niveau ; un objectif : rapporter des médailles sur le Championnat de France Elite, les grands événements internationaux jusqu'aux Jeux Olympiques. En cas de conditions météorologiques extrêmes, le pratiquant de cet Univers aura tendance à ne pas rester au Club, privilégiant une séance de préparation physique ou de préparation de son matériel.

Compte tenu des profils des pratiquants et des constats d'exclusion, nous avons créé le concept Easy Sailing, concept qui se veut faciliter au maximum l'accès à la pratique et diminuer le coût de l'activité. Il a été développé prioritairement et massivement dans l'Univers du Sport en Club pour limiter au maximum la perte de pratiquants et attirer de nouveaux publics. De même le concept Easy Sailing est devenu Easy Racing dans l'Univers du Sport de Compétition pour limiter la diminution de régatiers.

## Communication

La connaissance des projets engagés par le Département passe par le « faire savoir ». L'outil indispensable « [Espace Voile Légère](#) » a été créé pour cela. Il a permis et permet toujours d'afficher clairement les diverses composantes du Département et le reporting des actions. Les onglets mettent en avant les pratiques. Les rubriques sont là pour répondre aux diverses interrogations des pratiquants. Le site est ouvert à tout rédacteur qui souhaite alimenter l'actualité de sa classe ou de sa pratique

En complément la lettre mensuelle [Fréquence Voile Légère](#), avec ses 3532 abonnés, est le lien régulier entre l'actualité des Univers et tous les licenciés abonnés.

Ces deux vecteurs du « faire savoir » étaient indispensables pour informer et expliquer les actions concrètes élaborées par notre Département.

## Actions

### Univers du Sport en Club

#### Le Forum Sport en Club

Lors du **Forum Sport en Club** de 2014, auxquels ont participé Directeurs de Clubs, Fabricants, Distributeurs de matériel nautique, nous avons échangé sur ce que pourraient être les nouvelles offres adaptées au Sport en Club. Ces échanges nous ont permis de préciser les actions à entreprendre pour reconquérir les publics perdus par manque d'attractivité et gagner de nouveaux publics vers qui il nous faudra aller.

Les **Animations pour un Plaisir Partagé** font leur chemin et complètent l'offre de navigation vers de nouveaux publics et de nouvelles pratiques ludiques. Ces produits sont présentés sous forme de fiches proposant des animations faciles à mettre en œuvre, éditées à partir d'expériences vécues en club. La Randonnée sous la forme de Raid Nature ou Raid découverte allie confrontation amicale et découverte d'un paysage local : c'est l'aventure pour tous.

#### Le Sport Santé Bien-être

Le **Sport Santé Bien-être**, concept parfois difficile à définir, utilisé par de nombreuses Fédérations est en fait l'ouverture douce à la pratique du sport voile pour les jeunes, adultes et seniors qui souhaitent entretenir leur forme physique. Dans cette définition, le Sport Santé Bien Etre est aussi un modèle économique, possible, pour le club pourvu que l'offre soit de qualité.

#### L'Intersérie et ses groupes de vitesse

**L'Intersérie et ses groupes de vitesse sont parfaitement à nos objectifs de reconquête.** Ils permettent de courir avec un effectif représentatif d'un vrai niveau sportif, et **d'intégrer les bateaux** des classes faiblement représentées. Le Guide de la Régate en Voile Légère à paraître prochainement sera une aide précieuse pour les organisateurs et compétiteurs.

La pratique Voile radiocommandée est le vecteur de la voile dans la cité. Son impact chez les jeunes grandit. Ses prestations accompagnent souvent de grands événements nautiques et offre la possibilité au grand public de s'initier à la conduite à distance d'un voilier.

#### Les Bateaux Collectifs en Flotte Collective

Les **Bateaux Collectifs en Flotte Collective**, mettent en exergue la valeur de **partage** pour toutes et tous, quelle que soit l'origine sociale ou la génération. Avoir à sa disposition un bateau prêt à

naviguer gomme ainsi toutes les contraintes de préparation et permet dans un temps contraint une navigation compétitive, optimisée, organisée et ludique, avec ses amis, sa famille, ses copains. Ainsi, les concepts **Easy Sailing** et **Easy Racing** deviennent naturellement les bannières sous lesquelles faire du Sport Voile devient ou redevient attractif avec la promesse d'un plaisir garanti. Si nous avons fêté le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Open de France en cette dernière année de mandat c'est qu'il y a quelque chose dans cette épreuve qui fidélise les pratiquants de l'Univers du Sport en Club. Quels en sont les ingrédients : un site approprié, une convivialité permanente, une ambiance décontractée, une navigation adaptée qui n'exclut pas la confrontation acharnée dans le meilleur esprit et la bonne humeur et voilà le bonheur des régatiers. Le Festiwind, petit frère pour le Windsurf émerge doucement dans le même esprit.

### La Flotte Collective

Le **projet majeur** de cette mandature est le développement de la **Flotte Collective**.

#### La Flotte Collective est la voile de demain

- **Faire abstraction** du support,
- **Concevoir la pratique** du sport voile à l'instar des sports collectifs,
- **Mettre en avant la qualité de l'équipage** plutôt que celle du matériel.
- **Facile d'accès**, pas ou peu de contraintes.

### Univers du Sport de Compétition

#### La Flotte Collective

La **Flotte collective** s'est **imposée** chez les adultes avec les Challenges et Open Cup Vago, rendez-vous spécifique des « mordus de la régata » reconquis **grâce** à la flotte collective. Cela a permis le trait d'union entre l'Univers du Sport en Club et l'Univers du Sport de Compétition. Chez les jeunes elle a été mise en place sur les supports, Dériveur et Catamaran, apportant un **souffle nouveau** sur les Championnats de France Minimes.

#### Valorisation

Grâce au lien que nous avons renforcé avec le représentant des classes nous avons pu renouer le dialogue. Les réunions de Classes régulières que nous avons instaurées ont fait apparaître la nécessité de **valoriser leur activité** par l'accès à un Championnat de France de Classes et de Pratiques.

Des **critères modulés** permettent à **tous** de trouver la valorisation pour **correspondre** à leur niveau d'effectif. Par exemple, le Criterium National, une manière de ne laisser **personne** au bord du chemin et de conduire à l'**accroissement** des effectifs des classes.

**Du côté des Jeunes, le National Espoirs** mis en place par certaines Classes leur donne la possibilité d'accéder, grâce au prêt des bateaux de propriétaire, à une pratique compétitive passionnante.

C'est pour valoriser et promouvoir l'image des Clubs qui mettent tout en place pour que leurs compétiteurs puissent défendre leurs couleurs que la Distinction Fédérale « Club FFVoile Compétition » a été créée en 2016.

Aujourd'hui nous avons la fierté de voir le pavillon WLS flotter de plus en plus souvent sur nos événements de l'Open de France au Championnat de France Minimes.

Mettre ensemble les personnes en situation de handicap et les valides s'inscrit dans les valeurs de **solidarité** et de **partage** de la FFVoile. Les Championnats de France Handivalide en sont **l'essentiel**.

Il fallait une vitrine colorée spectaculaire à cet Univers. Le Funboard était là pour la remplir avec ses spécialités, Slalom, Vagues, FreeStyle, « contests » proches du rivage, « runs » rapides et faciles à suivre par le grand public.

#### Les Formats de classements

Les **formats de classements** expérimentés sur le Championnat de France Minimes en Flotte Collective 2016 ont connu un grand succès tant auprès de nos jeunes coureurs, des entraîneurs, du public et des supporters que des médias.

**Sur le plan sportif**, les coureurs et équipages doivent se préparer à deux types de compétition. Tout d'abord se préparer à donner le meilleur d'eux-mêmes pour se sélectionner dans les 8 premiers du classement général pour atteindre les demi-finales, puis donner le meilleur d'eux-mêmes pour se sélectionner en finale et se « transcender » pour « gagner » la course ultime s'ils veulent être Championnes ou Champions de France. La notion de « gagne » à la dernière course devient incontestablement incontournable dans ce type de format.

**Sur le plan de la formation**, nous gardons l'avantage de mixer les flottes filles et garçons (lorsque les supports le permettent) pendant les qualifications. Cela permet de garder la dynamique chez les unes et les autres.

Par contre le titre (minima atteint) fille, garçon se jouera entre les 8 meilleures filles ou équipages féminins et 8 meilleurs garçons ou équipage garçons (ou mixte parfois) ou les 8 meilleurs équipages garçons et filles et 8 meilleurs équipages mixtes dans le cas du SL16 par exemple.

**Sur le plan de la communication** externe, de la compréhension de notre sport et de l'intérêt que pourraient avoir les média à reporter ces demi-finales et finales, la démonstration est faite.

Les journalistes présents pour les phases finales au Minimes Flotte Collective 2016 ne s'y sont pas trompés, c'est clair comme de l'eau de roche :

On comprend tout de suite que sur la ligne d'arrivée de la course de demi-finale les 5<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>, 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> coureurs ou équipages à franchir la ligne seront classés dans cet ordre au classement général du Championnat de France.

Que le suspense se resserre autour des 4 premiers de cette course qualifiés pour la finale. Enfin, qu'à l'arrivée de la course de finale, la première ou le premier coureur ou équipage à franchir la ligne d'arrivée sera la ou le Champion de France.

Sans compter que le temps de course des demi-finales et finales d'environ 15 minutes et les types de parcours dont les marques très proches les unes des autres assurent dynamisme par les manœuvres et transitions, sont forts bien adaptés à la télé visualisation. Pour finir, la multiplication des bords directs facilite la compréhension de l'ordre de la course pour un public curieux, intéressé, mais néanmoins non averti.

Pour 2017, ces formats de course seront appliqués sur l'ensemble des Championnats de France Minimes, Espoirs Solitaire Équipage, Glisse et Extrême Glisse. **Ce sont les formats de classement de demain.**

**COMMISSION TECHNIQUE WINDSURF**

*François JAOUEN  
Didier FLAMME*

En 2016 et sur cette Olympiade, la commission Technique Windsurf a travaillé sur la mise en place d'actions nécessaires au développement de la dynamique du windsurf au sein de notre Fédération.

**Les actions de la commission technique sur ces quatre ans : Entre continuité et nouveautés ...**

L'animation de la pratique pour tous est restée un des objectifs importants de la commission technique et cela s'est traduit par des actions sur :

**La planche à Dérive :**

Nous avons travaillé sur le renforcement, la promotion et le développement dans nos clubs de la pratique Raceboard qui doit être **l'inter série windsurf à dérive** réponse pour l'ensemble de nos pratiquants et nos jeunes qui ne sont pas sur des projets haut niveau RS X.

Des actions importantes :

- La mise en place d'un Championnat de France de Pratique en Raceboard vecteur de développement de structuration sportive en région,
- Création d'un code bateau **RCO**, permettant à toutes les planches à dérive ayant ou n'ayant pas de jauge officielle de régater dans un objectif d'animation sportive dans nos clubs,
- Le lancement avec un appel d'offre aux constructeurs pour le développement d'une vraie Raceboard, outil du renouveau de la planche à dérive chez nos populations jeunes et adultes.

**L'Extrême Glisse :**

En Slalom, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats de notre structuration avec le succès du choix de la RRD 120 et la mise en place de la F31. Cette structuration a permis de doubler en 4 ans la participation des jeunes féminines et au niveau des Espoirs d'avoir tous les ans une augmentation de nos coureurs.

A noter, le travail avec l'Association Française de Funboard sur la réalisation du championnat de France de pratique Slalom où l'on constate une augmentation des participants et plus précisément sur les jeunes femmes et hommes.

Nous sommes intervenus auprès de RRD pour remédier à des problèmes de fabrication et obtenu une prise en compte de nos demandes, notamment sur le renfort du boîtier d'aileron afin d'avoir une transversalité de pratique avec le Foils.

En Vague, le rapprochement avec l'ensemble des acteurs a permis la mise en place d'un Championnat de France de pratique en ayant une approche différente sur la gestion de ces compétitions avec le retour des «Waiting period » afin de profiter au mieux des conditions météo nécessitant une information et inscription des coureurs via les réseaux sociaux.

Cette année 2016 a vu également la réalisation avec Fred BEAUCHENE, organisateur, de l'Indoor de France dans l'Accord Hotel Arena (Bercy).

**La Longue Distance :**

Elle attire toujours autant de compétiteurs de tous âges et de tous niveaux sur un circuit d'épreuves nationales.

Bravo à tous les organisateurs de ces Longues Distances qui rassemblent beaucoup de pratiquants tout en alliant sportivité et convivialité, un prix spécial pour les organisateurs du DEFI WIND avec plus de 1100 concurrents(es) sur une ligne de départ pour la fête du windsurf.

**Domaine d'attractivité et de développement pour notre fédération :**

Le travail entrepris sur les pratiques comme la Vague et le Freestyle a été le déclencheur structurant pour ces activités ; de plus en plus d'épreuves inscrites sur notre calendrier et une structuration sportive avec les acteurs de terrain sur ces pratiques qui nous amène à avoir des championnats de ligues en Vague.

Le travail commencé avec ces différents acteurs du freestyle doit aboutir en 2017 à la mise en place des dynamiques d'animation sur tout notre territoire : épreuves d'animation, épreuves en région et une

remise en place d'un National Freestyle sur la période estivale. Cette discipline plait aux jeunes et est facile d'accès car l'investissement matériel reste très raisonnable.

La commission a également travaillé sur la structuration de la pratique du «Windsurf à Foil», pratique de développement technologique mais aussi source de nouveaux licenciés. Nous avons donc créé un code bateau **HFW** (Hydro Foil Windsurf) afin de permettre aux organisateurs de ce type de compétitions d'inscrire celles-ci au calendrier sportif de la fédération et de mettre en place des dynamiques régionales.

A retenir également, un échange régulier avec les Métiers de la Glisse au sein de la FIN, ce qui nous permet d'envisager ensemble des axes de développement notamment autour de la flotte collective, de la raceboard et de la promotion du funboard.

Pour finir, une belle saison windsurf 2016

- Pour l'Equipe de France de Funboard qui est restée leader, la belle performance de Pierre Mortefon Vice-champion du Monde PWA et la troisième place au Championnat du monde PWA de Delphine Cousin,
- Bravo à l'Equipe de France Olympique en RS:X avec le titre Olympique de Charline Picon et la belle médaille de bronze de Pierre Le Coq,
- Bravo à Titouan Le Bosq pour son titre de Champion d'Europe RS:X Youth
- Bravo à Camille Bouyer pour sa 2<sup>ème</sup> place au championnat du Monde RS:X Youth
- Bravo à Nicolas Goyard pour son titre de Champion du monde Youth IFCA Slalom
- Pour Les « Bleuets Funboard » la 3<sup>ème</sup> place au Champion du monde Youth IFCA Slalom pour Basile Jacquin

Remerciements à l'ensemble des acteurs de terrain, sans qui la dynamique du windsurf en France sur ces 4 années n'aurait été possible. La Commission Technique a toujours eu à cœur de faire mieux et c'est à travers la présence de vous tous. Que la prochaine olympiade soit encore plus riche, alors à très bientôt dans les clubs, sur l'eau ou dans les organisations d'épreuves.

**COMMISSION DERIVEURS ET QUILLARDS VOILE LEGERE**
*Jean-Pierre CHURET*
*Rémi Perrin : Président Commission Dériveurs*
*Michel La Clavière : Président Commission Quillards Voile Légère*
**Panorama de la pratique compétitive 2016 :**

- 8700 régatiers (7300 Dériveurs + 1400 QVL)  
Légère baisse globale -3,5% vs 2015, qui est le résultat d'une situation contrastée :  
Baisse de -5% en dériveurs et hausse de +5% en QVL.
- Dériveurs : Croissance en Corse (+15%), PACA (+5%) et Rhône-Alpes (+2.6%)  
Stabilité en Pays de Loire, Nouvelle Aquitaine mais baisse parfois importante dans les autres ligues dont Bretagne (-8.5%), Lorraine (-10%), Normandie (-12.5%), Centre Val de Loire (-21%).  
Féminisation également en légère hausse (à 21.6%)  
Par tranche d'âge : Jeunes -3,2%, Seniors -9%, Vétérans +7%.
- Quillards VL : Stabilité en Ile de France (perturbée par les crues de juin) et en PACA  
Croissance en Bretagne (+11,5%) et en Normandie (+40 % mais sur des chiffres faibles), baisse en Aquitaine (-28%)  
Taux de féminisation identique  
Par tranche d'âge : Jeunes stabilité, Seniors +3%, Vétérans +18 %.
- L'intersérie Dériveurs a été stable avec 4400 régatiers ayant pratiqué en 2016, soit 61% du total.  
Hors Optimist, 88% des licenciés ont pratiqué l'IND (4100 sur 4650).  
Des chiffres variables suivant les Classes (>90% en 420, 29er, 4000) mais encore faibles en 505 (56%) ou Finn (28%).  
L'intersérie Quillards est en hausse de 50 % à 55 %
- Le turn-over est de 40% pour quasiment toute les tranches d'âge, les actions doivent donc continuer de porter plus sur la fidélisation que sur l'attractivité qui reste très bonne (38% de nouveaux).
- Les bateaux de conception récente (<30ans) représentent toujours moins de 5% des pratiquants régatiers, que ce soit en dériveurs comme en Quillards VL.

Ligue	2015	2016	Variation
Bretagne	1501	1373	-8,5%
PACA	876	920	5,0%
Ile de France	775	698	-9,9%
Pays de Loire	638	639	0,2%
Normandie	649	566	-12,8%
Nouv Aquitaine	590	594	0,7%
Rhone-Alpes	570	585	2,6%
Centre Val de Loire	300	236	-21,3%
Languedoc	235	230	-2,1%
Lorraine	210	189	-10,0%
BFC	150	141	-6,0%
Corse	111	128	15,3%

Tranche Age	2015	2016	Variation
Jeune	4820	4668	-3,2%
Senior	2540	2320	-8,7%
Veteran	247	265	7,3%
	7607	7253	

Support	2015	2016	Variation	%age IND
Optimist	2508	2172	-13,4%	373 17,2%
Opi-Ecole	141	480	240,4%	27 5,6%
Laser 4.7	527	500	-5,1%	386 77,2%
Laser Radial	1084	994	-8,3%	689 69,3%
Laser Std	500	499	-0,2%	311 62,3%
420	877	725	-17,3%	636 87,7%
470	459	410	-10,7%	267 65,1%
505	193	160	-17,1%	89 55,6%
Europe	174	168	-3,4%	123 73,2%
Finn	148	150	1,4%	43 28,7%
29er	104	102	-1,9%	95 93,1%
Fireball	138	138	0,0%	91 65,9%
Snipe	73	72	-1,4%	67 93,1%
Vaurien	58	68	17,2%	48 70,6%
4000	74	62	-16,2%	61 98,4%

*Si on analyse les pratiques (sport compétition), on constate que l'IND a été constante (4427 vs 4472), par contre la quasi-totalité des Classes traditionnelles sont en baisse, et les « nouveaux » dériveurs (depuis 1985) ne croissent plus depuis 10 ans et ne prennent pas le relais.*

## **Les Orientations 2016 :**

Avec un constat similaire en 2015, le travail 2016 a principalement porté sur l'objectif de fidélisation des régatiers (et donc ainsi des licenciés) en diversifiant l'offre pour permettre à chacun de trouver une pratique sportive adaptée à ses attentes :

- L'intersérie est un axe majeur de notre action. Elle permet de favoriser la diversité des pratiques, de faire naviguer des anciens bateaux (qui n'ont pas ou plus de classe) pour un prix très abordable, de faciliter le développement des nouvelles séries, et de proposer une pratique de régates locale de qualité aux séries établies, en mutualisant les flottes.
- Les évolutions initiées en 2015 (groupes de vitesse, rating par palier) ont été bien accueillies par la communauté, comme le confirme les chiffres de cette pratique qui résiste bien aux difficultés ainsi que le succès des épreuves nationales (Open et Ch France). 2016 a permis de compléter ces évolutions pour rendre le système plus souple, plus simple, et plus facile d'accès.
- La diversification de l'offre sportive a porté également sur les formats d'épreuve, avec en particulier des formats plus simples (départ libre), et plus naturels (raid) pour attirer de nouveaux pratiquants sur les régates.
- La diversification fut également un des axes de la politique jeune, à travers l'encouragement à la transversalité des supports, à l'encouragement aux pratiques collectives qui sont plus faciles et innovantes, et à la mise en place de nouveaux formats de finales à l'occasion des championnats de France Espoir.
- Amélioration de la communication avec les clubs, les classes et les régatiers pour faire percoler sur le territoire les bénéfices des réformes mises en place.

## **Les Actions Intersérie 2016 et Q1-2017:**

- Introduction de l'intersérie voile légère : INVL, CLVL  
Apte à faire courir ensemble tous les supports VL (dériveur, cata, quillard)  
INVL en temps compensé, CLVL en temps réel.
- Généralisation de l'intersérie comme **format privilégié en grade 5b 5c** (sauf Opti).
- Finalisation du dispositif des groupes de vitesse, complété par la catégorie « Super-Fast » (rating <850).
- Création d'une série de Pavillon d'attention spécifiques à l'Intersérie.
- Mise à jour des "**Table des Rating Dériveur et Quillards Voile Légère**". (peu de changement, les modifications 2015 ayant été bien accueillies par les compétiteurs).
- Évolution de la passerelle INQ-Habitable, (harmonisation des rating INQ et OSIRIS).
- Promouvoir l'accueil des croiseurs légers sur les interséries voile légère. Croiseurs des groupes L,A,B,R1,R2 acceptés sur les régates INQ.
- Réalisation d'un **Document de Synthèse** sur l'ensemble des formats intersérie VL.

Pavillons de Groupe  
Intersérie Dériveurs

**S** Super Fast

**F** Fast

**M** Medium

**L** Light

**K** Light Kids

## **Les Actions Régate / Format de Course 2016-2017 :**

- Ouverture des épreuves nationales intersérie aux jeunes (age mini abaissé).
- Création d'un rond intersérie sur les épreuves classiques (Ex. Régate de l'Armistice).
- Tests de **nouveaux formats** (Open Start, Courses par Élimination, Phases Finales) sur différentes épreuves régionales et nationales (Championnat de France Minimes).
- Travail sur la systématisation du rôle de **directeur de course** pour améliorer la phase préparatoire de la régates et, le jour de la régates, avec une meilleure prise en compte du cahier des charges.

## **Les Actions Promotion 2016-2017 :**

- Promotion avec les classes 505 et Europe des nationaux jeunes de classe.
- Utilisation des grands rassemblements intersérie pour réaliser un « salon à flots », avec participation des constructeurs proposant des essais de bateaux
- Introduction d'un axe « belle époque » visant à valoriser le patrimoine marin à travers la restauration des bateaux pour participation aux épreuves de rassemblement.

### ***L'Indice de Performance Individuelle FFVoile :***

- Objectifs :
  - Permettre aux régatiers d'identifier leur **niveau** de pratique en régates.
  - Visualiser leurs **progrès** et de quantifier leur **performance individuelle** sur une régates (via des Classements "aux Écarts").
  - Apporter ensuite du jeu pour tous avec les classements d'animation : Net d'Indice.
- Projet présenté au conseil des ligues 2016 avec un accueil favorable.
- Le travail de définition de l'IP-FFVoile a été poursuivi avec l'établissement du cahier des charges pour Freg.
- 1<sup>er</sup> test sur régates prévu début 2017.

### ***Les Orientations proposées pour 2017 :***

*Continuer d'utiliser l'intersérie comme facteur de diversification de l'offre de régates et comme support local aux séries*

- Faire comprendre et diffuser la réforme de l'Intersérie de 2015-2016 dans les ligues, et au sein du corps arbitral.

*Développement de la pratique sportive en Club :*

- Développement de la **flotte Collective en Club**.  
En particulier avec la possibilité de venir régater en louant un bateau de club.
- Développement de la **voile familiale** à travers, entre-autre, l'accompagnement des enfants pendant que les adultes régatent via des initiatives type mini-pirates, bateau de club collectif, Optimist avec découverte de la régates en atelier Opti-Fun.
- Introduction des **nouveaux formats** (Open Start, Slalom), en prologue de grosses épreuves.
- Améliorer le **maillage territorial**, création et liaison avec des "points focaux relais" dans les ligues.

*Lancement de l'Indice de Performance FFVoile :*

- Introduction de l'option « **classement aux écarts** » dans Freg
- Publication des premiers indices nationaux individuels « **IP-FFVoile** ».

**COMMISSION VOILE RADIO COMMANDEE**
*Bernard Merlaud*

En 2016 au total 536 coureurs sont classés (462 en 2015, 480 en 2014)

Classement National Individuel Fédéral : 313 participants ont participé à au moins 1 régates VRC (326 en 2015 et 308 en 2014)

225 régates de tous grades et toutes classes ont été inscrites au calendrier dont : 74 en M et 56 en IOM. 4 n'ont pas été validées en M et 6 en IOM, n'ayant pas atteint les quotas requis. 22 régates ont été annulées ou n'ont pas reçu de résultat.

Les deux classes phares ont couru leur Championnat de France à Saint Hilaire de Rietz (55 inscrits) pour les IOM et à Angoulême (61 inscrits) pour les M.

**Pour mémoire tableaux récapitulatifs des M et IOM depuis 2010**
**M : les grades 3 courues à l'étranger ne sont pas comptabilisées**

Grade	3			4			5A			5B			5C			total			classés	reg/skip
	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy		
2010	1	43	43	15	209	13,19	43	401	9,32							59	653	11,07	162	4,03
2011	1	51	51	9	181	20,11	42	470	11,19	11	138	12,54	16	139	8,68	79	979	12,39	157	6,24
2012	1	50	50	11	211	19,18	33	337	10,21	20	219	10,95	14	133	9,5	79	950	12,03	152	6,25
2013	1	60	60	7	151	21,45	33	371	11,24	19	212	11,16	14	129	9,21	74	923	12,47	165	5,59
2014	1	46	46	6	156	26	31	338	10,09	23	293	12,74	16	162	10,12	77	995	12,92	165	6,03
2015	1	50	50	6	169	28,17	31	445	14,35	21	228	10,86	11	116	10,55	72	1008	14	162	6,22
2016	1	61	61	6	242	30,25	32	407	12,72	18	195	10,83	12	143	11,91	69	1048	15,19	162	6,47

**Pour les IOM**

Grade	3			4			5A			5B			5C			total			classés	reg/skip
	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy	nb	bat/départ	moy		
2010	1	65	65	16	221	13,381	38	474	12,48							55	760	13,81	185	4,11
2011	3	156	52	9	204	22,66	41	470	11,46	15	147	9,8	23	187	8,13	91	1164	12,79	187	6,22
2012	3	141	47	9	155	17,22	29	341	11,75	16	147	9,18	12	91	7,58	69	875	12,68	168	5,21
2013	1	61	61	8	240	29,8	31	420	13,12	11	139	11,58	13	97	7,46	66	957	14,5	177	5,41
2014	1	62	62	7	217	30	32	473	14,78	18	235	13,05	3	40	13,33	61	1027	16,8	181	5,67
2015	2	117	58,5	6	181	30	22	364	16,55	14	185	13,21	10	138	13,8	54	985	18,24	176	5,56
2016	2	128	64	6	168	28	32	582	18,19	13	220	15,92	5	63	12,6	58	1161	20,01	175	6,63

Comme dans les autres pratiques on note une stabilité du nombre de licenciés VRC en 2016 avec un nombre croissant de nouveaux pratiquants, objectifé par le nombre de demande de nouveau numéro de voile. Il y a donc également en VRC un problème de fidélisation des pratiquants. Par ailleurs, on note aussi un renouvellement important de la flotte aussi bien en classe M qu'en classe IOM.

Enfin, il y a nombre croissant de régates en LaserRC et RG65. Il va donc être important d'intégrer complètement ces nouvelles classes dont les associations hésitent encore à demander leur affiliation à la FFVoile.

### **Bilan des grandes régates :**

Nationales : les 2 épreuves 1M font le plein à Tricastin (73 entrées avec de nombreux étrangers) et à aux Sables (48)

### **Bilan des grandes régates à l'étranger :**

Classe IOM Championnat d'Europe en Espagne : 3<sup>ème</sup> A. Carré, 4<sup>ème</sup> O Cohen, 9<sup>ème</sup> C. Carré,

Classe M National Anglais : 3<sup>ème</sup> M.Pomarède,

Classe M National Pays Bas : 1<sup>er</sup> L Gerbeaud, 2<sup>ème</sup> G Di Crescenzo,

Classe M Championnat du Monde en Italie : 4<sup>ème</sup> M.Pomarède, 7<sup>ème</sup> Y.Rossignol, 9<sup>ème</sup> L Gerbeaud,

Classe 10 Championnat du Monde en Italie : 3<sup>ème</sup> Ch Boisnault, 5<sup>ème</sup> P. Montero, 6<sup>ème</sup> M.Pomarède,

En 2017 le Championnat d'Europe de la classe se déroulera en France à Pierrelatte.

Au total, stabilité des chiffres tant en nombre de skippers qu'en nombre de régates et en participation. Sur les épreuves internationales, très bonne présence des Français qui classent la France en deuxième position, juste derrière l'Angleterre en IOM et en classe M et première nation en classe 10.

En 2015 et 2016 la commission VRC avec le département développement a élaboré un projet d'utilisation de la VRC en école de voile, en flotte collective et dans le cadre du 1/3 temps pédagogique sans oublier que la VRC est parfaitement adaptée à la pratique Handi-Voile. Déjà beaucoup de clubs se sont équipés, et les demandes sont nombreuses.

**COMMISSION SPORT EN ENTREPRISE**

*Claude THOUROT*

La commission sur cette dernière année de l'olympiade a continué ses actions :

- D'innovation
- De développement
- En faisant perdurer ses actions en cours depuis plusieurs années
- A mettre une cohérence entre les différents acteurs de l'environnement sport entreprise
- A communiquer.

Développement des différents points évoqués ci-dessus :

- Innovation : deuxième année de l'appel à projets, nette amélioration sur le fonctionnement, la diversité des demandeurs, des projets déposés. Le tout a pu être géré sur une durée raisonnable. La part financière accordée à ces appels à projets a pu se faire grâce à une régulation de nos divers engagements et recettes. Certains appels à projet ont permis la mise en place de nouvelles compétitions ou de les conforter.
- Développement : l'initiative prise en commun avec le CDVoile 13 a permis de regrouper plusieurs compétitions hors champ entreprise qui ont fait des classements spécifiques pour en faire des sélectives au championnat de France. Plusieurs régions avec l'aide des FFSE régionales (Normandie, Pays de la Loire et Paca) ont pu obtenir de leurs clubs l'organisation de compétitions sport entreprise en plus de celles déjà en place.
- Actions en cours : 18 sélectives dont celle qui a regroupé les quatre de Marseille. Les épreuves de voile légère sont restées au même niveau.  
Le championnat de France qui a eu lieu au Lavandou a permis la création du Yacht club du Lavandou qui a fait sa première organisation sur cette épreuve et permet de lancer une dynamique dans ce secteur.
- Mise en cohérence : le fait de mettre en place le système de Marseille grâce au CDV 13 a permis la cohérence entre les clubs, les loueurs, le label « achète ta place » et les entreprises intéressées.
- Communication : La communication de la commission s'est faite par tous les moyens mis à notre disposition, ceux de la FFVoile avec le site, la lettre de la voile légère ou tout autre moyen fédéral, le travail en commun et constant avec la FFSE est de qualité, à travers une épreuve FFSE dite « Voile de l'Entreprise » où le Président était présent, nous avons pu communiquer de manière importante avec les participants et leur entourage.

Orientations à venir :

La commission, lors de sa dernière réunion en décembre, a décidé de contacter sur chaque façade maritime quelques organisateurs de grandes manifestations pour établir un classement entreprise dans leur épreuve.

Merci à Bernard Porte pour son implication et son soutien, merci à nos secrétariats technique et administratif d'assumer toutes nos tâches dans ces domaines. Merci aux membres de la commission pour leurs conseils et leur participation.

**COMMISSION HANDIVOILE, HANDISPORT ET SPORT ADAPTE**

*Brigitte VIAUD  
Bernard PORTE*

**Une démarche globale de la FFVoile**

La commission handivoile a mis en œuvre un plan d'action au début de la mandature prenant en compte l'ensemble des composantes de la Voile Handivalide au service d'une pratique mixte : handi et valide ensemble.

Les indicateurs de ce plan d'action 2013-2016 montrent des progressions notoires sur le développement et la pratique sportive ainsi que des réussites fortes avec notamment la modification du code du sport sur le test de natation et la mise en œuvre de formations adaptées à notre encadrement et nos bénévoles, ou encore le renforcement des aides vers les clubs à travers la collaboration avec AG2R-La mondiale.

Toutes ces actions ont largement contribué au fait que la FFVoile récupère la délégation Para-Voile pour les personnes en situation de handicap physique et sensoriel.

Ce bilan d'action 2016 reprend les grands éléments du plan de développement 2013-2016 et propose quelques perspectives de travail pour le prochain mandat.

**Bilan 2016**

**Relations FFH et FFSA**

Une seule réunion de la commission mixte FFH-FFVoile avec des propositions d'évolution/toilettage de la convention mais rien de finalisé. Un travail commun positif a été mis en place sur championnat de France sur MiniJi et sur le regroupement annuel.

Pas d'avancée avec la FFSA sur une éventuelle convention.

**Orientations 2017**

Si la collaboration avec la FFH va forcément évoluer, nous souhaitons continuer une collaboration historique au regard de leur connaissance des publics.

Le travail avec la FFSA sera relancé au regard du travail effectué sur le terrain.

**Quelques chiffres**

*En 2016 se sont :*

- 314 clubs de la FFVoile (sur 1036) qui ont déclaré avoir accueilli des personnes en situation de handicap,
- 15917 personnes en situation de handicap accueillies (soit une moyenne de 51 par club)
  - 6595 en situation de handicap mental
  - 3500 en situation de handicap physique et sensoriel
  - 5822 en situation de pluri handicap,
- 137 régates handivalide au calendrier (plus de 200 épreuves)
  - 69 résultats remontés
  - 33 régates non validées dont 21 (sur 24) au même club
  - Le transfert vers l'intersérie Miniji Hansa en hausse pour une pratique partagée,
- Les entraînements pilotés par les ligues en hausse,
- Un budget de près de 110 000 € avec un partenariat fort avec AG2R – La Mondiale,
- Une activité haut-niveau pilotée par la FFH avec le soutien de la FFVoile avec un titre de champion Olympique en 2.4.

## De la découverte au plus haut niveau

Faire que la voile soit un sport comme les autres pour les personnes en situation de handicap dans une mixité renforcée : handi-valide ensemble.

- Découverte et initiation avec les centres notamment : conseils aux structures vers les clubs
- Une pratique de perfectionnement en hausse :
  - Plus de 100 journées d'entraînement identifiées effectuées par les ligues
  - Des aides financières vers les clubs et une pratique sportive en hausse
  - Mise en œuvre du parcours sportif pour une pratique régulière des personnes en situation de handicap
- Accompagnement de manifestations majeures
  - Championnat de France solitaire sur Miniji support du championnat Handisport
  - Création du championnat de France Handivalide double sur Hansa
  - Confirmation du Championnat de France Unss sport partagé
  - Présence sur le championnat d'Europe 2.4 au CV Bordeaux
- Difficulté pour identifier les régates « ordinaires » où il y a des PSH
- Manque de régates de niveau 5 dans des régions où il y a une pratique et des régates de niveau 4 et sup.
- Encore trop de régates sans résultats.

### **Orientations 2017**

- Mettre handivalide dans le titre des régates
- Cocher la case correspondante dans la déclaration de régate
- Organiser des championnats de Ligue et développer le nombre de régates niveau 5 pour une pratique locale → mettre au moins 2 régates une à l'automne, l'autre au printemps
- Déclarer systématiquement une INQ sur les régates pour accueillir le multi support en large développement
- Mettre en œuvre un ensemble d'actions aidant au retour de la voile aux jeux paralympiques et organiser le recrutement et la formation nos futurs champions.

### **La formation de l'encadrement**

Permettre aux professionnels et aux bénévoles d'avoir une formation adaptée pour l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap :

- Mise en œuvre de formations d'éducateur handivoile : 2 sessions mises en place, 6 personnes formées
- Formations accompagnateur handivoile : 3 sessions programmées, 2 réalisées 25 personnes formées
- Intervention sur formation initiateur Handisport : 1 session, 9 personnes formées.

### **Orientations 2017**

Finaliser 2 formations éducateur handivoile  
Mobiliser les ligues sur la formation accompagnateur.

### **Mise en accessibilité des clubs**

Le guide d'information vers les clubs de voile « guide Voile Handivalide : organisation, accueil et accessibilité » a été mis à jour et complété après la première version paru au début des années 2000.

Ce guide donne une information générale sur la mise en œuvre de l'activité.

Il vient en complément des informations et conseils donnés aux clubs qui sollicitent la commission.

### **Orientations 2017**

Relance de l'appel à projet.

### **Aide à l'achat de matériels**

La commission handivoile a renouvelé son appel à projet pour aider les clubs sur des achats de matériels adaptés (bateaux, voiles, remorques de route pour les régates, mise en accessibilité des bateaux, aménagements, ...). 21 clubs ont ainsi pu bénéficier d'aide en 2016.

Depuis 3 ans, le montant de ces aides a été multiplié grâce à l'aide apportée par AG2R-La Mondiale. Cette collaboration est répartie pour 3 ans.

## ***Orientations 2017***

Relance de l'appel à projet

### **La communication**

Faire connaître notre action est importante. Deux éléments importants ont été mis en place cette année :

La création d'un portail du handivoile FFVoile avec une adresse dédiée : <http://handivoile.ffvoile.fr>

- site internet dédié de la commission
- pour trouver les 314 clubs de France qui proposent l'activité handivoile : [www.fairedelavoile.fr](http://www.fairedelavoile.fr)
- infos handivoile club
- infos handivoile compétition
- sites des championnats de France
- calendrier dynamique des régates handivoile.

Une plaquette de présentation handivoile au sein de la FFVoile avec les différentes thématiques et possibilité d'une déclinaison en région.

La Commission a également travaillé avec le Pôle ressources National Sports et Handicap pour l'intégration des clubs de voile au Handiguide. Le pôle est en train de finaliser cette intégration.

Le réseau des régions est aussi animé par la commission avec un référent dans chaque ligue. Une réunion est organisée chaque année avec environ 30 personnes cette année.

Enfin la commission a adhéré au site de recensement des activités sportives et touristiques pour les personnes en situation de handicap Handicairn.

## ***Orientations 2017***

Diffuser le plus largement possible les possibilités de pratique via notamment les grandes associations nationales.

Continuer à animer le réseau des régions,

Valoriser les actions mises en place à l'international,

Développer et identifier l'offre des clubs pour mieux orienter les demandes.

### **Conclusion sur l'année 2016**

2016 a été une année riche avec de nouvelles actions de la commission handivoile : Création d'un championnat double handivalide, nette augmentation du nombre de régates et de pratiquants, organisation de formations éducateur et accompagnateur handivoile et poursuite de l'aide en matériel aux clubs et aux ligues grâce au partenariat d'AG2R La Mondiale, développement de la communication grâce au portail : <http://handivoile.ffvoile.fr>

La saison a été couronnée par la médaille d'or paralympique de Damien Seguin piloté par la FFH.

En 2017 nous souhaitons que notre collaboration avec la FFH se poursuive mais aussi que nous aboutissions à une convention avec la FFSA au regard du travail effectué sur le terrain par nos clubs.

### ***Bilan du mandat***

La commission handivoile créée au début du mandat a permis d'augmenter la visibilité et la lisibilité de la pratique handivoile au sein de la FFVoile et de ses clubs mais aussi à l'extérieur vis à vis des différents partenaires institutionnels ou privés.

Tout ce travail a permis de récupérer la délégation ministérielle sur le para voile.

L'augmentation du nombre de clubs impliqués, de pratiquants, de régates ... montre la bonne santé de cette pratique et sa prise en compte par les clubs.

Un certain nombre de grandes avancées ont été faites, des points restent à travailler.

### **Les grandes avancées**

1. Structuration et animation du réseau des régions
2. Augmentation de la pratique
3. Modification du code du sport sur le test de natation
4. Evolution de la pratique sportive à tous les niveaux
5. Outils de communication adaptés

6. Formations spécifiques adaptées aux besoins des clubs pour les professionnels et les bénévoles
7. Délégation ministérielle para-voile.

#### **Les points à développer**

1. Finalisation du réseau dans toutes les régions
2. Offre de pratique dans les clubs vers un parcours sportif de l'initiation à la pratique régulière
3. Structuration de la pratique sportive dans toutes ligues
4. Championnat et pratique sportive vers les jeunes
5. Communication vers les grandes associations type afm, apf, unapei,...
6. Développer les formations spécifiques adaptées aux besoins des clubs
7. Structuration et suivi du haut niveau en lien avec la nouvelle délégation ministérielle.

Le détail des points du projet de développement et les données chiffrées sont décrits dans un document plus global.

Ce bilan met en avant le travail effectué par tous les acteurs que nous remercions très sincèrement :

- les membres de la commission
- les référents handivoile des ligues
- tous les clubs qui œuvrent pour le développement de ces pratiques
- tous les bénévoles et professionnels qui les accompagnent et encadrent.

Durant l'année 2016, l'objectif de la Commission Féminine a été de poursuivre la mise en œuvre du plan de féminisation visant à rendre la pratique de la voile accessible au public féminin du plus jeune âge à l'âge adulte, ce, tant dans le cadre d'une pratique de loisirs ou de compétition que de haut niveau.

**Une action phare : Le projet, baptisé « Toutes en fêtes ! ».** Dans le cadre de sa septième édition, les fêtes maritimes de Brest ont ouvert grand leurs portes à toutes les femmes, du 13 au 19 juillet 2016.

Partant du constat que celles-ci avaient jusque-là parfois du mal à trouver leur place dans cet événement, une réflexion à laquelle nous avons été associés, a été menée en amont par un groupe de travail constitué de bénévoles notamment des centres sociaux et d'élus de la ville de Brest. Très vite a germé l'idée de créer et d'animer un pavillon pour donner toute leur place aux femmes dans la fête.

Ce projet s'est inscrit dans la volonté de rassembler les femmes des quartiers brestois, les professionnelles de la mer, les navigatrices, de jeunes lycéennes, en leur donnant l'opportunité d'échanger sur leurs expériences ainsi que d'interpeller l'ensemble des festivaliers, femmes et hommes, sur la réalité de la multiplicité des rapports que les femmes entretiennent avec la mer.

Non, la mer n'est pas qu'une affaire d'hommes ! Le ton était donné... Pour la première fois, un espace de 200 m<sup>2</sup>. Plus qu'un stand, un véritable lieu de rencontres et d'échanges permettant de mettre en valeur divers projets, les compétences et les savoir-faire des femmes, de faire découvrir leur rôle dans le milieu maritime. Au programme, une exposition de portraits de femmes de Damien Roudeau et Nicolas Le Roy, auteurs de Brest à quai, des concerts engagés, et des projections audiovisuelles, une table ronde avec Anne Liardet, Faustine Merret et Marie Riou sur la pratique sportive féminine.

Parallèlement, à partir du constat que seules 33 % de féminines sont licenciées à la FFV, c'était aussi l'occasion de promouvoir l'activité pour les femmes, en leur proposant d'embarquer gratuitement sur des bateaux skippés par des filles, pour certaines athlètes du pôle de voile de Brest ou régatières sur la Moça Regata (régate 100% féminine) ; l'occasion pour celles-ci de témoigner de leur plaisir à hisser les voiles.

L'année 2016 a par ailleurs été pour nous l'occasion de promouvoir des actions concrètes visant à faciliter la pratique féminine :

En effet, **en ce qui concerne le sport de compétition et le haut niveau**, nous avons apporté une aide financière à l'organisation de stages 100% féminins, de détection et de formation concernant la préparation de la relève en skiff, et Funboard.

Nous avons aussi soutenu le match racing féminin à travers les initiatives de clubs, de ligues, dans l'organisation d'épreuves ou d'entraînements spécifiques.

**Concernant le loisir et la promotion**, nous encourageons les clubs à organiser une régata « Femmes à la barre » ou 100% féminine telle que la Moça Régata ou la Women's Cup, épreuves où durant un weekend, des sportives débutantes naviguent avec des compétitrices issues du haut niveau. Cette mixité de niveau et d'âge est appréciée par l'ensemble des concurrentes.

Au nom de la Fédération, un trophée est remis en jeu chaque année, au 1<sup>er</sup> équipage de la Women's Cup.

2016 a aussi été pour notre Commission l'occasion de valoriser la participation des Féminines, que ce soit lors de la Solitaire Bompard Le Figaro, en remettant un trophée lors de chaque étape, ou lors du championnat de France 470 organisé par la ligue Lorraine.

**Nous avons mis l'accent sur la communication autour du concept WLS « Women Leading and Sailing »** créé pour fédérer l'ensemble de tous les « projets au féminin ». Nous proposons aux ligues, aux CDVoile, aux clubs, outils et signalétique pour valoriser ou afficher une meilleure lisibilité de leurs

actions. Sont à disposition notamment sur l'espace Boutique de la Fédération: pavillons de régates, beach flag, guidons, lycras, flyers et badges ... .

Développer l'investissement des femmes dans l'organisation des pratiques reste au cœur de nos préoccupations. Nous ne pouvons donc que **soutenir le travail de la Commission Centrale d'Arbitrage** qui a mis en place le e-learning pour faciliter la féminisation des arbitres.

**En conclusion**, 2016, une année riche durant laquelle nous nous sommes engagées avec plaisir dans nos projets.

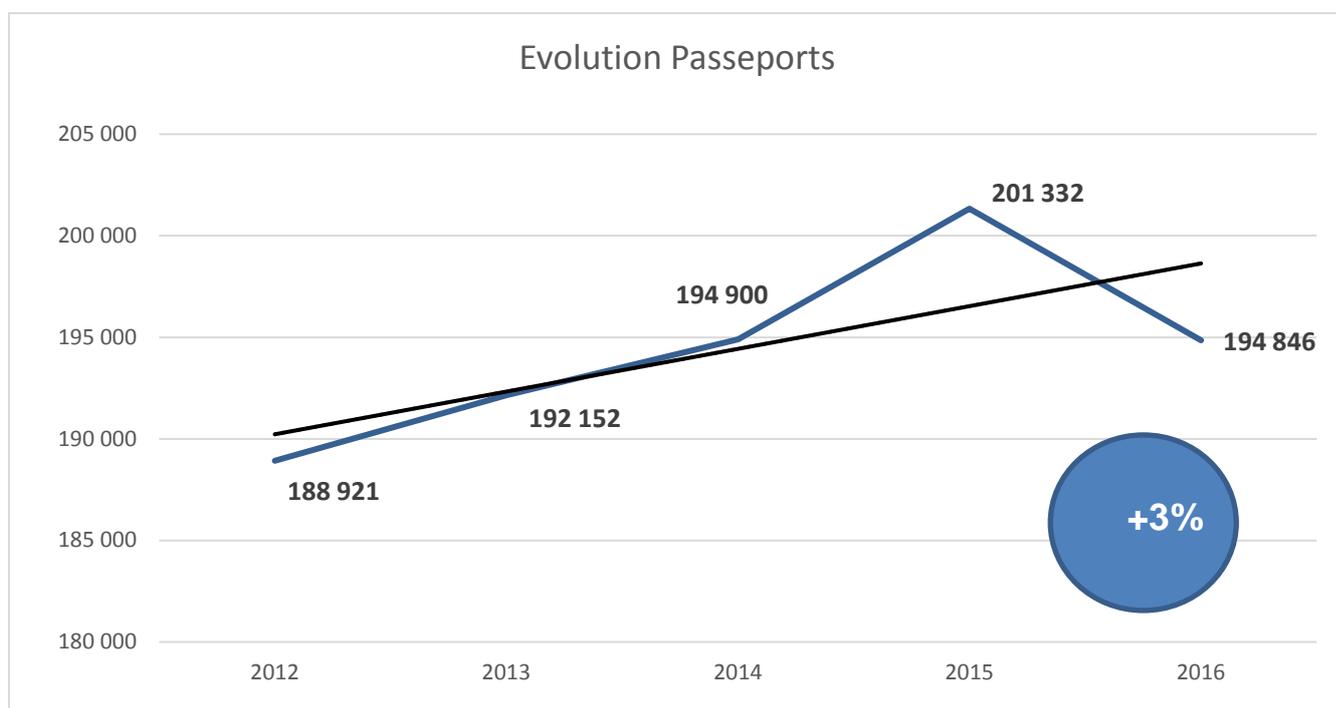
Une année d'excellence pour Charline Picon, Camille Lecointre, Hélène Defrance, Pierre Le Coq médaillés olympiques mais aussi pour Marie Riou.

La performance n'est pas due au hasard mais le fruit d'un travail acharné, de choix et de renoncements tout au long de ces quatre années de préparation qui trouvent aujourd'hui tout leur sens. Bel exemple pour tous les pratiquants de notre sport.

Un grand BRAVO et MERCI à eux pour cette magnifique performance qui ne peut que rejaillir sur la pratique féminine et l'ensemble de la voile !

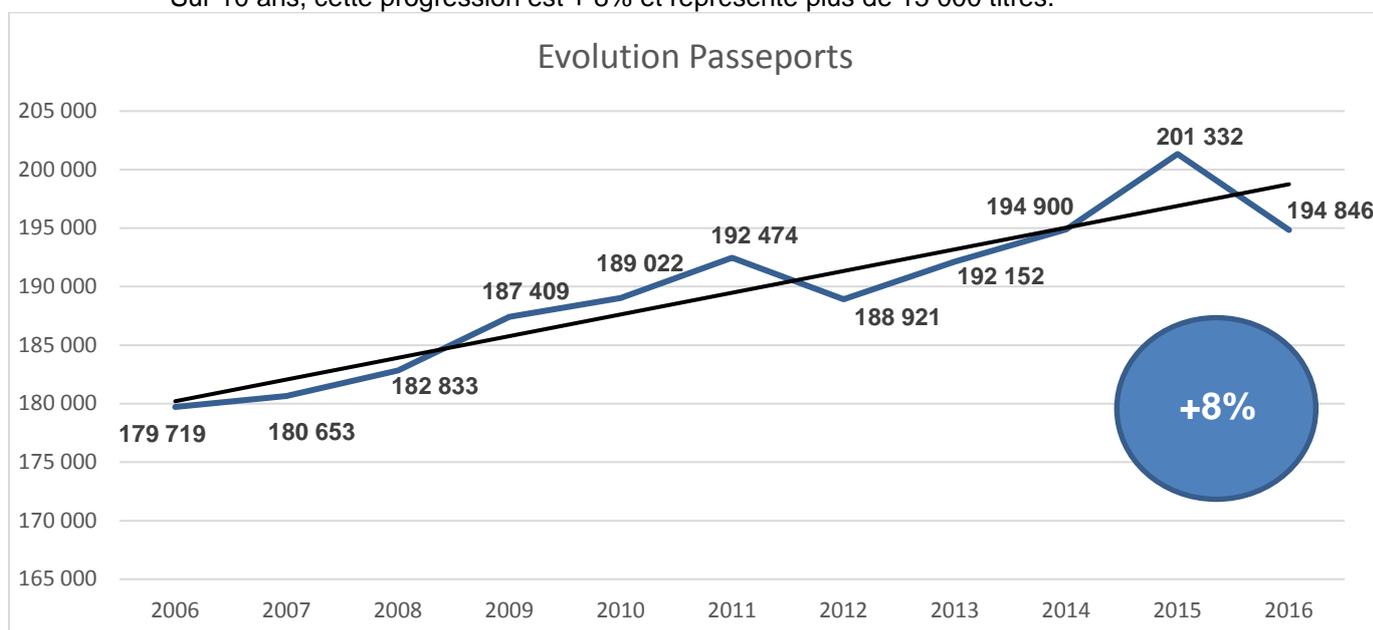
**2016 une année qui marque le pas sur la diffusion des Passeports Voile,  
Un réseau qui continue son développement ...**

Après 4 années consécutives de progression du nombre de Passeports voile délivrés et après une année 2015 d'exception (201 332 passeports voile délivrés), 2016 connaît une baisse du nombre de Passeports Voile délivrés par le réseau fédéral. La baisse enregistrée reste relative avec 194 846 titres délivrés mais elle nous fait repasser sous la barre des 200 000 titres pour retrouver des valeurs proches de celles de 2015.



La progression rapportée sur les 5 dernières années est donc de + 3%.

Sur 10 ans, cette progression est + 8% et représente plus de 15 000 titres.



Pour ce qui concerne le statut des structures qui composent notre réseau de structures affiliées, nous pouvons noter que sur les 10 dernières années, la part des structures associatives a baissé (de 92% en 2006 à 87 % en 2016), la part des structures municipales ou para municipales a progressé très légèrement (de 7% en 2006 à 8% en 2016) et celle des structures commerciales a progressé également (de 1% en 2006 à 5% en 2016). Cependant, les structures associatives représentent 74% des ETP du réseau contre 25% pour les structures municipales et seulement 2% pour les structures commerciales.

Pour accompagner le développement des activités dans ce réseau en constante évolution, le département Développement a mené en 2017 de nombreuses actions avec l'aide des ligues, des comités départementaux et des clubs. Les résultats obtenus témoignent des capacités de développement de notre réseau fédéral, de sa capacité à s'adapter et se moderniser en permanence avec le soutien de la fédération et des ligues régionales.

### **Améliorer la qualité des activités**

En 2017, le département Développement a continué d'engager des actions structurantes pour aider à améliorer la qualité des activités dans les clubs.

Le **schéma de labellisation fédéral** guide aujourd'hui nos campagnes de labellisation. 11 ligues sont aujourd'hui engagées, par convention avec la fédération, dans le suivi des audits de structures qui permettent de mettre en place un accompagnement direct sur le terrain.

- En 2017, nous avons testé notre nouvel **outil d'audit en ligne** (ARGOS). Inspiré du secteur touristique mais développé pour nos besoins, il doit faciliter le travail des auditeurs et leur permet de consacrer davantage de temps à la visite du club.
- Pour continuer d'adapter cet outil et le contenu des audits, un travail est en cours pour intégrer des éléments d'audit sur l'enseignement et l'adaptation du matériel.
- Un nouveau label est expérimenté pour identifier un réseau **d'Ecoles Françaises de Croisière (EFC)**.
- Pour mieux promouvoir les offres des clubs labellisés, le département a conduit cette année encore la réalisation de **vidéos de promotion** : dans la lignée des clips promotionnels de l'activité déjà réalisés « cours particulier », « coach plaisance », « balade à la voile », ce film de présentation de l'offre de « stage voile » met en valeur une offre à destination d'un large public d'enfants et d'adultes, de débutant et de pratiquants confirmés, en insistant sur le plaisir de la navigation et l'intérêt de la progression technique fédérale (disponibles en ligne sur le serveur média fédéral).

### **Améliorer la diversité des activités**

Les axes de développement concernent la diversification des offres notamment à destination des publics adultes débutants ou déjà initiés. Dans ce cadre, trois chantiers importants ont été continués en 2016 sur le développement du réseau des **Points de Location, le coaching plaisance FFVoile, les balades à la voile** et la réflexion sur les nouveaux produits. En complément de ces actions spécifiques, le département Développement a continué à promouvoir la plateforme E-Commerce fédérale et à améliorer notre site grand public « [faire de la voile](#) ».

#### **1. Les Points Location FFVoile : renforcer notre accompagnement du réseau**

Afin de mieux répondre aux attentes des clubs, une enquête nationale sur le fonctionnement du label a été menée début 2016. Ces retours qualité de la part du réseau nous ont permis :

- De recalibrer le **pack national** promotionnel
- De créer une **page webnet** mettant en avant le réseau des clubs labellisés « Point Location FFVoile »
- De concevoir le « **Guide des Points Location FFVoile** » pour accompagner les clubs dans la gestion du label
- De concevoir une **banque d'images** dédiée au label pour la production des outils promotionnels
- De développer des **outils personnalisés** : flyers personnalisables et téléchargeables par le club via sa plateforme de gestion, lui apportant souplesse et produit sur mesure
- D'essayer de nouveaux produits

En 2016, le réseau compte **149 Points Location** contre 139 en 2015.

## 2. Le réseau Coach Plaisance FFVoile : un label qui se déploie

Après une année 2015 expérimentale, 2016 était la première année complète pour le lancement de cette nouvelle activité qui s'inscrit dans une stratégie plus large de conquête de nouveaux pratiquants et de pratiquants non captifs. Avec **81 coaches habilités** répartis sur les différentes façades maritimes, la couverture territoriale est correcte mais l'offre doit encore se déployer pour en garantir la continuité et le volume permettant de couvrir notamment les besoins estimés en saison estivale.

Le travail mené en 2016 a permis :

- La réalisation d'une **enquête client mystère** en saison qui témoigne de la difficulté à faire face aux demandes sur certains bassins, à des périodes où les coaches plaisance peuvent être mobilisés sur d'autres activités (skippage, école de croisière, régates...)
- L'organisation de **réunions « bilan » nationales** avec les structures labellisées et de leurs coaches
- L'instruction conjointe avec le département habitable de nouveaux dossiers qui ont conduit à l'habilitation de **81 coaches** et la labellisation de **38 structures** et **10 indépendants**
- L'accompagnement du label avec la conception et l'envoi de **packs** associés à la cotisation
- La réalisation d'**images** pour renforcer la banque d'images et faciliter l'édition de documents de promotion des coaches, diversifier et élargir le message à destination des clients potentiels
- La réalisation de **flyers de promotion** par façade maritime à la demande et en partenariat avec les associations de ports de plaisance (Bretagne, Atlantique, PACA)
- La mise en place d'une **offre de formation continue** en collaboration avec l'ENVSN afin d'élargir les prérogatives réglementaires des Coaches FFVoile au coaching sur bateau de plaisance à moteur.

850 séances ont été réalisées sur le printemps et l'été 2016, 270 livrets plaisance ont été délivrés et 750 fiches techniques ont été remises aux plaisanciers.

Le label attire et rapproche de la FFVoile des professionnels de la croisière souvent éloignés de notre réseau de structures affiliées. La notoriété fédérale autant que la structuration de l'offre et ses outils est perçue très favorablement.

## 3. Les balades à la Voile : formation au Brevet de capitaine 200 restreint et promotion

En 2016, nous avons assuré la promotion de l'offre de formation pour nos cadres professionnels permettant d'accéder au brevet de Capitaine 200 restreint. En parallèle, **30 dossiers** ont été traités et **22 attestations d'expérience à la mer** ont été établies (pré requis pour l'obtention du brevet). Nous avons continué d'accompagner nos professionnels sur ce dispositif en relayant auprès des instances concernées les difficultés rencontrées sur le terrain : visite médicale, manque d'information sur le dispositif par les services instructeurs dans les territoires, différences de traitement et d'interprétation des textes applicables, difficultés pour obtenir le diplôme... Une réunion FFVoile/DAM/MDS s'est tenue en juin 2016 pour tenter de réguler ces difficultés.

## 4. La réflexion sur de nouveaux produits pour les écoles de voile

Pour aider les clubs à diversifier leurs activités, le département développement a conduit en 2016 différentes actions parmi lesquelles :

- Test de matériel innovant : Hobie Mirage Eclipse, windfoil,
- Action d'aide au développement de la Voile Radio Commandée en école de voile avec :
  - La mise à disposition des clubs d'une **flotte de 18 Lasers RC** : afin de leur permettre d'essayer ce support et de découvrir cette modalité de pratique déclinable pour un large public. Cette mise à disposition nationale est organisée depuis l'automne ; pour permettre ce prêt, une mise au point de la flottille a été réalisée, ainsi que la mise en place de procédures pour la gestion de prêt au niveau national).
  - La réalisation d'un **Guide d'utilisation des Laser VRC** : à la fois Quick Start de l'utilisateur débutant et manuel de maintenance courante, le guide donne des pistes pour l'animation d'ateliers VRC utiles pour la mise en œuvre dans le cadre scolaire comme dans celui de l'EFV.
  - Réalisation d'un tutoriel vidéo sur le montage du Laser RC et [d'une vidéo de présentation de l'activité en ligne sur la media TV FFVoile](#)

## Améliorer la performance globale du réseau fédéral

### 1. La E-Boutique clubs FFVoile

Imaginée pour faciliter les commandes des clubs et leur rendre encore plus de services, la boutique offre du matériel sur une gamme élargie de produits après des négociations tarifaires avec les fabricants. Avec l'augmentation de son activité, la FFVoile a décidé de sous-traiter le service client ainsi que le stockage et l'expédition pour répondre au mieux aux attentes (qualité du service, délais de

livraison...). Après cette première année de fonctionnement qui a donné satisfaction, la FFVoile va pouvoir déployer de nouveaux services vers ses structures et aussi ses licenciés.

<b>Chiffre d’Affaire :</b>	530 k€ HT
<b>Nombre de clients :</b>	340 clubs
<b>Nombre de produits vendus :</b>	environ 25 000 produits

## 2. La formation des formateurs de CQP AMV

Afin d’améliorer et de renforcer la qualité de nos dispositifs de formation et tenant compte du travail important d’accompagnement à mettre en place sur la formation de formateurs, le département Développement a mis en place et animé une Equipe Technique Nationale Formation qui a permis de piloter de manière efficace nos dispositifs et d’organiser début 2016 la **6ème édition de notre forum national des formateurs** aux Sables d’Olonne.

Le travail conduit cette année a ainsi permis :

- D’animer l’**ETN** par une série de réunions nationales et d’échanges à distance
- De concevoir et consolider un **calendrier national** pour couvrir les besoins de **recyclage** des formateurs
- En collaboration avec la MFE, d’améliorer la **gestion informatique** du calendrier et des qualifications pour une meilleure mise en œuvre par les clubs :
  - Automatisation des rappels pour les qualifications de formateur arrivant en fin de validité
  - Gestion des bilans pour la saisie des résultats des tests de niveau 5 (tutoriel)
  - Participation à la dématérialisation des livrets de certification des AMV
- De définir et concevoir le **contenu des recyclages**
- D’assurer l’enregistrement des **certifications de formateurs**
- D’harmoniser les **modalités de certification** des formateurs régionaux et nationaux
- De réaliser une **plaquette embarquée** pour guider et faciliter l’action des tuteurs
- D’engager le travail de production d’un **guide** pour la monitrice / le moniteur stagiaire
- De développer une **plateforme numérique de travail (ENT)** à destination des formateurs. Cet ENT permet aux formateurs de trouver toutes les ressources nécessaires pour intervenir sur la formation du CQP d’AMV ; c’est également un lieu d’échange et de mutualisation de l’information, rendant plus efficiente notre communication à l’ensemble du réseau.
- De rééditer le **manuel enseigner la voile**
- De rééditer le **DVD enseigner la voile**
- De participer aux réunions de travail associées à la gestion du dossier des CQP en lien avec la MFE (avis sur les habilitations, FAQ,...)
- D’assurer l’**accompagnement** des acteurs de la formation de formateurs en répondant aux questions et besoins dans ce domaine (FAQ...).

## 3. La réforme des diplômes professionnels du secteur sport

Le ministère chargé des sports a engagé une réforme de ses diplômes. Destinée à simplifier l’architecture des formations, elle est aussi l’occasion d’en faire évoluer les contenus et d’en corriger certaines carences. En particulier :

- elle permettra de revenir vers un diplôme « d’éducateur sportif » pour le BPJEPS (niveau 4)
- et d’envisager un diplôme de niveau 3 prenant mieux en compte les besoins de formation pour la direction de structure.

Fortement impliqué dans le pilotage du groupe de travail avec la direction des sports, le département a pu porter des priorités recensées auprès des clubs de la fédération à l’occasion du colloque développement, des comités de pilotage et de réunions de travail dédiées avec les acteurs volontaires de notre réseau.

Les nouveaux arrêtés en cours de rédaction seront publiés en 2017.

Les textes prennent en compte :

- la nécessité d’accompagner l’émergence de nouveaux supports et nouvelles formes d’activité dans les clubs (paddle, foil...).
- la volonté fédérale de cadrer les niveaux techniques d’entrée en formation et de réintroduire l’expérience de la compétition et la formation à l’encadrement des pratiques compétitives.

Face à la disparition du diplôme « plurivalent nautisme » nous travaillons avec les fédérations concernées sur les passerelles à mettre en place entre nos qualifications, afin de couvrir les besoins des professionnels et des employeurs en la matière.

## 4. Les productions techniques et pédagogiques

En plus des outils à destination des différents projets présentés (voir ci-dessus) pour accompagner et promouvoir l’activité des clubs de la fédération parmi lesquels le **Guide « fidélisation »** : fruit d’un travail réalisé au cours des colloques nationaux du développement, le document met en forme la production des professionnels et dirigeants de notre réseau de clubs et écoles de voile. Il constitue à la fois un témoignage concret de la contribution et de la créativité des clubs en matière de

développement sportif et un recueil de pistes et de propositions concrètes au service de la dynamique fédérale.

Ce premier travail a été continué fin 2016 par la réalisation d'une série de **fiches de bonnes pratiques** qui témoignent des expériences menées par les clubs. Elles s'organisent en 4 domaines :

1. Gérer la structure
2. Organiser les pratiques
3. Développer les activités
4. Promouvoir l'offre.

Fin 2016, 3 fiches thématiques ont été initiées pour engager ce nouveau projet avec 3 clubs témoins volontaires : le YC Toulon sur le thème du DSI, le CN Cap d' Agde sur l'offre jeunes enfants et Nautisme en Pays Blanc sur la voile radio commandée à l'école.

### **Animation du réseau des clubs**

- o Organisation du **colloque national** annuel du Développement avec la ligue Bretagne de voile en mars 2016 à Saint Malo.
- o Organisation de deux **comités de pilotage nationaux** (avant et après saison) et des groupes de travail associés.
- o Actualisation des **chiffres clefs régionaux, départementaux et des clubs** 2016 mis à disposition sur le site internet.

### **Voile scolaire**

En 2016, le département a continué de s'impliquer dans l'aide au développement de la voile scolaire particulièrement sur le secteur primaire.

Les travaux 2016 ont permis :

- De développer un **projet voile sur l'année** avec **4 approches** différentes mais complémentaires en lien avec les objectifs de l'Education Nationale et contribuant au développement de l'enfant :
  - 1) La voile virtuelle
  - 2) La voile radiocommandée
  - 3) Le cycle de voile
  - 4) La rencontre sportive

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, différentes actions et productions ont vu le jour cette année, dont certaines en collaboration avec d'autres institutions (USEP, UCPA).

- Lancement du projet avec expérimentation en Pays de la Loire à l'occasion du **Vendée Globe**
- Action Nationale **Voile Virtuelle** menée en partenariat avec l'USEP dans le cadre de la commission mixte : 300 classes (7 000 élèves) ont participé au Vendée Globe Virtuel (flyer promotionnel, mise en réseau des référents territoriaux FFV/USEP)
- Coproduction de la **fiche « Rencontre Sportive FFV/USEP »**
- Réalisation d'un **Flyer voile scolaire** : outil de promotion de l'offre voile scolaire globale (et flyer complémentaire à celui réalisé en 2015 « hisser les voiles en un clic »)
- Production de plusieurs **clips vidéos** sur le projet Voile Scolaire : accompagnant le travail réalisé cette année sur le dossier scolaire, et notamment la structuration d'un parcours d'activité allant de la voile virtuelle à la voile réelle en passant par la VRC, ces vidéos sont des outils de promotion et d'explicitation des atouts de notre activité dans le cadre des objectifs de l'éducation nationale.

Pour le secondaire :

- Contribution au guide « Les Sports de Nature en séjours scolaire » en collaboration avec l'UCPA : ce guide à destination des enseignants de collège doit permettre de développer les séjours avec des activités de sport de nature et notamment la voile.

**COMMISSION DES DIRECTEURS DE COURSE**

*Christian LE PAPE*

**STATISTIQUES ADMINISTRATIVES :**

Depuis 2006, 45 directeurs de course ont été habilités (1 nouveau directeur de course en 2016) :

En 2016, 14 Directeurs de Course ont été habilités (renouvelés) pour 24 épreuves encadrées.

On recense :

- **1 nouveau Directeur de Course** (les 23 autres épreuves concernent uniquement des renouvellements) :

- Hervé Gautier            1B (Armen Race)

- **14 renouvellements**, dont :

➤ **8 Directeurs de Course ont été renouvelés sur au moins 2 épreuves :**

pour un total de 18 épreuves (7A et 11B)

Jacques Caraës :        1A et 1B

Gilles Chiorri :        2A

Bernard Duval :        1A et 1B

Denis Hugues :        2A et 1B

Yves Le Blévec :       2 B

Mathias Louarn :       2B

Georges Korhel :       3B

François Séruzier :    1A et 1B

➤ **6 Directeurs de Course ont été renouvelés sur une seule épreuve :**

Pour un total de 6 épreuves (1A et 5B).

➤ **Sur les 14 renouvellements :**

Aucun de ces Directeurs de Course n'exerçait déjà au cours de l'année 2006 :

➤ **En 2016, 8 directeurs de course ont dirigé plusieurs manifestations sur la saison.**

➤ **En 2016, 24 épreuves à Directeur de course ont été identifiées :**

- aucune annulation (toutes les épreuves identifiées se sont déroulées),
- dont 1 nouvelle épreuve : La Drheam Cup (B).

➤ **pas d'épreuve reportée sur 2017 ou plus, ni prévue antérieurement et reportée en 2016.**

➤ **Les 24 épreuves qui se sont réellement déroulées se répartissent ainsi :**

- Epreuves de Type A : 8 identifiées,
- Epreuves de Type B : 16 identifiées

Equipage type A        2

Equipage type B        5

Double type A        4

Double type B        8

Solo type A	5
Solo type B	12

(36 au total ; Le chiffre se situe au-dessus de 24 car certaines manifestations comportaient 2 ou 3 catégories de bateaux).

### Concurrents au départ et distance parcourue :

- **En 2016 : 24 épreuves ont été disputées,**  
27 en 2015 ; 26 en 2014 ; 30 en 2013 ; 26 en 2012 et également 26 en 2011.
- **En 2016, on recense 842 bateaux au départ,**  
909 en 2015, 823 en 2014, 1070 en 2013, 778 en 2012, 814 en 2011.
- **L'ensemble des participants a parcouru 481 388 milles en 2016.**
  - 847 200 milles en 2015,
  - 740 000 milles en 2014,
  - 1 471 000 milles en 2013.

De manière forfaitaire, la distance parcourue par chaque concurrent ayant abandonné, est calculée en divisant la distance réelle du parcours par deux (pas basé sur les traces. Nous n'en disposons pas ...).

### Répartition des concurrents :

Distance théorique des parcours : **de 100 à 4 000 milles.**

**2** départs de course ou de manches reportés,

**12** parcours modifiés,

**0** manches annulées,

42 manches / étapes prévues.

- **Durée des courses : de 2 à 25 jours.**

	2016	2015	2014
Mini 6.5 :	262 soit 31%	308 soit 34 %	326 soit 31 %
Figaro :	172 soit 20 %	164 soit 18 %	186 soit 17 %
Class 40 :	42 soit 5 %	52 soit 6 %	95 soit 9 %
IMOCA :	20 soit 2 %	45 soit 5 %	43 soit 4 %
Multi 50 :	3	7 soit moins de 1 %	28 soit 2,60 %
Multi de plus de 60 pieds :	4	4 soit moins de 1%	14 soit 1,30 %
Classique de tradition :	10 soit 1 %	17 soit 2%	non répertoriés 2014
Osiris / IRC :	277 soit 33 %	311 soit 34 %	367 soit 34 %
Autres catégories	52 soit 6 %		

Les chiffres sont proches des années précédentes en répartition.

- **Nombre d'abandons :**

2016 : 139 sur 842 bateaux au départ	soit 16,5 % de l'effectif
2015 : 134 sur 909 bateaux au départ	soit 14,74 % de l'effectif
2014 : 113 sur 823 bateaux au départ	soit 13,75 % de l'effectif
2013 : 170 sur 1070 bateaux au départ	soit environ 16 % de l'effectif.

Ces chiffres font apparaître une certaine constance du nombre d'abandons.

- **Abandons par série :**

Autres catégories Osiris et IRC :	79 abandons sur 277
Monotypes Figaro :	9 abandons sur 172
Mini 6.50 :	41 abandons sur 252
Class 40 :	6 abandons sur 42
IMOCA :	1 abandon sur 20
Monocoques classiques :	5 abandons sur 10

Multicoques 50 :  
Multicoques supérieurs à 60 pieds :

0 abandons sur 3  
1 abandon sur 4

Chaque année, l'analyse des causes d'abandons ne permet pas d'identifier des constantes liées aux types de bateaux, aux spécificités des équipages, aux zones de navigation.

En revanche, les conditions de vent et de mer rencontrées jouent systématiquement un rôle déterminant dans le nombre des abandons.

Sur les courses considérées de « loisirs », les abandons signalés sont expliqués par des « raisons personnelles ».

#### ➤ **Assistance et secours :**

**Demande d'assistance :** En 2016, 8 demandes d'assistance ont été effectuées, pour 9 demandes en 2015, 17 en 2014 et 22 en 2013.

**Déclenchement balise SARSAT :** En 2016, aucun déclenchement de balises SARSAT, en 2015, à 3 reprises pour 5 en 2014 et 6 en 2013.

**Interventions CROSS/MRCC :** En 2016, 3 CROSS/MRCC, En 2015, 4 interventions CROSS/MRCC signalées dans les rapports des Directeurs de Course, 17 en 2014, 16 en 2013, 2 en 2012, en 3 en 2011, 3 en 2010, 13 en 2009.

**Interventions hélico et hélitreuillages :** 2 interventions hélico pour 2 hélitreuillages en 2016. En 2015, 3 interventions hélicoptères et 5 hélitreuillages.  
Les interventions de la SNSM restent à un niveau très faible depuis plusieurs années. 5 opérations en 2016, 1 en 2015 et 4 en 2014.

#### ➤ **Analyse des statistiques :**

En 2016, comme depuis plusieurs années, on ne dénombre fort heureusement aucune victime décédée ou disparue sur l'ensemble des épreuves à Directeurs de Course.

Depuis 2006, on peut noter la mise en place dans une grande majorité de compétitions, de personnes ressources, d'outils, de procédures favorisant l'anticipation de problèmes liés à la sécurité.

Parmi ces dispositifs, nous pouvons citer comme les années précédentes :

- les stages World Sailing de sécurité et de survie,
- les stages médicaux de plus en plus adaptés à la mer et/ou au large,
- L'obligation renforcée de fournir un dossier médical complet pour les épreuves de catégorie 0 et 1 disputées en Solitaire ou en Double,
- La présence d'un médecin référent et/ou supervisant l'épreuve (6 en 2016, 10 en 2015) et sa présence 24h/24 h sur 4 épreuves en 2016, 9 en 2015 et 6 en 2014,
- Les équipements des bateaux conformes aux catégories RSO,
- L'obligation d'embarquer des combinaisons de survie (15 sur 24), des balises AIS personnelles (15 sur 24 en 2016, 17 sur 27 en 2015 et 15 sur 26 en 2014),
- L'entraînement collectif dans des situations proches de la réalité peut également optimiser la fiabilité des équipages et des bateaux,
- Avant le départ, toutes les manifestations à Direction de Course incluent l'organisation d'un briefing météo et sécurité. Dans de nombreux cas, ils sont renforcés par des interventions d'organismes ou d'institutions en charge des secours et du sauvetage,
- Au fil du temps, on note également une amélioration très sensible de la précision et de la fréquence du positionnement des concurrents pendant la compétition (Le nombre de positions quotidiennes à disposition du Directeur de Course varie de 1 à 288),
- La qualité de ce positionnement constitue un des éléments majeurs de sécurité qui nécessite d'être encore développée et optimisée,
- La réactivité et l'efficacité des secours sont également en constante optimisation.

#### ➤ **Composition des listes :**

Les directeurs de course sont habilités de catégories « A » et « B ».

Durée de validité sur les listes : 4 ans à partir de l'année d'entrée en liste.

**TYPE A :**

- CARAËS Jacques,
- CHIORRI Gilles,
- DUVAL Bernard,
- HOREAU Denis,
- HUGUES Denis,
- SERUZIER François,
- VIANT Sylvie.

**TYPE B :**

- CHARON Benoit,
- GAUMONT Christophe,
- KORHEL Georges,
- LE BLEVEC Yves,
- LOUARN Mathias,
- LAURENT Jean-Luc,
- ROTTEE Guillaume.

Ces listes pourront être mises à jour en cours d'année (ajouts ou retraits).

➤ **Qui sont les organisateurs d'épreuves ?**

(Ces chiffres prennent en compte les 24 épreuves réellement courues)

- Clubs :
  - 17 en 2012
  - 19 en 2013
  - 18 en 2014
  - 16 en 2015
  - 10 en 2016
- Sociétés événementielles :
  - 6 en 2012
  - 8 en 2013
  - 3 en 2014
  - 4 en 2015
  - 6 en 2016
- Ligues :
  - 1 en 2012
  - 2 en 2013
  - 1 en 2014
  - 1 en 2015
  - 1 en 2016
- Sociétés événementielles utilisant un club support :
  - 3 en 2012
  - 1 en 2013
  - 4 en 2014
  - 2 en 2015
  - 1 en 2016

**COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE**
*Romain GAUTIER*
**1. LA GESTION DES ARBITRES**
**1.1 Les qualifications d'arbitres au 31/12/2016**

	Comité de course	Juge	Jaugeur d'épreuve	Umpire	Juge Vagues	Contrôleur course au large	Total
Internationaux	12	18	9	9	Sans objet	Sans objet	48
Nationaux	121	72	40	20	11	26	290
Nationaux stagiaires	16	7	12	3	5	2	45
<b>Total</b>	<b>149</b>	<b>97</b>	<b>61</b>	<b>32</b>	<b>16</b>	<b>28</b>	<b>383</b>

Arbitres de haut niveau (liste Ministère des Sports 2016)

Comité de course	Juge	Jaugeur d'épreuve	Umpire	Total
9	9	2	1	18

**1.2 Liste 2016 des arbitres nationaux par groupe**

7 juges, 2 jaugeurs et 7 comités de course nouvellement nommés ont intégré en 2016 le groupe « National 4 ».

1 jaugeur, 1 contrôleur d'équipement course au large issus du groupe « National 4 » intègrent le groupe « National 1 », 9 contrôleurs d'équipement course au large, 1 jaugeur et 5 juges ont intégré le groupe « National 2 » et 2 juges et 1 umpire intègrent le groupe « National 3 ».

Les critères d'affectation sont l'expertise, la qualité de l'arbitrage, l'activité d'arbitrage, la disponibilité et le savoir être.

**1.3 Renouvellement des qualifications d'arbitres**

79 qualifications étaient renouvelables au 31 décembre 2016 :

	Comité de course	Juge	Jaugeur	Umpire	Juge vagues	CECL	Total
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>105</b>
Renouvelés	37	21	15	3	1	25	103
Non renouvelés	1	0	0	0	0	1	2

De plus, Word Sailing a renouvelé les qualifications internationales de 2 juges.

**1.4 Nouvelles qualifications délivrées en 2016**

	Comité de course	2015	Juge	2015	Jaugeur	2015	Umpire	2015	Contrôleur Equipement Course au large	2015	Total	2015
Internationaux	0	↘ -1	2	↗ +1	0	=	0	=	Sans objet	=	2	=
Nationaux	7	=	7	↗ +4	2	=	0	↘ -2	0	↘ -1	16	↗ +4
Nationaux stagiaires	11	↗ +1	4	↘ -3	9	↗ +6	2	↗ +1	0	=	26	↗ +
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>=</b>	<b>11</b>	↘ -3	<b>5</b>	↘ -1	<b>4</b>	↗ +2	<b>1</b>	↘ -10	<b>39</b>	↘ -12

## **2. INFORMATION, REGLEMENTATION ET DOCUMENTATION**

### 2.1 Information :

7 bulletins officiels d'information aux arbitres de la FFVoile « Le Rappel Général » ont été réalisés et diffusés par mail aux arbitres internationaux, nationaux, nationaux stagiaires, régionaux, régionaux stagiaires, arbitres de club, commissaires aux résultats ainsi qu'aux Présidents des Commissions Régionales d'Arbitrage, aux membres du Conseil d'Administration de la FFVoile et aux Présidents de Ligue.

### 2.2 Documentation :

De nombreux documents (70) ont été traduits, réactualisés et/ou mis à disposition sur le site internet de la FFVoile et sur la clé arbitre au cours de l'année 2016 dont, entre autres :

- décisions du jury d'appel,
- Questions/Réponses ISAF (9 questions/réponses),
- Mises à jour du logiciel de classement FREG,
- Le livre des Cas 2013-2016,
- Le livre des Cas Voile Radiocommandée,
- Les infractions fréquentes à la règle 42 en Laser,
- Les infractions fréquentes à la règle 42 en 420,
- Les infractions fréquentes à la règle 42 en 470,
- L'addendum Q Voile Radiocommandée,
- Une convocation et décision types en cas d'instruction selon la règle 69,
- Le compte-rendu juge bilingue français-anglais,
- Les réglementations Spéciales Offshore,
- Le code disciplinaire,
- Des règles de classe.

## **4. LES AVIS DE COURSE ET INSTRUCTIONS DE COURSE**

La Commission Centrale d'Arbitrage, conformément à son règlement, assure son rôle de conseil auprès des organisateurs, des départements sportifs de la FFVoile et des arbitres dans la rédaction des différents documents de course. C'est ainsi qu'en 2016 plus d'une quarantaine d'avis de course et autant d'instructions de course de compétitions majeures (Championnats de France, compétitions soumises à convention d'arbitrage, etc.) ont été relus, mis en conformité avec les différents règlements et les règles de course, et validés par la Commission Centrale d'Arbitrage.

## **5. LES CONVENTIONS D'ARBITRAGE**

Conformément aux critères validés par le Bureau Exécutif de la FFVoile en février 2008 (compétition à direction de course et/ou délivrant des prix en espèces pour un montant supérieur à 5000 €), la Commission Centrale d'Arbitrage a proposé au Bureau Exécutif une liste de 16 compétitions soumises à convention d'arbitrage (17 en 2015, 14 en 2014, 14 en 2013, 14 en 2012, 19 en 2011, 14 en 2010). Ces compétitions ont ainsi donné lieu à 1368 journées d'arbitrage indemnisées.

## **6. LES DESIGNATIONS DES ARBITRES**

### 6.1 Les désignations des arbitres :

La Commission Centrale d'Arbitrage a géré les désignations des arbitres sur 340 compétitions de grade 4 à W, pour 6 698 journées d'arbitrage (à titre d'information, une session d'arbitrage est comptabilisée suivant le nombre de jours de compétition prévus, ce nombre de jours étant plafonné à 8 jours maximum pour les compétitions ayant une durée supérieure à 8 jours).

De plus, la Commission Centrale d'Arbitrage a assuré le suivi des désignations tout au long de l'année, afin d'adapter les équipes d'arbitres aux besoins des organisateurs notamment sur toutes les compétitions à direction de course, suite à la décision du Bureau Exécutif de la FFVoile du 10 décembre 2010 (« Le Bureau exécutif de la FFVoile entérine la compétence unique de la Commission Centrale d'Arbitrage pour nommer les arbitres sur les compétitions à direction de course à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 »).

De même, les contrôleurs d'équipement course au large sont intervenus sur les compétitions suivantes : 900 Nautiques, Normandy Channel Race, Solitaire du Figaro, Armen Race, Le Havre AllMer Cup, Drheam Cup, Douarnenez Horta, la Transat AG2R la Mondiale, New York Vendée, Les Sables Les Açores Les Sables et Le Vendée Globe soit 118 journées d'arbitrage pour un total de 426 bateaux contrôlés en catégories RSO 1, 2 et 3.

### 6.2 Le logiciel de désignation des arbitres :

Le logiciel mis à disposition des arbitres, des organisateurs et des Commissions Régionales d'Arbitrage par la Commission Centrale d'Arbitrage continue à être bien utilisé, ce qui a donné lieu pendant l'année 2016 à l'envoi de 9 689 mails dont :

- 132 mails informant les arbitres non retenus sur une compétition de la clôture des désignations sur la compétition, afin de leur permettre d'actualiser leur agenda d'arbitrage en conséquence,
- 1692 mails prévenant les arbitres qu'un club les a sollicités pour arbitrer une compétition,

- 7865 mails de désignation aux arbitres et organisateurs.

## **7. LA FORMATION**

### 7.1 Les formations initiales

A l'identique des années précédentes, les candidats sélectionnés pour suivre une formation nationale ont été désignés sur une compétition majeure de la FFVoile, en tant qu'arbitre en immersion avec un tuteur national, et ont ensuite complété leur formation par 3 jours de stage théorique dans les locaux de la FFVoile à l'automne. En 2016, ces journées de formation théorique se sont ainsi déroulées du 7 au 9 octobre pour les 3 qualifications (Comités, Juges, Jaugeurs) qui ont ainsi pu être regroupés sur des sujets communs. Ces regroupements ont permis une approche plus transversale de l'arbitrage, et un travail sur l'équipe d'arbitres, chacun pouvant prendre en compte les rôles respectifs de chacun. Ce cursus a été suivi cette année par 13 comités de course, 11 jaugeurs et 5 juges.

A l'issue de ces 2 étapes, après un résultat satisfaisant, les candidats sont validés arbitres nationaux stagiaires et terminent leur cursus de formation par les évaluations traditionnelles.

### 7.2 Les évaluations nationales d'arbitres nationaux stagiaires :

Pendant l'année 2016, grâce au concours des clubs organisateurs qui ont bien voulu répondre favorablement à l'accueil de nos arbitres en formation, ce dont nous les remercions, la Commission Centrale d'Arbitrage a pu mener à bien 37 évaluations de comités de course nationaux stagiaires, 10 évaluations de jaugeurs nationaux stagiaires et 22 évaluations de juges nationaux stagiaires. La Commission Centrale d'Arbitrage remercie les formateurs et les évaluateurs pour leur implication auprès de nos arbitres nationaux stagiaires.

### 7.3 La Formation internationale :

2 juges ont été qualifiés juges internationaux par World Sailing pour les 4 prochaines années.

### 7.4 Formation complémentaire à l'arbitrage direct pour les juges nationaux :

La Commission Centrale d'Arbitrage a organisé du 16 au 19 mars un stage d'arbitrage direct (avec application de l'annexe Q expérimentale) pendant le Championnat de France Universitaire à Marseille. Ce stage a ainsi permis aux juges de perfectionner leur positionnement par rapport à la flotte, les techniques de communication entre les bateaux jurys et d'appréhender de façon plus complète l'arbitrage direct.

### 7.5 Formation course au large

Deux jours de formation ont été organisés à la FFVoile, les 15 et 16 janvier, réunissant une trentaine d'arbitres intervenant sur les compétitions course au large.

### 7.6 Action « Arbitres au féminin pluri-elles » :

Trois sessions de formation ont été organisées par la CCA durant l'année 2016, totalisant 56 candidates dans le cadre de l'action « Arbitres au féminin pluri-elles », réservée aux femmes désireuses de s'investir dans l'arbitrage, action basée sur un recrutement large, sur un système de formation novateur et s'adaptant aux contraintes de temps et de disponibilité que rencontrent les femmes.

En présence d'arbitres référentes, ces sessions ont permis à chacune d'entre elles d'entamer leur formation sur un week-end, de découvrir le cursus de formation et l'utilisation de la plateforme de formation à distance mise à leur disposition, tout en favorisant la création d'un réseau d'arbitres féminines.

Les stagiaires ont unanimement souligné l'importance de ces regroupements, la qualité de la formation mise à leur disposition par la plateforme et ont insisté sur la flexibilité et l'adaptabilité de ce système.

## **8. LES ACTIONS SPECIFIQUES**

### 8.1 Groupe de travail sur les pénalités pendant le Vendée Globe:

Au printemps 2016, l'organisateur du Vendée Globe a annoncé la mise en place d'une Zone d'Exclusion Antarctique, interdite à la navigation. Parallèlement, les skippers ont demandé à connaître en amont la gestion des infractions à cette règle (et les autres infractions) par le jury. La FFVoile, pour répondre à cette requête légitime a réuni un groupe de travail composé de coureurs au large (non-inscrits au Vendée Globe 2016), de journalistes, des arbitres du Vendée Globe, de directeurs de course, du département habitable, de la commission centrale d'arbitrage. Ce groupe s'est réuni pour une séance plénière à la FFVoile le 1<sup>er</sup> juin 2016 puis a travaillé par mails. La solution retenue par les organisateurs, a été de proposer, comme le fait le jury des JO, un système de plages de pénalités, accompagné d'un questionnaire pour affiner les éventuelles sanctions. Ce système de barème de pénalités a été présenté aux skippers en septembre par les arbitres du Vendée Globe.

### 8.2 Le numéro d'urgence CCA :

Pour sa huitième année de fonctionnement, le numéro de téléphone « Urgence CCA » permettant à tous les arbitres d'appeler 7 jours sur 7 la Commission Centrale d'Arbitrage en cas d'incidents ayant nécessité l'intervention de secours extérieurs a reçu 4 appels (pour 4 en 2015, 8 en 2014, 18 en 2013,

10 en 2012, 13 en 2011 et 15 en 2010). Un tableau est tenu à jour, précisant la date, le lieu ainsi que l'organisme ayant diligenté les secours.

### 8.3 L'arbitre de club :

Les présidents de clubs de la Fédération Française de voile ont validé 727 arbitres de club pour l'année 2016 suite à la décision du Conseil d'Administration du 11 juin 2010 créant la fonction d'arbitre de club (pour 1042 en 2015, 766 en 2014, 814 en 2013, 810 en 2012 et 576 en 2011).

### 8.4 Les Jeunes Arbitres (14 à 18 ans) :

Sous l'impulsion de Paul-Edouard Despierres, chargé par la Commission Centrale d'Arbitrage d'assurer le suivi de cette action au plan national, le bilan est positif et l'action continue sa progression. Depuis l'Automne 2015, Gwen LE ROY assure le suivi des Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels accédant à la majorité.

#### 8.4.1 Les réunions :

Réunions de travail dans les Ligues **Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Bretagne, Provence Alpes – Côte d'Azur, Corse, Auvergne Rhône Alpes.**

#### 8.4.2 Les actions de formation en région :

Languedoc Roussillon : Organisation de quatre journées de formation sur site à l'YC Mauguio Carnon, au Canet en Roussillon ainsi qu'au Cap d'Agde et à Sète, dans le cadre de la convention Ligue-UNSS. Formations organisées à l'occasion des Championnats de France Handi Voile à Mèze,

Bretagne : Formations organisées à l'occasion des Championnats de France Minimes à Saint Pierre Quiberon, avec valorisation d'une fin de cursus par la nomination d'arbitres régionaux issus de la filière Jeunes Arbitres pour la deuxième année consécutive.

PACA : Formations organisées à l'occasion des Championnats de France Glisse, Solitaire Equipage à Marseille.

Actions spécifiques dans les ligues et portées par ces dernières comme en Nouvelle Aquitaine à l'occasion d'épreuves importantes (Armistice) ;

#### 8.4.3 Les actions spécifiques :

Remise à jour du document générique « Mise en place du dispositif JA » avec mise en ligne sur la clé arbitre de la FFVoile.

Poursuite de l'**identification des JA, JO, Arbitres Tuteurs et référents JA dans les Ligues** : Suivi de la mise en place progressive par la CCA de l'accès au référentiel d'arbitrage et de positionnement pour l'ensemble des JA et JO licenciés FFVoile. Cette dernière action devra être poursuivie sur l'année à venir en direction des CRA et nouvelles CRA des nouvelles régions. De la fonction de club à l'identification des qualifications fédérales, le travail de repérage sur le référentiel fédéral d'arbitrage s'impose dans toutes les Ligues.

#### 8.4.4 Les actions nationales et régionales Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels :

- le Championnat de France Minimes Flotte Collective à l'ENVS à Quiberon en juillet. Participation de 12 Jeunes Arbitres et Jeunes Officiels. Actions de formation au jury et au jugement semi direct sur le plan d'eau.

- le Championnat de France Handivalide à Mèze où 5 Jeunes Arbitres ont été associés à l'organisation de l'épreuve et à l'arbitrage semi-direct. Participation aux actions de jury à terre et sur l'eau.

- D'autres actions plus spécifiquement régionales sont à souligner : GPA en Aquitaine, Journées spécifiques en Rhône Alpes (journées du jeune régatier), Championnat de France UNSS Voile Légère en Languedoc Roussillon avec certification de 25 Jeunes Arbitres, Championnats de France Glisse Solitaire Equipage en PACA avec 4 Jeunes Arbitres. Toutes ces actions ont pu se développer avec l'appui soit des Ligues concernées, soit des CDV, soit des clubs eux-mêmes très souvent sensibilisés au dispositif.

#### 8.4.5 Les chiffres Jeunes arbitres et Jeunes Officiels pour 2016 :

- 219 Jeunes Arbitres sont identifiés dans les Ligues en 2016

Mise en place d'une dénomination unique « Jeune Arbitre » pour les deux filières FFVoile et UNSS, résultante d'une convention nationale plutôt bien partagée par l'ensemble des acteurs du dispositif.

#### 8.4.6 Bilan 2016 :

Au total, on observe toujours une progression sensible du dispositif national. Les chiffres donnés ici tiennent compte d'un rythme de renouvellement des effectifs en constant mouvement. Ils tiennent compte aussi de l'accès à la majorité d'un certain nombre de JA qui :

- quittent le dispositif en raison de leurs études (Lycée, Grandes Ecoles et Universités),

- diffèrent leur participation pour les mêmes raisons,

- passent pour certains dans le dispositif de formation des arbitres adultes et en direction du dispositif régional.

La progression du nombre de jeunes reste toutefois un élément de satisfaction. Elle tient compte d'une identification beaucoup plus affinée du circuit UNSS à la faveur d'un suivi plus régulier de notre part en fonction des participations aux différentes épreuves nationales et académiques :

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Mise en place	82 JA et 79 JO	122 JA et 44 JO	148 JA et 64 JO	160 JA et 85 JO	176 JA et 184 JO	181 JA et 173 JO	319 JA

Si le dispositif initial n'est plus du tout perçu pour recruter de nouveaux arbitres mais bien pour permettre aux jeunes d'arbitrer pour mieux régater, une fidélisation de la fonction initiale vers des qualifications régionales de comité de course et de juge est de plus en plus fréquente dans les Ligues engagées dans ce dispositif. Pour autant, notre attention devra rester vigilante sur la nécessité d'identifier un engagement de régatier pour tous ces Jeunes Arbitres. Un gros travail de sensibilisation demeure à faire dans les nouvelles ligues (fusionnées) pour activer l'identification et le positionnement de tous ces JA.

La mise en place par la CCA d'un référent national chargé du suivi des JA après leur accès à la majorité constitue une avancée particulièrement appréciée. Gwen LE ROY s'est engagée à ce titre et dispose d'une excellente écoute parmi cette jeune population.

#### 8.5 Réseaux sociaux :

La Commission Centrale d'Arbitrage est présente sur les réseaux sociaux, avec :

8.5.1 Une page « FFVoile Arbitres » sur l'application Facebook, page créée en juin 2014, avec 174 publications pour l'année 2016 (comprenant mise en ligne de photographies et les liens vers d'autres pages) avec 902 personnes qui « aiment » cette page,

8.5.2 Un compte twitter « FFVoile Arbitres » avec environ 1700 tweets et 661 abonné-e-s.

### 9. COMMISSIONS REGIONALES D'ARBITRAGE ET CCA

La Commission Centrale d'Arbitrage était présente lors des réunions des arbitres régionaux en début d'année 2016 et a ainsi répondu favorablement à l'invitation des Présidents de Commissions régionales d'arbitrage des Ligues Languedoc Roussillon, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte-D'azur, Champagne-Ardenne-Lorraine et Bretagne.

La Commission Centrale d'Arbitrage a organisé quatre jours de formation pour les formateurs d'arbitres régionaux dans les locaux de la FFVoile les 30 avril et 1er mai puis les 15 et 16 octobre.

Objectif des deux premiers jours : se familiariser avec la plateforme de E-learning, utilisée à l'heure actuelle pour la formation des Arbitres au Féminin Pluri-elles. Pendant ces 2 journées, les formateurs ont pu découvrir le contenu de la plateforme, la richesse de l'outil, se lancer dans la création de questionnaires, appréhender la bonne gestion des forums et le suivi de leurs futurs stagiaires.

La formation théorique des arbitres régionaux va ainsi, à la demande unanime des présidents de Commissions Régionales d'Arbitrage, pouvoir bénéficier de ce système novateur et totalement individualisable à chaque stagiaire.

Les formateurs ont pu, à l'occasion du deuxième week-end de formation à la FFVoile, les 15 et 16 octobre, découvrir les outils mis à leur disposition par la CCA pour la formation en présentiel de leurs futurs stagiaires, préalable indispensable à la formation à distance ou E-learning.

### 10. L'AFCAM

A l'occasion de l'Assemblée Générale 2016 de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport qui s'est tenue le 11 mars 2016 au CNOSF à Paris, en présence de Jean-Luc Denéchau, deux arbitres voile ont été honorés, Nathalie Péberel (comité de course internationale) dans la catégorie arbitre Elite et Julien Bothuan (comité de course national) dans la catégorie arbitre Espoir.

Pour terminer ce rapport, nous tenons à remercier l'équipe des permanents de la CCA pour l'excellence de leur travail.

JURY D'APPEL

Christian PEYRAS

1/ Nombre d'Appels :

En 2016, le Jury d'Appel a reçu **15 appels** pour :

- 11 en 2015,
  - 11 en 2014,
  - 11 en 2013,
  - 11 en 2012,
  - 10 en 2011,
  - 18 en 2010,
  - 14 en 2009,
  - 16 en 2008.
- **Répartition par support de pratique :**
    - **40 %** des appels concernent les **Habitables** et **60 %** les **Dériveurs**.

En 2015, **73 %** des appels concernaient les **Habitables** et **18 %** les **Dériveurs**.

- **Répartition par grade :**
  - **8** appels, soit **53 %** concernent des compétitions de **grade 4**,
  - **7** appels, soit **47 %** des compétitions de **grade 5**.

En 2015, **27 %** des appels concernaient des épreuves de **grade 4** et **64 %** des compétitions de **grade 5**.

- **Répartition par appelant :**
  - **15** Appels soit **100 %** émanent de concurrents

En **2015**, **9 %** étaient des demandes de confirmation ou correction de décisions par des Présidents de comité de course et **91 %** émanaient de concurrents.

2/ Recevabilité des Appels :

- **13 appels** étaient **recevables** sur la forme et ont été instruits sur le fond.
- **2 appels** étaient **non conformes** et n'ont donc pas été instruits.

3/ Motifs d'Appel :

- **9** concernaient une **contestation de faits établis**,
- **1** un **départage d'égalité**,
- **1** une **demande de réparation**,
- **- 1** une **contestation de recevabilité**,
- **- 1** une **contestation de composition d'équipe**,
- **- 1** une **annulation de course**,
- **- 1** une **action inadéquate du comité de course**.

4/ Décisions :

- **7** ont fait l'objet d'une **confirmation de la décision** du Jury de l'épreuve,
- **2** ont conduit à une **nouvelle instruction avec un nouveau jury désigné par la CCA**,
- **3** ont **conduit à la modification de la décision** du Jury de l'épreuve avec **modification des résultats**,
- **2** n'ont pas été instruits.

### **5/ Fonctionnement du Jury d'Appel :**

Le Jury d'Appel s'est réuni en 2016 une seule fois en séance plénière à Paris.  
La majorité des appels ont été traités par email avec instruction confiée à 2 instructeurs.

### **6/ Avis du Jury d'Appel:**

Le Jury d'Appel constate :

- après une stabilité pendant 5 ans du nombre des appels, une augmentation de près de 40 % en 2016,
- une augmentation des appels sur le grade 4,
- diminution des appels habitables et augmentation de ceux concernant les dériveurs,
- une nette augmentation de la contestation des faits établis,
- une nette augmentation des décisions du jury d'appel de modification de la décision du jury d'épreuve.

**RELATIONS INTERNATIONALES**

*Jean-Pierre CHAMPION*

2016 a constitué une année importante et malheureusement décevante pour les relations internationales avec notamment les élections à World Sailing qui n'ont pas été couronnées de succès pour les candidats soutenus par la FFVoile.

Le mode de scrutin et la très forte division au sein des fédérations européennes ont largement contribué à ce résultat, même si la FFVoile conserve une très forte représentativité au sein des instances internationales.

[World Sailing \(Fédération Internationale\)](#)

La réunion annuelle (annual conference) de World Sailing, suivie de son Assemblée Générale, se sont déroulées à Barcelone du 5 au 13 novembre. Cette année, les enjeux étaient considérables avec le renouvellement des membres du Conseil, de toutes les commissions, comités et sous-comités et avec les élections du président et de son exécutif.

Le nouveau président élu pour les 4 prochaines années est Kim Andersen (DAN). Les membres de son exécutif (vice-président(e)s) sont : Ana Sanchez (ESP), Nadine Stegenwalner (GER), Torben Grael (BRA), Jan Dawson (NZL), Gary Jobson (USA), Quanghai Li (CHN), W. Scott Perry (URU) et Yann Rocherieux (FRA) représentant des athlètes (président de la commission des athlètes).

Les français nommés :

Conseil	Jean-Luc DENECHAU
Development & regions committee	Olivier BOVYN
Equipment committee	Cédric FRABOULET
Events committee	Guillaume CHIELLINO
International judges sub-committee	Corinne AULNETTE
Medical commission	Bernard DESTRUBE
Oceanic & offshore committee	Christophe GAUMONT
Para world sailing committee	Bernard DESTRUBE
Race management sub-committee	Nathalie PEBEREL
Racing rules committee	Bernard BONNEAU
Special regulations sub-committee	Christophe GAUMONT

[L'ISAF Sailing World Cup – Hyères TPM 2016 – Rapport d'activité de Bruno Fauroux](#)

383 bateaux – 586 concurrents – 224 entraîneurs - 48 pays

L'étape française de la Coupe du Monde de Voile ISAF 2016 a accueilli moins de participants que l'an dernier. La participation a été freinée par la sélection aux JO et par le choix délibéré des non sélectionnés de limiter les frais. Pour les classes olympiques, la participation était limitée à 40 bateaux par série et les quotas n'ont pas été atteints dans les séries suivantes : Nacra, Laser Radial, Finn, 49erFX, 470 Féminin.

Cela a eu pour conséquence de diminuer le nombre de coureurs mais pas le nombre de nations représentées. Cependant, les meilleurs mondiaux sont toujours présents à Hyères qui reste une de leurs épreuves favorites. On constate également le bon maintien du niveau d'encadrement avec toujours le même nombre d'entraîneurs enregistrés.

Le budget général de la manifestation a été, en 2016, de l'ordre de 400k€, en légère baisse par rapport à l'an passé, du essentiellement au montant des droits d'inscriptions.

La SWC de Hyères contribue à de fortes retombées économiques directes et indirectes dans l'économie locale de la ville. Les commerçants d'Hyères, et pas seulement du port, l'ont bien compris et leur implication à la bonne réussite de l'épreuve en est la démonstration la plus probante.

Les Conseils Régional Provence Alpes Côte d'Azur et Départemental du Var ont maintenu leur participation financière au budget de l'épreuve.

Le soutien technique et logistique de la Ville d'Hyères non pris en compte directement dans le budget reste cependant majeur pour le bon déroulement de l'épreuve en mettant à disposition un nombre important d'agents des différents services municipaux, en permettant l'occupation d'espaces tels que le port, la Base Nautique ou l'Espace Nautique, en faisant bénéficier l'organisation de ses rapports privilégiés avec la Base Aéronavale ou le 54<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie très impliqués également dans la réussite de la manifestation.

La Fédération Française de Voile, à la demande de TPM, a offert le mercredi et le samedi des sorties en mer pour le grand public ce qui a suscité beaucoup de réactions positives de la part du public qui avait pris rendez-vous avec la manifestation.

### [Eurosaf \(Fédération Européenne\)](#)

L'Assemblée Générale de l'Eurosaf s'est déroulée le 16 avril à Minsk en Biélorussie. Bernard DAVID a représenté la FFVoile durant cette assemblée qui a vu le renouvellement du mandat de Président de Marco PREDERI (ITA) dans un climat de profonde division entre les fédérations européennes sur les choix politiques à mener pour le meilleur développement du circuit européen et des échanges entre les fédérations.

Une réforme de l'EUROSAF sera étudiée en 2017 avec une Assemblée Générale Extraordinaire qui verra notamment une réforme statutaire et le renouvellement entier des instances dirigeantes de la fédération.

La FFVoile continue de pleinement soutenir l'EUROSAF en laquelle elle voit une source incontestable de dynamisme et de cohérence continentale.

### [Les Championnats d'Europe et du monde organisés en France en 2016 \(validés par le BE & CA\)](#)

Championnat d'Europe	IFCA Junior, jeunes et masters	Hyères
Championnat d'Europe	J22	Brest
Championnat du monde	International Musto Performance Skiff	Carnac
Championnat d'Europe	Moth à foil	Carcans-Maubuisson
Championnat d'Europe	2.4r	Carcans-Maubuisson
Championnat d'Europe	Laser 4.7 (moins de 16 ans)	Crozon Morgat
Championnat d'Europe	RS:One	Loctudy
Championnat d'Europe	F18	Brest
Championnat du monde	Yole ok	Quiberon
Championnat du monde	14 pieds international	Carnac
Championnat d'Europe	Melges 24	Hyères
Championnat du monde	Open Bic	Quiberon
Championnat du monde ISAF Jeunes - MR		Nouméa

### [Projets de coopération bilatérale](#)

Le voyage prévu en novembre 2015 aux Emirats Arabes Unis pour rencontrer les organisateurs du Sailing Arabia The Tour (Oman Sailing) et soutenu par le Ministère des sports a été réalisé en février 2016.

Cette visite prend place dans une volonté de renforcer les relations entre la FFVoile et les fédérations de voile des émirats arabes unis et le sultanat d'Oman qui a développé un programme de promotion et de développement de la voile particulièrement performant dans cette région.

L'objectif stratégique est d'exporter à court et moyen terme le savoir-faire et l'expertise française dans une région à fort potentiel de développement sur le plan économique.

Cette volonté passe dès 2018 par l'envoi d'un ou plusieurs équipages de jeunes coureurs français à fort potentiel sur l'épreuve citée.

*Ce rapport a pour objet de synthétiser les actions engagées en matière de santé par la fédération et les propositions pour les années à venir.*

### **1. La surveillance médicale réglementaire**

En 2014 et 2015 nous avons repris la progression du taux de réalisation de l'ensemble des examens (**81%**). En 2016 nous n'avons continué cette progression, malgré l'aide de la Direction Technique Nationale et à l'action de la secrétaire de la Commission Médicale. Le taux de bilans complets atteint **77%** sur 377 sportifs listés (plus deux sportifs en reconversion. **Ce taux était à 25% en 2006.**

Nb de <b>SHN</b> ayant satisfait à l'ensemble des examens	Nb de <b>SHN</b> listé(e)s au 31 octobre 2016	% 2016	Prévision 2017
147	187	79%	100%

Nb d' <b>Espoirs</b> ayant satisfait à l'ensemble des examens	Nb d' <b>Espoirs</b> listé(e)s au 31 octobre 2016	% 2016	Prévision 2015
114	157	73%	100%

Le rapport du Docteur O. CASTAGNA, Médecin Coordinateur vous donnera plus de détails.

### **2. La mise en place d'actions de prévention dans le cadre du suivi des Equipes de France et dans le cadre du PES**

**Deux cent quatre-vingt-dix-huit vacations** ont été consacrées par l'équipe médicale, à ces actions au cours de l'année 2016. Ces différentes actions ont eu lieu lors de regroupements et de compétitions des Equipes de France, ainsi que lors des recrutements en Pôle France et Pôle Espoir.

Au cours de l'année 2016, nous avons poursuivi les **actions de prévention** initiées depuis 2010. Il faut continuer à améliorer la prise en charge des pathologies traumatiques des sportifs en s'appuyant sur **les médecins et kinés des Pôles**, et faire en sorte que les informations concernant la santé de ces sportifs circulent correctement entre les acteurs de la santé. Un site réservé à l'équipe médicale est en place.

Au cours de l'année 2017, nous continuerons **les interventions auprès des jeunes.**

### **3. Prévention des pratiques à risque.**

Il s'agit d'apprendre à nos sportifs à tout mettre en œuvre au niveau de leur préparation tant physique que diététique et mentale, pour **ne pas avoir recours à certaines méthodes qui leur permettraient d'améliorer leurs performances.**

Au cours de l'année 2016, nous avons poursuivi nos actions, initiées en 2013, sur :

- Le stage de repérage minime ;
- Les stages détection espoirs et bleuets ;
- Les stages de famille de pratique en automne à La Baule, La Rochelle, Maubuisson.

Sur le Championnat de France Minimes, en 2016 nous avons poursuivi notre opération : « **Mieux connaître son cœur !** ». Cette opération a consisté à proposer, gratuitement, des Electrocardiogrammes aux concurrents. **120** d'entre eux sont venus nous voir !

Dans le cadre de ces actions de prévention, en 2017 nous avons décidé de poursuivre les actions chez les jeunes, lors de stages spécifiques :

- Stage 100% féminin (70) ;
- Stage repérage minimes (40) ;
- Stage détection espoirs (60) ;

- Stage de familles de pratiques.

En 2015 nous avons initié **une étude sur la pratique de la Planche à Voile chez les minimes et les espoirs**. Les résultats de cette étude ont été connus en fin 2016. Nous ne manquerons pas de communiquer sur ces résultats.

En 2016 nous avons participé à la mise en place d'une mission confiée à Julien Bontemps dont la mission est la mise en place d'une culture du physique au sein de la pratique de la voile du niveau Club à la voile olympique, et le suivi des tests physiques.

#### **4. Poursuivre les évolutions du Livret du Sportif Partagé dans le cadre de la Surveillance Médicale Réglementaire**

Depuis 2006, le LSP nous a rendu de nombreux services. Tous les examens reçus sont dans le dossier de chaque sportif, et archivés. En 2016 ce sont **7 263 résultats** d'examens qui ont été numérisés et en 10 ans **29 086 résultats d'examens** qui ont été archivés.

Nous souhaitons toujours améliorer et augmenter les services rendus par la version actuelle. Depuis 2014 nous avons mis en place la possibilité d'effectuer des **études épidémiologiques** en ce qui concerne les pathologies présentées par nos sportifs.

**Depuis 2015 nous avons élargi ce suivi aux sportifs inscrits en Pôle et non listés.**

Des évolutions du LSP sont toujours en cours d'étude, et seront réalisés en 2017.

#### **5. Formation Médicale PSMer, FMH)**

2011 a été l'année consacrée à la mise en place des contenus et contenants. En 2012 nous avons habilité les organismes de formation.

En 2015 nous avons actualisé les contenus de formation.

**Aujourd'hui, ce sont 1 142 personnes qui ont suivi et validé une formation PSMer, et 76 qui ont suivi et validé une formation FMH.**

#### **6. Courses au large**

Au cours de l'année 2016, nous avons mis en place une annexe 5 au Règlement médical, concernant l'exercice et l'habilitation des fonctions de référent et médecin de course.

#### **7. Propositions pour l'année à venir**

- **Augmenter** notre implication vers les responsables de structures et vers les sportifs eux-mêmes afin que le pourcentage de **bilans complets atteigne les 100%** ;
- Poursuivre la mise en place des évolutions du Livret du Sportif Partagé afin de pouvoir effectuer une **épidémiologie des traumatismes** lors de la pratique de la voile à haut niveau ;
- Poursuivre nos actions pour un **accompagnement sanitaire préventif de nos sportifs**, par l'augmentation de nos actions de formation **vers les jeunes**, ainsi que vers les entraîneurs de Club, tout en poursuivant nos actions vers les Equipes de France.

### MISSION FORMATION ET EMPLOI

*Michel DUCLOT*

La MFE a la charge des différents diplômes, certificats permettant l'encadrement des publics dans le domaine de la voile allant depuis l'initiation jusqu'à la pratique sportive du plus haut niveau et ce de façon rémunérée ou salariée.

#### **1 - les diplômes de la "branche sport" permettant la rémunération**

- le **Certificat de Qualification Professionnel (CQP)** d'Assistant Moniteur Voile (AMV) enregistré au Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) permet selon certaines conditions l'enseignement rémunéré de la voile. La Fédération a obtenu de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) la délégation (jusqu'au 27 juillet 2018) pour la formation et la délivrance de ce premier "grade" de la fonction de moniteur de voile, sous l'autorité d'un tuteur dument qualifié et habilité. La formation est découpée en 6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC) chacune validées un responsable pédagogique habilité "formateur national". Le jury de diplomation comprend d'une des représentants des salariés et des employeurs habilités par la CPNEF, d'autre part des représentants de la fédération et des formateurs habilités par la FFVoile.

#### **2 - les diplômes de la FFVoile permettant l'encadrement bénévole de la voile**

- le diplôme de "**Moniteur de Voile FFVoile**" : la formation pédagogique est analogue au cas précédent mais ne nécessite pas l'obligation de posséder le permis de conduire les bateaux à moteur. Ce diplôme correspond aux souhaits et aspirations de certains clubs et Associations Nationales.

- Le **diplôme "d'Entraîneur FFVoile"** : la formation se fait par des entraîneurs qualifiés et habilités ; le cursus comprend les trois premières UCC 1 à 3 (le plus souvent obtenues par validation des UCC 1 à 3 obtenues lors de la formation moniteur) plus trois autres spécifiques "entraîneurs" dénommées UCC 4<sup>E</sup>, 5<sup>E</sup> et 6<sup>E</sup>.

- De plus a été créé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 le diplôme "**d'Entraîneur de Club**" délivré après l'obtention de l'UCC 4<sup>E</sup> pour ceux qui ne souhaiteraient pas continuer la formation complète. Il s'avère que cette opération a été un échec.

#### **3 - les résultats quantitatifs** (cf Tableaux 1,2 et 3)

##### **- CQP d'AMV, Moniteur FFVoile, entraîneurs et arbitres :**

Le tableau 1 donne la répartition des différents diplômes et qualifications délivrés en 2016 en identifiant les titulaires femmes, hommes. La voie d'accès au diplôme a été par la formation initiale, continue, la validation des acquis d'expérience (VAE) ou équivalence avec un autre diplôme français ou étranger). Le nombre total de CQP **d'AMV 1013 diplômés** (soit une nette augmentation par rapport à l'an dernier (641). Cette augmentation aurait pu être encore plus importante si certains centres de formation avaient été plus rigoureux en fournissant aux partenaires sociaux représentés par la CPNEF des dossiers strictement dans les normes définies dans le dossier d'homologation. Ce qui implique que les organismes de formation doivent fournir au jury sous forme papier ou numérisés les documents suivants : inscription, justificatif d'identité, permis bateau, certificat médical de moins de 3 mois par rapport à la date d'inscription, certificat de "Prévention et Secours Civiques de niveau 1" (PSC1), test de natation, attestation du niveau "technique 5 de la FF Voile" ainsi que l'attestation d'obtention validée par un formateur niveau nationale des 6 "Unités de Compétences Capitalisable" UCC 1 à 6). Il y a eu au total la réunion de 3 jurys "**spécifiques FFVoile**" les 21 avril, 2 juin et 8 décembre pour valider ces diplômes. Un 4<sup>ème</sup> était prévu en octobre mais a dû être reporté au 8 décembre suite au congé de longue maladie de la Secrétaire de la MFE, Madame Michèle Nakagiri. Il est à remarquer que la possibilité de "**jury transversal**" (pluri disciplinaire) organisé par la CPNEF n'a pas été utilisée.

Afin d'éviter l'engorgement des dossiers en attente de traitement au niveau national, le Conseil d'Administration de novembre 2016 propose de répartir les frais de délivrance des diplômes entre l'Autorité Nationale et des Ligues Régionales qui participeraient à l'instruction finale.

A noter le nombre très faible de diplômés "**d'entraîneur FFVoile**", 4 au total (dont aucune femme (comme l'année dernière). En rappel, l'an dernier il avait été annoncé que le nombre de personnes en formation au niveau 5<sup>E</sup> devait provoquer une réelle augmentation pour 2016, ce qui n'a pas été le cas.

Pour mémoire le nombre d'arbitres diplômés par validation des acquis d'expérience (VAE) ou équivalence est lié à une fructueuse collaboration entre la CCA et la MFE.

Entraîneurs					
Année	2013	2014	2015	2016	Total
Femmes	1	0	0	0	1
Hommes	9	11	10	4	34
Total	10	11	10	4	35

CQP d'AMV					
Année	2013	2014	2015	2016	Total
Femmes	205	<b>144</b>	<b>200</b>	<b>282</b>	831
Hommes	591	<b>398</b>	<b>448</b>	<b>731</b>	2168
Total	796	542	648	1013	2999

Moniteur FFVoile					
Année	2013	2014	2015	2016	Total
F	11	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	18
M	48	<b>28</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	108
Total	59	33	17	20	126

1

#### 4 - La formation continue des cadres techniques en favorisant une offre de proximité

La Fédération française de voile a renforcé depuis 2013 son dispositif de formation continue en proposant des modules de formation de trois à cinq jours ainsi que des temps de formation lors des regroupements d'entraîneurs ou des stages nationaux avec les coureurs. Ces modules sont destinés à l'ensemble des cadres d'État, aux entraîneurs FFVoile et aux formateurs d'entraîneur. Les thématiques abordées sont choisies pour répondre aux demandes des cadres et pour combler les lacunes identifiées dans la discipline. Les formations sont essentiellement animées par les cadres de la fédération et pour la plupart des entraîneurs nationaux actuels ou ayant exercé ces missions. Les formations sont organisées prioritairement sur les différents sites et structures d'entraînement national, ce qui permet d'offrir des formations de proximité et une optimisation significative des coûts. Avec 150 journées stagiaires, 50 participants, une augmentation de 12%, l'année 2015 semblait avoir atteint les limites d'une offre de formation compatible avec les programmes d'entraînement et missions des cadres. Mais l'engouement pour ces modules de formation a montré au contraire une augmentation de 100% de participation et une augmentation importante du nombre de cadres qui s'inscrivent pour la première fois à une formation. (cf tableau 4)

Tableau 4 : formation continue de cadres de la FFVoile

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
<b>Journée/Stagiaire</b>	<b>72</b>	<b>87</b>	<b>135</b>	<b>156</b>	<b>312</b>	<b>762</b>
<b>Stagiaires</b>	<b>24</b>	<b>29</b>	<b>66</b>	<b>52</b>	<b>102</b>	<b>273</b>

Les thématiques abordées cette année ont traité de la préparation physique, du coaching, de l'accompagnement, de l'évaluation technique et du foil.

#### 5 - Formation pour l'encadrement des bateaux à "foil"

L'arrivée du "foil" est un élément susceptible de révolutionner la pratique de la voile. Arrivé par le "kiteboard", il a été décliné à l'élite la plus médiatisée de la voile. Il est aujourd'hui, par l'impulsion des fabricants, en phase d'être décliné sur l'ensemble des supports : planche à voile, dériveur et catamaran et surtout sur l'ensemble des publics. Si l'attractivité évidente de ces avancées n'est pas à remettre en question, la problématique de l'adaptation au public, de la sécurisation de sa pratique, de la compatibilité des coûts par rapport aux moyens des clubs et de la structuration de l'activité dans les dispositifs existants sont autant d'éléments qui ne sont pas maîtrisés et qui relèvent de la responsabilité de la Fédération Française de Voile.

Pour répondre à cet objectif majeur, la Fédération et ses cadres doivent maîtriser ce nouvel élément et être à l'initiative de la formation et de la structuration afin de former, de conseiller, de sécuriser les clubs et les licenciés afin d'associer au mieux ces nouvelles disciplines intégrant l'existant tout en gardant leur singularité et leur attractivité. En juin 2016, un stage a été organisé avec succès en juin à Marseille. La partie théorique et conceptuelle (aérodynamique et hydrodynamique) a été réalisée par Stéphane Dyen directeur de la société HYDROS (Lausanne Suisse), la partie pratique a utilisé les moyens du Pôle et ceux mis à disposition gracieusement par des architectes et constructeurs d'engins.

## **6 - Formations complémentaires**

Celles des formateurs :

a - Formateurs nationaux : Dans les centres habilités ENVSN, PACA, Glénans et Institut des Sciences Océaniques (ISO) de la Rochelle.

b - Formateurs régionaux : au niveau des Liges, régionaux.

c - Le nombre total de formateurs régionaux en activité est d'environ 300.

\* Entraîneurs confirmés : (préparation physique ; comment entraîner les féminines ; tactique et stratégie ; mieux se connaître pour mieux s'entraîner ; forum national des formateurs.

\* Directeurs de Club : création d'un projet de développement de club.

## **7 - Les sportifs de haut niveau (SHN)**

- Les aides financières des sportifs de haut niveau pour les aider dans leur formation (de niveau bac à bac +8) ont été distribuées sur des fonds spécifiques. Ils ont été attribués à l'aide de critères de répartition établis par la DTN en prenant en compte les frais d'inscription, pédagogiques, transport, nourriture, hébergement.

- ouverture aux formations fédérales

- accession facilitée pour leur entrée en formation pour les diplômés du ministère des sports (BP, DE, DES JEPS)

- ouverture aux formations de l'INSEP.

## **8 - La promotion des cadres techniques et l'aide à la préparation des concours**

En partenariat avec l'ENVSN, la MFE a accompagné ses cadres pour la préparation des concours des Professeurs de Sports 2016. Cet accompagnement s'est concrétisé par une campagne d'informations sur les formalités et exigences des concours, une sensibilisation des cadres à l'importance d'une préparation en amont.

## **9 - La collaboration avec le Ministère des sports pour ses différentes formations**

Il est de l'intérêt de la FFVoile de suivre le niveau d'exigence de formation et de certification des différentes formations et concours du Ministère des Sports. Des formations pour les Sportifs de Haut Niveau et les personnels des structures fédérales. La FFVoile a contribué à la réforme des diplômes du Ministère de Sports : BPJEPS, DEJEPS.

## **10 - Poursuite des formations "handivoile" en 2016**

Deux formations "accompagnateur handivoile" entrent dans le cadre de la formation des bénévoles des clubs. Elle se déroule sur 2 jours avec une prépondérance de pratique, les contenus sont là pour sensibiliser et renforcer les acquis, transmettre des questions et expériences qui seront ensuite mutualisées sur un site dédié via Spiral et complétés par des contenus de type e-learning. En 2016, 26 personnes ont été formées.

Cette formation éducateur handivoile entre dans le cadre de la formation professionnelle continue des professionnels. Elle se déroule sur 6 jours lors desquels alternent des contenus théoriques sur l'accueil (partie accompagnateur) et sur l'encadrement des personnes en situation de handicap physique ou mental.

## **11 - Formation des directeurs de clubs de la Fédération française de voile**

Un séminaire de formation de 2 jours a rassemblé une trentaine de directeurs de clubs de la Fédération Française de Voile. Sur le plan financier des fonds de formation continue ont été utilisés (UNIFORMATION).

Le programme de formation : maîtrise des évolutions juridiques et réglementaires liées à la pratique de la voile en 2016 ; réponses aux questions posées par écrit en amont du séminaire à caractère juridique et réglementaire ; optimisation de la stratégie de développement du club ; optimisation de la stratégie sportive du club intégration de la pratique des supports à foils dans les

clubs ; présentation des travaux réalisés lors de la formation sur les supports à "Foil" ; présentation des actions de formation fédérale ; évaluation des besoins de formation des directeurs de structures.

## 12 - Divers

- La Commission des litiges de la FFVoile s'est réunie le 10 mars 2016 pour régler un litige entre un Club et la Ligue de rattachement.
- Renouvellement de la délégation pour le CQP d'AMV : cette délégation doit être renouvelée pour la seconde fois et ce avant 27 juillet 2018. C'est une formalité très longue (de l'ordre de 1,5 an) qui a d'ores et déjà été engagée. Elle doit comprendre en particulier le volet sécurité, le suivi des cohortes, les aspects techniques (les nouveaux supports) et pédagogiques, l'identification des formateurs et des centres de formation, tout autre partenaire nécessaire comme les autres fédérations nautiques, le CNOSF, le Ministère des Sports, la Branche Sport (CPNEF)
- En 2016, le Conseil de perfectionnement des formations de la FFVoile ne s'est pas réuni.
  
- Afin d'être en règle avec le code du travail il a été rédigé le "Règlement intérieur applicable aux stagiaires établi conformément aux articles L.6352-3, L.6352-4, et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail a été validé par le Conseil d'Administration

**COMMISSION SECURITE**

*Dominique SERRE*

**Les principaux sujets traités par la commission en 2016 ont été :**

**ACTIONS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SECURITE**

Les formations Securimar continuent, 2016 a vu apparaitre de nouveaux sites organisant des formations et de nombreux projets sont en cours pour 2017.

**COMMISSION NATIONALE DE SECURITE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE**

Participation très active aux travaux de la commission, cette commission fait partie de la Mission Plaisance du Ministère des transports. En 2017 cette commission sera intégrée dans la Commission Centrale de Sécurité du Ministère des Transports.

Une révision des textes relatifs à l'armement de sécurité est en cours.

Après la parution de la Division D245 (construction amateur et bateaux non CE) en 2015, les autres divisions sont en cours de révision.

Participation à l'écriture de l'arrêté du 10 février 2016 relatif à l'armement de sécurité sur les eaux intérieures et l'obtention de nos exemptions.

Notre participation à ces travaux nécessite un grand nombre d'heures de réunion, de rédaction et de négociation. Il est mené de front avec l'homologation des bateaux de plus de 24m.

La FF Voile est représentée par G. SALLENAVE et D. SERRE.

**METEO**

Participation aux travaux de la commission marine de Météo France, la FF Voile est représentée par J-C LEROUX.

**PHARES ET BALISES**

La FFVoile représente le conseil supérieur de la navigation de plaisance dans la commission permanente des phares et balises.

Trois réunions par an soit 20 dossiers, plus les dossiers urgents traités par E-Mail.

**A.F.N.O.R.**

Révision des normes :

Président de la commission J00J : D. SERRE pour la FF Voile

- ISO 10133 Petits navires : installation à très basse tension à courant continu.
- ISO 13297 Petits navires : systèmes électriques
- Une fusion des normes ISO 10133 et 13297 débute.
- IEC/ ISO 16315 Petit Navires : parution en mai de la norme systèmes de propulsion électrique.

Membre des commissions J00B et UF18

- ISO 12402 série, relative aux gilets de sauvetage F. LEVET et D. SERRE
- IEC 60092-507 Installations électriques à bord des navires – petits navires D.SERRE.

**V.N.F.**

Participation aux travaux de la commission, la FF Voile est représentée par C. DAYON.

**I.C.N.N.**

La représentation de la F.F.VOILE au conseil d'administration est assurée par G. SALLENAVE.